

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

SANTE PUBLIQUE	07	INFRASTRUCTURE	07	EDUCATION	15
ADMINISTRATION	15	ECONOMIE	05	RURAL	03
ENERGIE	01	NON DEFINIS	02		

N° 3033

3 Avril 2024

3 April 2024

05:00 PM/17H:00

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres)(*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference	0094/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE3/RA/2024 Lire
Titre/objet	DECISION N° 0094/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE3/RA/2024 DU 01 AVR 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS DC N° 00001/DC/MINTP/SG/CPR-FC/CSPM-PFC/2023 DU 03 JANVIER 2024 POUR LA CONCEPTION ET LA PRODUCTION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION DE LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A FINANCEMENT CONJOINT DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

2

Reference	ADDITIF N°001/AD/LT/CR/CIPM/2024 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°001/AD/LT/CR/CIPM /2023 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/CR-LT/CIPM/2024 DU 29 FEVRIER 2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON YABASSI (INTER R0306) – SOLE — LOUM (CARREFOUR BONKENG), LONGUEUR 52,45 KM DANS LE DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL. LOT 1 ET LOT 2.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

3

Reference	24/00037/D/MINPMEEESA/SG/DAG/SDBMM/SM/2024 Lire
Titre/objet	DECISION N° 24/00037/D/MINPMEEESA/SG/DAG/SDBMM/SM/2024 DU 02 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DÉFINITIVE DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 004/AONR/MINPMEEESA/CIPM/2024 DU 19 FÉVRIER 2024 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES CHARGÉ DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE AVEC GUÉRITE, DES VRD ET AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS SUR LE SITE ABRITANT LES SERVICES DES DÉLÉGATIONS RÉGIONALE DU SUD ET DÉPARTEMENTALE DE LA MVILA DU MINPMEEESA (PROCÉDURE D'URGENCE).
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

4

Reference	06/DM/C/PTA/2024 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°06/DM/C/PTA/2024 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES PASSEES APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°01/DAONO/C/PTA/CIPM/2024 DU 19/02/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE PITOIA, DÉPARTEMENT DE LABÉNOUÉ, RÉGION DU NORD- CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE GUIDJAROU (LOT 1) ;- CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE GADA MAYO PITOIA (LOT 2) ;
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

5

Reference	06/HYD/DG/CIPM/2024 Lire
Titre/objet	DECISION N° 06/HYD/DG/CIPM/2024 PORTANT RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 02/DC/HYDRAC/CIPM/2024 DU 22/02/2024 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES DE NETTOYAGE DES BATIMENTS ET DE L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS EN 2024 A LA SOCIETE HYDRAC S.A.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	1870/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP Lire
Titre/objet	DECISION N° 1870/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 01 AVRIL 2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSÉ L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001/D13-22/AONO/MINSANTE/CIPM/2024 DU 09 FÉVRIER 2024, POUR L'ACQUISITION DE SEPT (07) VÉHICULES PICK-UP PARTICULIÈREMENT, LA PÉRENNISATION DU CHÈQUE SANTÉ AU NIVEAU DES TIERS PAYANTS (FONDS RÉGIONAUX POUR LA PROMOTION DE LA SANTÉ) ET DES RÉGULATEURS (DÉLÉGATIONS RÉGIONALES DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DISTRICTS DE SANTÉ).
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

7

Reference	24/00014/C/MINPMEEESA/SG/DAG/SDBMM/SM/2024 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 24/00014/C/MINPMEEESA/SG/DAG/SDBMM/SM/2024 DU 02 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DÉFINITIVE DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 003/AONR/MINPMEEESA/CIPM/2024 DU 19 FÉVRIER 2024 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES CHARGÉ DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DU MINPMEEESA DE L'ADAMAOUA (PROCÉDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2024IMPUTATION BUDGÉTAIRE : 58 39 167 01 441010 361313
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

8

Reference	1000/D/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM/TN/2024 Lire
Titre/objet	DECISION N° 1000/D/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM/TN/2024 DU 20 FEVRIER 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°003/AOIO/MINSANTE/CSPM-PNLP/2022 DU 04 AVRIL 2022 POUR L'ACHAT DES MOUSTIQUAIRES IMPRÉGNÉES À LONGUE DURÉE D'ACTION POUR LES RÉGIONS DU CENTRE ET DU SUD EN TROIS LOTS.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

9

Reference	1870/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP Lire
Titre/objet	DECISION N° 1870/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 01 AVRIL 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 002/D13-23/AONO/MINSANTE/CIPM/2024 DU 09 FÉVRIER 2024, POUR LES TRAVAUX DE SÉCURISATION PHYSIQUE ET AMÉNAGEMENT DU SITE DU PROJET DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DE L'HÔPITAL DE RÉFÉRENCE D'OLEMBE.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

10

Reference	02/DC/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2024 Lire
Titre/objet	N°07 DA/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2024 DU 12 MARS 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATIONN-02/DC/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2024 DU 08/02/2024 RELATIVE AUX TRAVAUX D'APPUI AUX REBOISEMENTS DES SITES DE NIOUA ET DE LAM - KONG-KONG - DAHAL DANS LA COMMUNE DE FIGUIL.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

11

Reference	152/24/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG Lire
Titre/objet	DECISION N°152/24/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG DU 27 03 2024_PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

12

Reference	150/24/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG Lire
Titre/objet	DECISION N°150/24/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG DU 27 MARS 2024PORTANT ATTRIBUTION D'UN (01) MARCHÉ AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

13

Reference	007/CUD/CCPMUD/ RPM Lire
Titre/objet	AVIS DE RECRUTEMENT 007/CUD/CCPMUD/ RPM /2024 DU 26 MARS 2024 D'UN (E) INGENIEUR DE SUIVI EN BATIMENT A LA CELLULE DE COORDINATION DU PROJET DE MOBILITE URBAINE DE DOUALA (PMUD).
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	29-04-2024

14

Reference	08/DA/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2024 Lire
Titre/objet	N°08/ DA/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2024 DU 12 MARS 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°03/DC/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2024 DU 16/02/2024 RELATIVE A L'EQUIPEMENT EN DEUX CENT SEIZE (216) TABLES-BANCS SEMI-METALLIQUES DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA COMMUNE DE FIGUIL (EP MAMPAR: 24? EP HOUMBAL: 24, EP LAMORDE: 24, EP FIGUIL III: 24, EP DAWALA-BIOU: 24, EP KERING-FIGUIL: 24, EP GOLOMO-BIOU: 24, EP ZABILI-KASKA: 24).
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

15

Reference	01/C/C-PTA/2024 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°01/C/C-PTA/2024 DECLARANTINFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AAONO/C-PTA/CIPM/2024 DU 19/02/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE PITOA, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD- CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE FORTY (LOTI):- CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BAINAWAREBADJENGO (LOT2) ;
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

16

Reference	03/C/C-PTA/2024 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°03/C/C-PTA/2024 DECLARANT INFRUCTUEUXL'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/CPTA/CIPM/2024 DU20/02/2024 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE PENE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

17

Reference [483/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE2/NNEY/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 483/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE2/NNEY/2024 DU 01 AVR 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DELA DEMANDE DE COTATIONS N° 00002/DC/ MINTP/SG/CPR-FC/CSPM-PFC/2023 DU 03 JANVIER 2024 POUR L'ORGANISATION DE DEUX 02 VOYAGES DE PRESSE ET LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE SUR LES PROJETS COFINANCES PAR LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

18

Reference [N/A](#) [Lire](#)

Titre/objet RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION EN PROCÉDURE D'URGENCE N°01/DC/HYDRAC/CIPM/2024 DU 28/02/2024 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES DE GARDIENNAGE ET DE SÉCURITÉ EN 2024 À LA SOCIÉTÉ HYDROCARBURES-ANALYSES-CONTRÔLES (HYDRAC S.A.)

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

19

Reference [09/DA/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°9/DA/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2024 DU 18 MARS 2024PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

20

Reference [24/00038/D/MINPMEESA/SG/DAG/SDBMM/SM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 24/00038/D/MINPMEESA/SG/DAG/SDBMM/SM/2024 DU 02 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DÉFINITIVE DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 003/AONO/MINPMEESA/CIPM/2024 DU 19 FÉVRIER 2024 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES CHARGÉ DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DU MINPMEESA DE L'ADAMAOUA (PROCÉDURE D'URGENCE).

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

21

Reference [04/AONO/C.16/CDPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/AONO/C.16/CDPM/2024 DU 27/03/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DU MOUNGO DANS LE DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 25-04-2024

22

Reference [09/DM/C/PTA/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°09/DM/C/PTA/2024 PORTANT AHRIBUTION DE LA LEHRE COMMANDE PASSEE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AAONO/C-PTA/CIPM/2024 DU 22/02/2024 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR AU MARCHE DE PITO, COMMUNE DE PITO, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

23

Reference [008/CUD/CCPMUD/ RPM](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE RECRUTEMENT 008/CUD/CCPMUD/ RPM / 2024 DU 26/03/2024 D'UN (E) INGENIEUR DE SUIVI EN VOIRIE ET RESEAUX DIVERS (VRD) A LA CELLULE DE COORDINATION DU PROJET DE MOBILITE URBAINE DE DOUALA (PMUD)

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 29-04-2024

24

Reference [05/HYD/DG/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 06/HYD/DG/CIPM/2024 PORTANT RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 02/DC/HYDRAC/CIPM/2024 DU 22/02/2024 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES DE SERVICES DE GARDIENNAGE ET DE SECURITE EN 2024 A LA SOCIETE HYDRAC S.A

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

25

Reference [151/24/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°151/24/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG DU 27 MARS 2024PORTANT ATTRIBUTION DE QUATRE (04) LETTRES-COMMANDES AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

26

Reference [145/24/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°145/24/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG DU 27 MARS 2024PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

27

Reference [04bis/AONO/C-PTA/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°04BIS/AONO/C-PTA/CIPM/2023 DU 20/02/2024 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DECONSTRUCTION D UN BLOC D'UN LOGEMENT D ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE PENEDANS LA COMMUNE DE PITOA, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, REGION DU NORD

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 22-04-2024

28

Reference [03bis/AONO/C-PTA/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°03BIS/AONO/C-PTA/CIPM/2024 DU 19/02/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE ET D'UN (01) BLOC D'UNE (01) SALLE DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE PITOA, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD,> CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE DOUALARE (LOT 1)> CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC D'UNE (01) SALLE DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BANAYE (LOT 2)

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 22-04-2024



RESUME DES CONSULTATIONS

29

Reference	001 Lire
Titre/objet	APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001 RELATIF A LA SELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DE L'ACTUALISATION DU GUIDE METHODOLOGIQUE DE L'APPROCHE PNDP HIMO EN SITUATION D'URGENCE AU CAMEROUN DATE : 1ER AVRIL 2024
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	24-04-2024

30

Reference	07/DM/C/PTA/2024 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°07/DM/C/PTA/2024 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES PASSEESAPRES AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE N°01/ACNO/ C-PTA/CIPM/2024 DU 28/02/2024RELATIF A L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DE CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRES (CSI) DE PITO, COMMUNE DE PITO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD, EN PROCEDURE D'URGENCELOT N° 1: EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE DOLLERELOT N°2: EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE HARDE BOCKILOT N°3 : EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE TORROYE
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

31

Reference	04/AONO/F.32/CFOUMBOT/CIPM-AI/2024 Lire
Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDERN° 04/AONO/F.32/CFOUMBOT/CIPM-AI/2024 OF 13/03/2027 FOR THE CONSTRUCTION OF SMALL AEP SYSTEM OF SOLAR POMPAGE IN MAYELA AND FOSSANG-MADINA LOCALITIES, FOUMBOT COUNCIL, NOUN DIVISION, WEST REGION.(URGENCY PROCEDURE)
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	03-04-2024

32

Reference	24/00013/C/MINPMEEESA/SG/DAG/SDBMM/SM/2024 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 24/00013/C/MINPMEEESA/SG/DAG/SDBMM/SM/2024 DU 02 AVRIL2024 PORTANT PUBLICATION DÉFINITIVE DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°004/AONR/MINPMEEESA/CIPM/2024 DU 19 FÉVRIER 2024 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES CHARGÉ DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE AVEC GUÉRITE, DES VRD ET AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS SUR LE SITE ABRITANT LES SERVICES DES DÉLÉGATIONS RÉGIONALE DU SUD ET DÉPARTEMENTALE DE LA MVILA DU MINPMEEESA (PROCÉDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2024IMPUTATION BUDGÉTAIRE : 58 39 167 01 441818 361313
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

33

Reference	02/C/C-PTA/2024 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°02/C/C-PTA/2024 DECLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/DAONO/C-PTA/CIPM/2024 DU 19/02/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE ET D'UN (01) BLOC D'UNE (01) SALLE DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE PITO, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD - CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE DOUALARE (LOT 1) ;- CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC D'UNE (01) SALLE DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BANAYE (LOT2) ;
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

34

Reference [D13-60/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° D13-60/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 01 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 002/D13-23/AONO/MINSANTE/CIPM/2024 DU 09 FÉVRIER 2024, POUR LES TRAVAUX DE SÉCURISATION PHYSIQUE ET AMÉNAGEMENT DU SITE DU PROJET DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DE L'HÔPITAL DE RÉFÉRENCE D'OLEMBE.FINANCEMENT : BIP MINSANTE, EXERCICE 2024

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

35

Reference [04/C/C-PTA/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°04/C/C-PTA/2024 DECLARANT INFRUCTUEUXL'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/CPTA/CIPM/2024 DU20/02/2024 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE PUBLIQUE MATERNELLE BILINGUE DE PITOA

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

36

Reference [482 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE3/RA/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 482 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE3/RA/2024 DU 01 AVR 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS DC N° 00001/DC/MINTP/SG/CPR-FC/CSPM-PFC/2023 DU 03 JANVIER 2024 POUR LA CONCEPTION ET LA PRODUCTION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION DE LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A FINANCEMENT CONJOINT DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

37

Reference [011/D13-58/AONO/MINSANTE/CIPM/2024 DU 01/04/24](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/D13-58/AONO/MINSANTE/CIPM/2024 DU 01 AVRIL 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE TECHNIQUE (BET) EN VUE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE RELATIVE AU SUIVI ET CONTRÔLE DES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA DELEGATION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DU SUD OUEST.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 30-04-2024

38

Reference [N/A](#) [Lire](#)

Titre/objet RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION EN PROCÉDURE D'URGENCE N°02/DC/HYDRAC/CIPM/2024 DU 28/02/2024 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES DE NETTOYAGE DES BÂTIMENTS ET DE L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS EN 2024 À LA SOCIÉTÉ HYDROCARBURES-ANALYSES-CONTRÔLES (HYDRAC S.A.)

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

39

Reference [016/ONIT/NWRA/ITB/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDERNO.016/ONIT/NWRA/ITB/2024 OF 01/04/2024FOR THE REHABILITATION OF CLASSROOMS IN SOME SECONDARY AND HIGH SCHOOLS IN THE NORTH WEST REGION (DIVIDED INTO 3 LOTS)FINANCING: PUBLIC INVESTMENT BUDGET – 2024

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 25-04-2024

RESUME DES CONSULTATIONS

40

Reference	05/AONO/R-OU/D-NOUN/C-FBOT/CIPMP/2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 05/AONO/R-OU/D-NOUN/C-RBOT/CIPVLP/2024 DU 13/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL À L'EP DE NKOONDJA-POUOLOUM DANS LACOMMUNE DE FOUMBOT, DÉPARTEMENT DU NOUN, RÉGION DE L'OUEST.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	03-04-2024

41

Reference	08/DM/C/PTA/2024 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°08/DM/C/PTA/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AAONO/C-PTA/CIPM/2024 DU 22/02/2024 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX MAGASINS AU MARCHE DE PITO, COMMUNE DE PITO, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

42

Reference	10/DA/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2024 Lire
Titre/objet	DECISION N°10/DA/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2024 DU 19 MARS 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

43

Reference	37/24/AONO/SDCC/CIPM Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°037/24/AONO/SDCC/CIPM DU 21/03/2024 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE MATERIELS ROULANTS A LA SODECOTON
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	17-04-2024

44

Reference	010/D13-57/AONO/MINSANTE/CIPM/2024 DU 01/04/24 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/D13-57/AONO/MINSANTE/CIPM/2024 DU 01 AVRIL 2024 POUR LA FINALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION REGIONALE DE LA SANTE DU SUD OUEST
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	30-04-2024

45

Reference	018/ONIT/NWRA/ITB/2024 Lire
Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 018/ONIT/NWRA/ITB/2024 OF 02/04/2024 FOR THE REHABILITATION OF GOVERNMENT TECHNICAL COLLEGES, GOVERNMENT SECONDARY SCHOOLS AND GOVERNMENT HIGH SCHOOLS IN THE NORTH WEST REGION DIVIDED INTO 2 LOTS BY EMERGENCY PROCEDURE FINANCING: PUBLIC INVESTMENT BUDGET - 2024 ASSIGNED TO THE NORTH WEST REGIONAL ASSEMBLY.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	26-04-2024

RESUME DES CONSULTATIONS

46

Reference	07 DA/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2024 Lire
Titre/objet	N°06 DA/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2024 DU 12 MARS 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N-06/AONO/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2024 DU 30/01/2024 RELATIVE AUX TRAVAUX DE FINITION DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FAMILLE DE FIGUIL.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

47

Reference	017/ONIT/NWRA/ITB/2024 Lire
Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDERNO .017/ONIT/NWRA/ITB/2024 OF 01/04/2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A FENCE AT THE GOVERNMENT BILINGUAL HIGH SCHOOL BAMENDAKWE, NORTH WEST REGION (PHASE 1) FINANCING: PUBLIC INVESTMENT BUDGET – 2024
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	25-04-2024

48

Reference	17/AONO/LT/CR /CIPM/2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 17/AONO/LT/CR /CIPM/2024 DU 02 AVRIL 2024 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE AEP ALIMENTÉE PAR ÉNERGIE SOLAIRE AU VILLAGE NDOLAH ARRONDISSEMENT DU NORD MAKOMBE DANS LE DEPARTEMENT DU NKAM.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	25-04-2024

49

Reference	05/AONO/RO/PCR/CIPM-ROUTES/2024 Lire
Titre/objet	OPEN NATTIONAL INVITATION TO TENDER N°05/AONO/RO/PCR/CIPM-ROUTES/2024 OF 26 MARCH 2024 FOR THE BUILDING OF SOME WORK OF ART IN SOME EREAS OF THE WEST REGION IN FOUR (4) LOTS. (BUILDING OF A 3,00X3,00 CULVERT AT TYO VILLAGE ON THE BRIDGE JOINING SUR LA TRAVERSE CARREFOUR TROIS VENTES TO COLLÈGE PRIVE DE L'OUEST Y/C DEVELOPEMENT OF ACCESS ROAD ON 1KM BAFOUSSAM II SUB DIVISION, IN MIFI DIVISION(LOT 1), BUILDING OF A SUSTAINABLE BRIDGE ON THE CHI MEKONGUIE RIVER ON THE ROUTE RO 611 AU PK14+000 BANJA SUB DIVISION, HAUT-NKAM DIVISION(LOT 2), BUILDING OF TWO 1.5X1.5 CULVERTS AT PK1+500 AND PK4+800 AND A 2.5X2.5 CULVERT AT PK5+800 ON THE ROAD RO634 : HOUA (INTER N4) -HA -LEMLA-DJIONE (INTER RO634) IN PETE-BANDJOUN COUNCIL, KOUNG-KHI DIVISION (LOT 3), BUILDING OF A 1.50 X 1.50 CULVERT ON THE NATIONAL ROAD N°5 BANDJA-BANKA ROAD SECTION IN HAUT-NKAM DIVISION (LOT 4) FINANCING: 2024 PUBLIC INVESTMENT CREDIT AND THE FOLLOWING
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	23-04-2024

50

Reference	0095 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE2/NNEY/2024 Lire
Titre/objet	DECISION N° 0095 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE2/NNEY/2024 DU 01 AVR 2024 PORTANT ATTRIBUTION DU CONTRAT RELATIF A LA DEMANDE DE COTATIONS N° 00002/DC/MINTP/SG/CPR-FC/CSPM-PFC/2023 DU 03 JANVIER 2024 POUR L'ORGANISATION DE DEUX 02 VOYAGES DE PRESSE ET LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE SUR LES PROJETS COFINANCES PAR LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPEMENT.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

51	Reference	06/AONO/R-OU/D-NOUN/C-FBOT/CIPMP/2024 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/R-OU/D-NOUN/C-FBOT/CIPMP/2024 DU 13/04/2024 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE D'UNE PISTE AGRICOLE RN6 (ENTRÉE MFOPIT) - ENTRÉE NJIKWAN - COURS D'EAU KWETVU - ROUTE MOMO (CARREFOUR BAMOUGOUM) LONG DE 4,7 KM DANS LA COMMUNE DE FOUMBOT, DÉPARTEMENT DU NOUN. RÉGION DE L'OUEST. (EN PROCÉDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BIP MINADER EXERCICE 2024
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	03-04-2024

52	Reference	16/AONO/CR-LT/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°16/AONO/CR-LT/CIPM/2024 DU 02 AVRIL 2024 DES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE SOINS PALLIATIFS A L'HOPITAL REGIONAL DE NKONGSAMBA DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2ÈME, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL (PHASE 2)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	25-04-2024

53	Reference	03/AONO/F.32/C.FOUMBOT/CIPM-AI/2024 Lire
	Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDERN° 03/AONO/F.32/C.FOUMBOT/CIPM-AI/2024 OF 11/03/2024 FOR THE ELECTRIFICATION OF NJIMBOT 2 MARKET AND NJILOUM LOCALITIES IN FOUMBOT COUNCIL, NOUN DIVISION, WEST REGION.(URGENCY PROCEDURE)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	01-04-2024

54	Reference	10/AONO/CR-LT/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°10/AONO/CR-LT/CIPM/2024 DU 02 AVRIL 2024 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION D'UN BATIMENT DE TYPE R+2 POUR ONZE(11) SALLES DE CLASSES AVEC HUIT(08)TOILETTES ET TROIS(03)BUREAUX ET UNE(01) CAGE D'ESCALIER ET DES VERANDAS AU LYCEE TECHNIQUE DE NKONGSAMBA II DANS LE DEPARTEMENT DU MOUNGO/REGION DU LITTORAL(PHASE1).
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	25-04-2024

55	Reference	007 /ONIT/LIC/FAKO/LIMBE I TB/RF 2024 Lire
	Titre/objet	TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°: 007 /ONIT/LIC/FAKO/LIMBE I TB/RF 2024 OF 01/04/2024 FOR MAINTENANCE WORKS OF MAFANY QUARTERS FROM NEW BOTANIC GARDENS COUNCIL RESTAURANT TO GHS LIMBE ROAD FINANCING: MINTP PUBLIC INVESTMENT BUDGET, ROAD FUND LINE 2024- 2025
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	03-04-2024

56	Reference	02/AONO/C- DDG/SG/SIGAMP/CIPMP-DDG/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02 /AANO/C-DDG/SG/SIGAMP/CIPMP-DDG/2024 DU 25/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE ENTREE NOTABLE FAMWOOUO-CSL FAMWOOUO-DEMKAM-DEMBOM AVEC BRETELLE FONEGOM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE DJEBEM, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI, REGION DE L'OUEST ; EN PROCEDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	19-04-2024



RESUME DES CONSULTATIONS

57	Reference	07/ONIT/LIIC/FAKO/LIMBE II TB/RF 2024 Lire
	Titre/objet	TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER (BY EMERGENCY PROCEDURE) NO: 07/ONIT/LIIC/FAKO/LIMBE II TB/RF 2024 OF 01/04/2024 FOR MAINTENANCE INTER N3-CHIEFS PALACE ROAD (0.55 KM), LIMBOLA FINANCING: MINTP PUBLIC INVESTMENT BUDGET, ROAD FUND LINE 2024- 2025
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	17-04-2024

58	Reference	02bis/AONO/C-PTA/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°02(BIS)/AONO/C-PTA/CIPM/2024 DU 19/02/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE PITO, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD.> CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE FORTY (LOT 1)> CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BAINAWARE BADJENGO (LOT 2)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	22-04-2024

59	Reference	06bis/AONO/C-PTA/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06BIS/DAONO/C-PTA/CIPM/2024 DU 20/02/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC MATERNEL A L'ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE DE BE DANS LA COMMUNE DE PITO, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	22-04-2024

60	Reference	05bis/AONO/C-PTA/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°05BIS/AAONO/C-PTA/CIPM/2024 DU 20/02/2024 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC MATERNEL A L'ÉCOLE PUBLIQUE MATERNELLE BILINGUEDE PITO, COMMUNE DE PITO, DEPARTEMENT DE LABENOUE, REGION DU NORD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	22-04-2024

61	Reference	001/MINEPAT/PNDP/CSPM/2024 Lire
	Titre/objet	LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS N°001/MINEPAT/PNDP/CSPM/2024 DU 1ER AVRIL 2024 RELATIVE À L'ACQUISITION DES FOURNITURES POUR LES VÉHICULES À LA CELLULE NATIONALE DE COORDINATION DU PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	15-04-2024

62	Reference	02/AC/F-31/SAEF/CDPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N° 02/AC/F-31/SAEF/CDPM/2024 DU 18/03/2024 POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU-A LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES BAMBOUTOS DANS LE DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	15-04-2024



RESUME DES CONSULTATIONS

63

Reference	31/24/AONO/SDCC/CIPM Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°31/24/AONO/SDCC/CIPM DU 19/03/2024 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE PNEUMATIQUES POUR CAMIONS ET REMORQUES A LA SODECOTON
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	08-04-2024

64

Reference	10/ONIT/MINDDEVEL/BC/BCITB/2024 Lire
Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 10/ONIT/MINDDEVEL/BC/BCITB/2024 OF 27/03/2024 FOR THE MAINTENANCE OF COMMUNAL ROAD SMALL MARKET -WAPU-CMA BALIKUMBAT AND WAPU-FON'S PALACE (6.5KM) AND THE CONSTRUCTION OF DEULU BRIDGE (10M) IN (THREE PHASE) BALIKUMBAT MUNICIPALITY, NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION BY EMERGENCY PROCEDURE. FINANCING: 2024, 2025 AND 2026 MINTP, ROAD FUND BUDGET LINE
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	18-04-2024

65

Reference	005/ASMI/FEICOM/2024 Lire
Titre/objet	AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 005/ASMI/FEICOM/2024 DU 27/03/2024 PROJET DE DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR DE L'ELEVAGE ET DE LA PISCICULTURE (PD CVEP) (SERVICES DE CONSULTANTS) SECTEUR : ELEVAGE ET PÊCHE
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	22-04-2024

66

Reference	D13-29/C/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM/tn/2024 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° D13-29/C/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM/TN/2024 DU 21 FEVRIER 2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 003/AOIO/MINSANTE/CSPM-PNLP/2022 DU 04 AVRIL 2022 POUR L'ACHAT DES MOUSTIQUAIRES IMPRÉGNÉES À LONGUE DURÉE D'ACTION POUR LES RÉGIONS DU CENTRE ET DU SUD EN TROIS LOTS
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

67

Reference	007/ONIT/LIIC/FAKO/L3CTB/P1B 2024 Lire
Titre/objet	TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 007/ONIT/LIIC/FAKO/L3CTB/P1B 2024 OF 27/03/2024 FINANCING: PUBLIC INVESTMENT BUDGET 202-1 FOR THE REHABILITATION OF GOVERNMENT SCHOOL (GS) IJAW-MABETA, LIMBE III COUNCIL
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	17-04-2024

68

Reference	D13-59/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° D13-59/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 01 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001/D13-22/AONO/MINSANTE/CIPM/2024 DU 09 FÉVRIER 2024, POUR L'ACQUISITION DE SEPT (07) VÉHICULES PICK-UP PARTICULIÈREMENT, LA PÉRENNISATION DU CHÈQUE SANTÉ AU NIVEAU DES TIERS PAYANTS (FONDS RÉGIONAUX POUR LA PROMOTION DE LA SANTÉ) ET DES RÉGULATEURS (DÉLÉGATIONS RÉGIONALES DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DISTRICTS DE SANTÉ) FINANCEMENT : BIP/ABS MINSANTE, EXERCICE 2024
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

69

Reference	05/C/C-PTA/2024 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°05/C/C-PTA/2024 DECLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/CPTA/CIPM/2024 DU 20/02/2024 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE PUBLIQUE MATERNELLE BILINGUE DE PITO A
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

70

Reference	ADDITIF N°002/AD/LT/CR/CIPM /2024 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°002/AD/LT/CR/CIPM /2024 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 06/AONO/LT/CR/CIPM/2024 DU 29 FEVRIER 2024 POUR LA CONSTRUCTION D'UN RESEAU ELECTRIQUE MONOPHASE DANS LA LOCALITE DE YABI MAPAN.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**DECISION N° 0094/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE3/RA/2024 DU 01 AVR 2024 PORTANT PUBLICATION
DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS DC N° 00001/DC/MINTP/SG/CPR-FC/CSPM-PFC/2023
DU 03 JANVIER 2024 POUR LA CONCEPTION ET LA PRODUCTION DES SUPPORTS DE
COMMUNICATION DE LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A FINANCEMENT CONJOINT DU
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,
Vu La Constitution ;
Vu La Loi N° 2018/012 du 11 janvier 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;
Vu La Loi N° 2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2024 ;
Vu Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
Vu Le Décret N° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
Vu Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu Le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu Le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu Le Décret N° 2018/461 du 07 août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;
Vu Le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu L'Arrêté N° 00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;
Vu L'Arrêté N°0271/MINMAP/CAB du 27 septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;
Vu La Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels ;
Vu La Décision N°154/D/MINTP/CAB du 16 juillet 2019 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics ;
Vu La Décision N° 112/D/MINTP/CAB du 12 mai 2021 constatant la composition de la Commission Spéciale de Passation des Marchés de Projets à Financement Conjoint auprès du Ministère des Travaux Publics ;
Vu La Circulaire N° 00000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024 ;
Vu Demande de Cotations N°098 /DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 du 20 DEC 2023 relative à la conception et la production des supports de communication de la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint (CPR-FC) du Ministère des Travaux Publics
Vu Les Offres des soumissionnaires ;
Vu Le Procès-Verbal du 21 février 2024 de la Commission Spéciale de Passation des Marchés des Projets à Financement Conjoint du MINTP adoptant le rapport d'évaluation des offres ;

DECIDE :

Article 1 : le prestataire dont le nom suit est retenu pour la conception des supports de communication de la cellule des projets routiers à financement conjoint du ministère des travaux publics en un lot unique :

PRESTATAIRE RETENU			
Nom et adresse	Prix final évalué en francs CFA	Prix final en lettre évalué en francs CFA	Observations
BETA PRINT SARL B.P yaounde tel: 699 23 66 91/672 70 82 97	12 795 525 FCFA TTC	Douze millions sept cent quatre-vingt-quinze mille cinq cent vingt cinq	Offres jugées conformes pour l'essentiel aux dispositions du dossier de Demande de Cotations

Article 2 : Le mandataire de l'Entreprise attributaire est invité à se présenter à la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint, pour la souscription de son projet de Marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 1 Avril 2024

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

ADDITIF N°001/AD/LT/CR/CIPM /2023 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/CR-LT/CIPM/2024 DU 29 FEVRIER 2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON YABASSI (INTER R0306) – SOLE -- LOUM (CARREFOUR BONKENG), LONGUEUR 52,45 KM DANS LE DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL. LOT 1 ET LOT 2.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... n/a
	Lire plutot NB: TELECHARGER LE FICHIER D'ORIGINE POUR AVOIR ACCES AU CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

DOUALA le 22 Mars 2024

Le PRÉSIDENT

BANLOG Polycarpe

MINISTÈRE DES PETITES MOYENNES ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

DECISION N° 24/00037/D/MINPMEESA/SG/DAG/SDBMM/SM/2024 DU 02 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DÉFINITIVE DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 004/AONR/MINPMEESA/CIPM/2024 DU 19 FÉVRIER 2024 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES CHARGÉ DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE AVEC GUÉRITE, DES VRD ET AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS SUR LE SITE ABRITANT LES SERVICES DES DÉLÉGATIONS RÉGIONALE DU SUD ET DÉPARTEMENTALE DE LA MVILA DU MINPMEESA (PROCÉDURE D'URGENCE).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime financier de l'Etat et des autres Entités Publics;

Vu La loi 2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;

Vu le Décret n°77/41 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers ;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001, portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012;

Vu le Décret n°2010/062 du 05 mars 2010 portant Organisation du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 janvier 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la Décision n°00000627/CAB/MINMAP/ du 18 août 2017 portant nomination des Présidents des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés ;

Vu Arrêté n°207/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Département Ministériels et de certaines Administrations Publiques;

Vu la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;



Vu la lettre-Circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoire à Observer suite à la signature et à la publication du Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du code des marchés Publics ;

Vu Circulaire N°00000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2024 ;

Vu l'Appel d'Offres National Restreint n°004/AONR/MINPMEESA/CIPM/2024 du 19 février 2024 relatif au recrutement d'un bureau d'études chargé de la maîtrise d'œuvre du projet de construction d'une clôture avec guérite, des VRD et aménagements extérieurs sur le site abritant les services des Délégations Régionale du SUD et Départementale de la MVILA du MINPMEESA (procédure d'urgence).

DECIDE :

Article 1 : Le soumissionnaire dont le nom suit est définitivement déclaré adjudicataire de l'Appel d'Offres susvisé :

Désignation	Adjudicataire	Délai d'exécution	Montant (TTC)	Lieu d'exécution
Recrutement d'un bureau d'études chargé de la maîtrise d'œuvre du projet de construction d'une clôture avec guérite, des VRD et aménagements extérieurs sur le site abritant les services des Délégations Régionale du SUD et Départementale de la MVILA du MINPMEESA	ETS SONIA BP : 12 555 Yaoundé	07 mois	Dix millions neuf cent onze mille trois cent soixante -quinze (10 911 375) francs CFA.	EBOLOWA

Article 2 : Le financement de dépense y afférente sera imputé au millésime 58, Chapitre 39, logé dans la rubrique suivante:

? Programme : 167
? Action : 01
? Article : 441818
? Paragraphe : 361313
? Section : 911

Article 3 : Ladite entreprise est invitée à se présenter au Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale de l'Artisanat, Direction des Affaires Générales (Service des Marchés, Porte 15T02), dans un délai de sept (07) jours à compter la date de publication de la présente Décision, en vue de la souscription des projets de Lettre Commande.

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée, puis publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 2 Avril 2024

Le MINISTRE

BASSILEKIN III Achille

COMMUNE DE PITOA

DECISION MUNICIPALE N°06/DM/C/PTA/2024 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES PASSEES APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/DAONO/C/PTA/CIPM/2024 DU 19/02/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE PITOA, DÉPARTEMENT DE LABÉNOUÉ, RÉGION DU NORD- CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE GUIDJAROU (LOT 1) ; - CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE GADA MAYO PITOA (LOT 2) ;

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PITOA, AUTORITE CONTRACTANTE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire la composition des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Lettre circulaire n° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu l'avis d'appel d'offres national ouvert susmentionné ;

Vu la proposition d'attribution n°01/CIPM/PCI/PITOA signée en date du 20/03/2024, du président de la Commission Ad hoc, après l'examen du rapport de la Sous Commission d'Analyse des Offres ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1er : Les Lettres Commandes, objet du dossier de l'avis d'appel d'offres national ouvert susvisé sont, pour compter de la date de signature de la présente décision attribuées ainsi qu'il suit :

N° lot	Nature des travaux	Adjudicataire	Montant TTC en Franc CFA	Délai d'exécution
01	CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE GUIDJAROU	ETS ANN AND CO, Téléphone. 656 017 781	Dix neuf millions vingt un mille six cent neuf (19 021 609) Francs CFA ; premier avec une note technique de 75.60% et une enveloppe TTC moins disante.	Trois (03) mois
02	CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE GADA MAYO PITOA	AFRICA BUSINESS COMPANY SARL (En abrégé, ABC SARL) Tél. 698 87 71 91	Dix neuf millions neuf cent quatre vingt neuf mille trois cent quarante un (19 989 341) Francs CFA. Premier avec une note technique de 73.17%.	Trois (03) mois

Article 2 : Les entreprises susvisées ne pourront exécuter lesdits marchés qu'après signature des documents contractuels y relatifs. Le délai d'exécution court dès notification de l'ordre de service.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

PITOA le 27 Mars 2024

Le MAIRE

OUSMANOU AMAN SA'ALY

HYDROCARBURES-ANALYSES-CONTRÔLES

**DECISION N° 06/HYD/DG/CIPM/2024 PORTANT RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION EN
PROCÉDURE D'URGENCE N° 02/DC/HYDRAC/CIPM/2024 DU 22/02/2024 POUR LA FOURNITURE DE
SERVICES DE NETTOYAGE DES BATIMENTS ET DE L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS EN 2024 A LA
SOCIETE HYDRAC S.A.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL, MAÎTRE D'OUVRAGE

Vu la Constitution,

Vu le décret n°2007/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques,

Le décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

La résolution n° 06/CA/12/2018 fixant les seuils de bons de commandes, lettres commandes et demandes de cotation de la société HYDRAC S.A. ;

La résolution n° 07/CA/12/2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société HYDRAC S.A. ;

La résolution n° 08/CA/12/2018 portant création, organisation et fonctionnement du Comité d'Arbitrage et d'Examen de Recours relatif aux marchés de la société HYDRAC S.A. ;

La résolution n° 06/CA/12/2020 du 15/12/2020 portant désignation du Président, des membres et du secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société HYDRAC S.A. ;

Vu le procès-verbal de la Commission de la séance d'ouverture du 19 mars 2024 relative à la demande de cotation en procédure d'urgence n°02/DC/HYDRAC/CIPM/2024 du 22 février 2024 pour la fourniture de services de nettoyage des bâtiments et de l'entretien des espaces verts en 2024 à la société HYDRAC S.A.,

Vu la note n°13/24/HYD/CIPM/fk du 19 mars 2024, portant ouverture des plis, de la Demande de Cotation en procédure d'urgence n° 02/DC/HYDRAC/CIPM/2024 du 22/02/2024 pour la fourniture de services de nettoyage des bâtiments et de l'entretien des espaces verts en 2024 à la société HYDRAC S.A.,

Décide :**Article 1 :**

Le Marché relatif à la Demande de Cotation en procédure d'urgence susmentionnée est attribué à la société MOZALE Sarl, Siège Social : Rue Dika Mpondo (Akwa) B.P. : 5052 Douala, Tél. : 233.42.23.34/233.42.78.61/697.13.55.60 Fax : 233.42.23.34

- Montant mensuel HT :**3.108.425** (trois millions cent huit mille quatre cent vingt-cinq) FCFA,
- Montant total hors taxes : **27.975.825** (vingt-sept millions neuf cent soixante-quinze mille huit cent vingt-cinq) FCFA,
- Montant TVA : **5.385.346** (cinq millions trois cent quatre-vingt-cinq mille trois cent quarante-six) FCFA,
- Montant TTC : **33.361.171** (trente-trois millions trois cent soixante un mille cent soixante-onze) FCFA.
- Période d'exécution : 1^{er} avril 2024 au 31 décembre 2024.

Article 2 :

La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

DECISION N° 1870/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 01 AVRIL 2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSÉ L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001/D13-22/AONO/MINSANTE/CIPM/2024 DU 09 FÉVRIER 2024, POUR L'ACQUISITION DE SEPT (07) VÉHICULES PICK-UP PARTICULIÈREMENT, LA PÉRENNISATION DU CHÈQUE SANTE AU NIVEAU DES TIERS PAYANTS (FONDS RÉGIONAUX POUR LA PROMOTION DE LA SANTÉ) ET DES RÉGULATEURS (DÉLÉGATIONS RÉGIONALES DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DISTRICTS DE SANTÉ).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la loi n°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;

Vu le décret n°77/41 du 03 Février 1977 fixant l'Organisation et les Attributions des Contrôles financiers, modifié et complété par le décret n°2013/066 du 28 Février 2013 ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant Formation du Gouvernement, modifié par le décret n°2015/434 du 02 Octobre 2015 portant Réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 mars 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le décret n°2013/093 du 03 Avril 2013 portant Organisation du Ministère de la Santé Publique ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant Réaménagement du Gouvernement ;

Vu la circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la [circulaire n°2023/001 du 30 août 2023 relative à la préparation du budget de l'État pour l'exercice 2024](#) ;



Vu la [circulaire N°00000026/C/MINFI du 29 décembre 2023](#) portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024 ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°001/D13-22/AONO/MINSANTE/CIPM/2024 du 09 février 2024, pour l'acquisition de sept (07) véhicules pick-up particulièrement, la pérennisation du chèque sante au niveau des tiers payants (Fonds Régionaux pour la Promotion de la Santé) et des régulateurs (Délégations Régionales de la Santé Publique et Districts de Santé).

DECIDE :

Article 1^{er} : - L'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°001/D13-22/AONO/MINSANTE/CIPM/2024 du 09 février 2024, pour l'acquisition de sept (07) véhicules pick-up particulièrement, la pérennisation du chèque sante au niveau des tiers payants (Fonds Régionaux pour la Promotion de la Santé) et des régulateurs (Délégations Régionales de la Santé Publique et Districts de Santé), est déclaré **infructueux**.

Article 2 : - La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 1 Avril 2024

Le MINISTRE

MANAOUDA Malachie

MINISTÈRE DES PETITES MOYENNES ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

COMMUNIQUE N° 24/00014/C/MINPMEESA/SG/DAG/SDBMM/SM/2024 DU 02 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DÉFINITIVE DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 003/AONR/MINPMEESA/CIPM/2024 DU 19 FÉVRIER 2024 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES CHARGÉ DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DU MINPMEESA DE L'ADAMAOUA (PROCÉDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2024IMPUTATION BUDGÉTAIRE : 58 39 167 01 441010 361313

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, Maître d'Ouvrage, communique :

Par **Décision N°24/00038/D/MINPMEESA/SG/DAG/SDBMM/SM/2024 DU 02 AVRIL 2024**, le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire des travaux susvisés :

Désignations	Adjudicataires	Délai d'exécution	Montant (TTC)	Lieu d'exécution
Recrutement d'un bureau d'études chargé de la maîtrise d'œuvre des travaux de construction de la Délégation Régionale du MINPMEESA de l'ADAMAOUA	Groupement ETS BATI CONSEIL/ ETS SONIA BP : 681 Yaoundé	17 mois	Trente et un millions huit cent quatre-vingt-sept mille quatre cent cinquante (31 887 450) francs CFA.	NGAOUNDERE

Ledit Groupement est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, Direction des Affaires Générales (Service des Marchés, Porte 15T02), pour les formalités de signature des Lettres Commandes.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 2 Avril 2024

Le MINISTRE

BASSILEKIN III Achille

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**DECISION N° 1000/D/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM/TN/2024 DU 20 FEVRIER 2024 PORTANT
ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT
N°003/AOIO/MINSANTE/CSPM-PNLP/2022 DU 04 AVRIL 2022 POUR L'ACHAT DES MOUSTIQUAIRES
IMPRÉGNÉES À LONGUE DURÉE D'ACTION POUR LES RÉGIONS DU CENTRE ET DU SUD EN TROIS
LOTS.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°96/03 du 04 janvier 1996 portant Loi-Cadre dans le domaine de la santé ;

Vu la Loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011, portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2013/093 du 03 avril 2013 portant organisation du Ministère de la Santé Publique ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la Circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques, pour l'Exercice 2023;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres N°003/AOIO/MINSANTE/CSPM-PNLP/2022 du 04 avril 2022;

Vu la lettre n°003/L/MINSANTE/CSPM-PNLP du 12 janvier 2023 portant proposition l'Appel d'Offres N°003/AOIO/MINSANTE/CSPM-PNLP/2022 du 04 avril 2022 ;

Vu les Décisions N°000008/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ N°000009/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ et N°000010/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ du 26 janvier 2024 relatives au recours des entreprises NAN COMPANY LIMITED (2), ABK & Cie SARL et BIOLYNX TIC BENIN introduits dans le cadre de l'appel d'offres N°003/AOIO/MINSANTE/CSPM-PNLP/2022 du 04 avril 2022 pour l'achat des MILDA dans les régions du centre et du Sud en trois (03) lots.

DECIDE :

Article 1^{er} : en application des dispositions de l'article 101 alinéa 2 du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics, les soumissionnaires ci-dessous sont déclarés Adjudicataires de l'Appel d'Offres

N°003/AOIO/MINSANTE/CSPM-PNLP/2022 du 04 avril 2022 pour l'achat des Moustiquaires Imprégnées à Longue Durée d'Action pour les régions du Centre et du Sud en trois lots :

Lot N°	Intitulé du lot	Nom du soumissionnaire	Montant TTC (FCFA)	Délai de livraison
1	Achat de MILDA PBO pour la région du Centre	NAN COMPANY LIMITED	6 682 589 500	180 jours
2	Achat des MILDA NGN pour la région du Centre	ABK & Cie SARL	769 125 000	180 jours
3	Achat de MILDA PBO pour la région du Sud	BIOLYNX & TIC BENIN	1 066 533 650	180 jours

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée suivant la procédure d'urgence, puis communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 20 Février 2024

Le MINISTRE

MANAOUDA Malachie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

DECISION N° 1870/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 01 AVRIL 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 002/D13-23/AONO/MINSANTE/CIPM/2024 DU 09 FÉVRIER 2024, POUR LES TRAVAUX DE SÉCURISATION PHYSIQUE ET AMÉNAGEMENT DU SITE DU PROJET DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DE L'HÔPITAL DE RÉFÉRENCE D'OLEMBE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la loi n°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;

Vu le décret n°77/41 du 03 Février 1977 fixant l'Organisation et les Attributions des Contrôles financiers, modifié et complété par le décret n°2013/066 du 28 Février 2013 ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant Formation du Gouvernement, modifié par le décret n°2015/434 du 02 Octobre 2015 portant Réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 mars 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le décret n°2013/093 du 03 Avril 2013 portant Organisation du Ministère de la Santé Publique ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant Réaménagement du Gouvernement ;

Vu la circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la [circulaire n°2023/001 du 30 août 2023 relative à la préparation du budget de l'État pour l'exercice 2024](#) ;

Vu la [circulaire N°00000026/C/MINFI du 29 décembre 2023](#) portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024 ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°002/D13-23/AONO/MINSANTE/CIPM/2024 du 09 février 2024, pour les travaux de sécurisation physique et aménagement du site du Projet de Construction et Equipement de l'Hôpital de Référence d'OLEMBE ;

Considérant le procès-verbal de 12^{ème} session du 26 mars 2024 de la Commission Interne de Passation des Marchés ;

Considérant la proposition d'attribution n°018/L/CIPM/24 du 28 mars 2024 de la Commission Interne de Passation des Marchés.

DECIDE :

Article 1^{er} : - L'entreprise ci-dessous citée est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert aux montant et délai ci-après :

Objet	Adjudicataire	Enveloppe prévisionnelle en FCFA	Montant TTC en FCFA	Exécution		Rang	Observations
				Délai	Lieu		
Travaux de sécurisation physique et aménagement du site du Projet de Construction et Equipement de l'Hôpital de Référence d'OLEMBE.	BAF & CO SARL BP: 8155 Yaoundé Tél. : 698 692 821 / 222 303 216	50 000 000	46 479 238	04 mois	Hôpital de Référence d'OLEMBE	1 ^{er}	Proposé attributaire

Article 2 : - Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter à la Direction des Ressources Financières et du Patrimoine (Service des Marchés Publics) pour l'établissement de son projet de Lettre-Commande correspondant.

YAOUNDE le 1 Avril 2024

Le MINISTRE

MANAOUDA Malachie

Article3 : - La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE FIGUIL

**N°07 DA/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2024 DU 12 MARS 2024 PORTANT
PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE
COTATIONN-02/DC/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2024 DU 08/02/2024 RELATIVE AUX TRAVAUX
D'APPUI AUX REBOISEMENTS DES SITES DE NIOUA ET DE LAM - KONG-KONG - DAHAL DANS LA
COMMUNE DE FIGUIL.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2011/410 du 9 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/365 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses différents textes d'application ;

Vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu la Circulaire n° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics;

Vu la Circulaire n°00000026/C/MINFI du 29 Décembre 2023 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Autres Entités Publiques, pour l'Exercice 2024;

Vu la Loi n° 2023/019 du 19 Décembre 2023 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2024 ;

Vu la Décision N°002/DM/C-F/SG/du 12 Juillet 2019 portant constatation de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Figuil,

**Considérant LA DEMANDE DE COTATION N°02/DC/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2024 DU 08/02/2024
RELATIVE AUX TRAVAUX D'APPUI AUX REBOISEMENTS DES SITES DE NIOUA
ET DE LAM - KONG-KONG - DAHAL DANS LA COMMUNE DE FIGUIL**

DECIDE:

Article 1er- L'Entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire du Marché relatif à la demande de cotation

suscitée:

N°DC	Adjudicataire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
02	ETS FOWANA FILS Tél : 696 38 40 68 / 672 20 5184	9 993150	03 mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

FIGUIL le 12 Mars 2024

Le MAIRE

MANA MESSINGUE

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

DECISION N°152/24/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG DU 27 03 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

Ø Vu la loi n°98/013 du 14 juillet 1998 relative à la concurrence;

Ø Vu la loi n°2010/021 du 21 décembre 2010 relative régissant le commerce électronique au Cameroun ;

Ø Vu la loi n°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun;

Ø Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat du Cameroun et des autres entités publiques;

Ø Vu la loi n°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2024;

Ø Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Ø Vu le décret N°2012/076du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Ø Vu L'arrêté n°9/MINMAP/CAB du 23 Janvier 2023 Fixant les seuils et les types de marchés pouvant faire l'objet de passation par voie électronique au titre de l'exercice 2023.

Ø Vu L'arrêté n°10/MINMAP/CAB du 23 Janvier 2023 Fixant la liste des actes et documents à publier obligatoirement sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics au titre de l'exercice 2023 ;

Ø Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Ø La circulaire n°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des marchés publics ;

Ø Vu la circulaire n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant sur les modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;

Ø Vu La Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics;

Ø Vu La Circulaire n°00000026/C/MINFI du 29 Décembre 2023 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques, pour l'Exercice 2024 ;

Ø Vu La Consultation de gré à gré N°07/GG/MINESEC/DRFM/CIPM/2024 du 07 Mars 2024;

Ø Vu Le rapport de la Sous-Commission d'Analyse des offres.

DECIDE

Article 1^{er} : L'entreprise ci-après désignée est attributaire de la Lettre-Commande relative à la Consultation N°07/GG/MINESEC/DRFM/CIPM/2023 du 07 Mars 2024 relative à l'acquisition des équipements et matériels de compétition pour les finales nationales des jeux FENASSCO ligue « A », Edition 2024 dans la localité de MOKUNDANGE- LIMBE de la manière suivante

DC N°	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT en FCFA TTC	DELAI (JOURS)	FINANCEMENT
07	Acquisition des équipements et matériels de compétition pour les finales nationales des jeux FENASSCO ligue « A », Edition 2024 dans la localité de MOKUNDANGE- LIMBE	Société MER ET FILS SARL	24 935 175	07	Subvention du MINSEP à la FENASSCO-A, Edition 2024.

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout ou besoin sera. /-

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

DECISION N°150/24/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG DU 27 MARS 2024 PORTANT ATTRIBUTION D'UN (01) MARCHÉ AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

Ø Vu la loi n°98/013 du 14 juillet 1998 relative à la concurrence;
Ø Vu la loi n°2010/021 du 21 décembre 2010 relative régissant le commerce électronique au Cameroun ;
Ø Vu la loi n°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun;
Ø Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat du Cameroun et des autres entités publiques;
Ø Vu la loi n°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2024;
Ø Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Ø Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
Ø Vu L'arrêté n°9/MINMAP/CAB du 23 Janvier 2023 Fixant les seuils et les types de marchés pouvant faire l'objet de passation par voie électronique au titre de l'exercice 2023.
Ø Vu L'arrêté n°10/MINMAP/CAB du 23 Janvier 2023 Fixant la liste des actes et documents à publier obligatoirement sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics au titre de l'exercice 2023 ;
Ø Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
Ø La circulaire n°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des marchés publics ;
Ø Vu la circulaire n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant sur les modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;
Ø Vu La Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics;
Ø Vu La Circulaire n°00000026/C/MINFI du 29 Décembre 2023 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques, pour l'Exercice 2024 ;
Ø Vu La Consultation de gré à gré N°06/GG/MINESEC/DRFM/CIPM/2024 du 07 Mars 2024;
Ø Vu Le rapport de la Sous-Commission d'Analyse des offres.

DECIDE

Article 1^{er} : L'entreprise ci-après désignée est attributaire du Marché relatif à la Consultation N°06/GG/MINESEC/DRFM/CIPM/2024 du 07 Mars 2024 pour le Transport des athlètes, encadreur et officiels pour le compte des jeux FENASSCO-LIGUE « A », Edition 2024 dans la localité de MOKUNDANGE- LIMBE de la manière suivante :

DC N°	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT en FCFA TTC	DELAI (JOURS)	FINANCEMENT
06	Transport des athlètes, encadreur et officiels pour le compte des jeux FENASSCO-LIGUE « A », Edition 2024 dans la localité de MOKUNDANGE- LIMBE	Etablissements OUSMAN MARTAP ET FILS	111.800.093	13	Subvention du MINESEC à la FENASSCO – A Edition 2024.

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS DE RECRUTEMENT 007/CUD/CCPMUD/ RPM /2024 DU 26 MARS 2024 D'UN (E) INGENIEUR DE SUIVI EN BATIMENT A LA CELLULE DE COORDINATION DU PROJET DE MOBILITE URBAINE DE DOUALA (PMUD).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a sollicité un financement de l'Association Internationale de Développement pour une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du Contrat pour le « Recrutement d'un(e) Ingénieur Réseaux Divers » à la Cellule de Coordination du Projet De Mobilité Urbaine de Douala (CCP/PMUD).

2. Objet

Le Projet de Mobilité Urbaine de Douala a pour principal objectif d'améliorer la mobilité urbaine et de soutenir un développement inclusif le long de certains couloirs de transport rapide par bus et de ses lignes de rabattement dans la Ville de Douala.

Il est structuré autour de cinq composantes notamment : (i) Renforcement institutionnel et professionnalisation des opérateurs ; (ii) Infrastructures routières urbaines, flotte et systèmes de transport de masse (BRT) et mise en œuvre des opérations de transport de personnes ; (iii) Développement axé sur le transit autour du système de transport de masse par BRT ; (iv) Gestion du Projet et (v) Réponse d'urgence contingente incluse pour apporter les ressources de crédit non engagées afin de couvrir les interventions.

3. Consistance des prestations

La mission de l'Ingénieur de Suivi en Bâtiment consistera au sein de la Cellule de Coordination du Projet de Mobilité Urbaine global, en relation avec les Cocontractants, de la mise en œuvre des activités liées aux travaux de construction de bâtiments les attentes et objectifs du projet et selon les règles de l'art.

A ce titre, il travaillera en étroite collaboration avec toutes les personnes et structures impliquées dans l'exécution du projet.

Plus précisément, il exécutera les tâches suivantes :

- préparation et réalisation des études de construction de bâtiment :
 - rédaction des termes de référence,
 - examen et validation des rapports,
 - organisation des réunions de suivi,
 - préparation des Ordres de Service et autres documents de suivi, etc.) ;
 - participation à la passation des marchés des travaux/ maîtrises d'œuvre :
 - rédaction note de présentation des dossiers,
 - présenter les dossiers d'Appel d'offres devant les commissions de passation des marchés compétentes ;
 - analyse des offres,
 - négociation et mise au point des contrats et avenants) ;
 - supervision des activités des maîtres d'œuvres et autres consultants intervenant dans l'exécution des composantes ;
 - contrôle de la mobilisation des maîtres d'œuvres et consultants ;
 - vérification de l'activité des maîtres d'œuvre
 - vérification de la qualité des documents soumis par les maîtres d'œuvre à l'attention du Maître d'Ouvrage ;
 - préparation des Ordres de Service relatifs aux contrats des maîtres d'œuvres ;
 - vérification des factures et décomptes ;
 - supervision générale des travaux, y compris notamment :
 - participation aux réunions de chantier ;
 - vérification générale de la qualité des ouvrages ;
 - contrôle a posteriori des attachements de travaux ;
 - examen des propositions faites par les maîtrises d'œuvres pour l'exécution des travaux.
 - Contribution au suivi-évaluation et à la gestion du projet :
 - participer, à la confection des rapports mensuels/trimestriels/annuels d'activités liés à l'exécution de la Composante 1 du Projet ;
 - tenir à jour des tableaux d'avancement mensuels/trimestriels/annuels des activités des Composantes 2, 3 et des travaux de construction des bâtiments ;
 - participer à la mise à jour du plan de passation des marchés des Composantes 2, 3 et des travaux de construction des bâtiments ;
 - assurer l'archivage des documents de suivi technique des contrats des Composantes 2, 3 et des travaux de construction des bâtiments (avenants, contrats, etc.) en ce qui concerne la construction des bâtiments ;
 - exécution de toutes autres tâches à lui confiées par le Responsable des infrastructures et du suivi-évaluation.

4. Période d'exécution

Le contrat sera conclu pour une durée de deux ans renouvelable après une période d'essai de trois (03) mois renouvelable. Le contrat devra être immédiatement exécuté au lieu de travail à Douala.

5. Participation et origine

invite les consultants Individuels, admissibles à manifester leur intérêt à fournir les prestations ci-dessus décrites. Les consultants doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des services (signature des contrats, certificats/attestation de travail ou de formation, attestation de service fait ou tous autres documents attestant qu'ils ont exécuté dans les bonnes conditions).

Pour assurer la non-perturbation de l'exécution des autres projets de développement, les candidats travaillant ou ayant travaillé pendant les six (6) mois au sein d'une Unité de Gestion de l'un des projets de développement financés par la Banque Mondiale dont la date d'expiration est l'année suivant la publication des présentes termes de référence, ne sont pas éligibles.

6. Remises des offres

Les dossiers complets de manifestation d'intérêt, écrits en français ou en anglais, doivent être déposés, en version papier (accompagnée de la version numérique sur CD-Rom ou clé USB sous format PDF) en QUATRE (04) exemplaires dont UN (01) en version papier ou **en version numérique par courrier électronique** aux adresses ci-dessus, au plus tard le 29 Avril 2024 à 12h00, heure locale, avec la mention : « **MANIFESTATION D'INTERET/SERVICES-POUR LE RECRUTEMENT D'UN (E) INGENIEUR DE SUIVI ET DE COORDINATION DU PROJET DE MOBILITE URBAINE DE DOUALA (CCP/PMUD)** ».

7. Composition du dossier

Le dossier devra être composé de la manière suivante :

- une Lettre de motivation ;
- un Curriculum détaillé, signé et daté faisant état de la (ou des) formations et de l'expérience professionnelle ;
- une copie certifiée conforme du diplôme datant de moins de 3 mois ;
- des copies des références (première page et page de signature des contrats, certificats/attestation de travail ou de formation ou tous autres documents attestant que le contrat a été exécuté dans les bonnes conditions) ;

8. Critères d'évaluation

Les qualifications et l'expérience requises pour ce poste sont les suivantes :

- Critères essentiels :
 - Être titulaire d'un diplôme supérieur de niveau BAC+5 au minimum, en Génie Civil, en Architecture ou équivalent ;
 - Avoir au moins sept (07) années d'expérience générale ;
 - Avoir suivi au moins deux (02) projets d'études techniques de construction de bâtiment dans une structure de renommée internationale ;
- Critères secondaires :
 - Avoir au moins trois (03) références spécifiques d'activités relatives aux travaux de construction en milieu urbain ;
 - Avoir une bonne connaissance des outils standards informatiques (Word, Excel, Powerpoint...) ;
 - Être capable de travailler en équipe et sous pression ;
 - Avoir une maîtrise parfaite de l'une des deux langues officielles et comprendre la seconde ;
 - Une bonne maîtrise des logiciels spécialisés de Génie Civil ci-après est un atout : ROBOT STRUCTURAL ANALYSIS, AUTOCAD, REVIT, ETWING, MAPPER ou tout autre logiciel de Conception Assistée d'Ordinateurs.

9. Renseignements Complémentaires

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires, à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures heures locales, de lundi à vendredi :

Communauté Urbaine de Douala

***Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala
SCI BONANJO à la Rue Pasteur N°1.049, au 5ème étage***

BP 43 Douala,

Tél/Fax : 233 42 69 50

Ou les adresser par mail à : Mme Prisca Lablonde OLINGA, Coordonnateur de la Cellule de Coordination du Projet de Mobilité Urbaine de Douala, e-mail: mbimilablond@yahoo.fr avec copie à M. Franck KAFACK, Responsable de la Passa Mobilité Urbaine de Douala à la Communauté Urbaine de Douala, e- mail: kafackcdi@yahoo.fr

10. Evaluation et publication des resultats

Il est porté à l'attention des Candidats que les Consultants seront choisis selon la méthode fondée sur la comparaison des C justifiées.

COMMUNE DE FIGUIL

**N°08/ DA/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2024 DU 12 MARS 2024 PORTANT
PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION
N°03/DC/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2024 DU 16/02/2024 RELATIVE A L'EQUIPEMENT EN DEUX
CENT SEIZE (216) TABLES-BANCS SEMI-METALLIQUES DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS
SCOLAIRES DE LA COMMUNE DE FIGUIL (EP MAMPAR: 24? EP HOUMBAL: 24, EP LAMORDE: 24, EP
FIGUIL III: 24, EP DAWALA-BIOU: 24, EP KERING-FIGUIL: 24, EP GOLOMO-BIOU: 24, EP ZABILI-KASKA:
24).**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2011/410 du 9 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/365 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses différents textes d'application ;

Vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu la Circulaire n° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics;

Vu la Circulaire n°00000026/C/MINFI du 29 Décembre 2023 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Autres Entités Publiques, pour l'Exercice 2024;

Vu la Loi n° 2023/019 du 19 Décembre 2023 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2024 ;

Vu la Décision N°002/DM/C-F/SG/du 12 Juillet 2019 portant constatation de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Figuil,

Considérant LA DEMANDE DE COTATION N°03/DC/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2024 DU 08/02/2024 RELATIVE A L'EQUIPEMENT EN DEUX CENT SEIZE (216) TABLES-BANCS SEMI-METALLIQUES DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA COMMUNE DE FIGUIL (EP MAMPAR: 24? EP HOUMBAL: 24, EP LAMORDE: 24, EP FIGUIL III: 24, EP DAWALA-BIOU: 24, EP KERING-FIGUIL: 24, EP GOLOMO-BIOU: 24, EP ZABILI-KASKA: 24).

DECIDE:

Article 1er- L'Entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire du Marché relatif à la demande de cotation suscitée:

N°DC	Adjudicataire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
03	ETS AMS Tél : 696 617923	9 063 973	02 mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

FIGUIL le 18 Mars 2024

Le MAIRE

MANA MESSINGUE

COMMUNE DE PITOA

COMMUNIQUE N°01/C/C-PTA/2024 DECLARANT INFRACTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AAONO/C-PTA/CIPM/2024 DU 19/02/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE PITOA, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD-CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE FORTY (LOTI);- CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BAINAWAREBADJENGO (LOT2) ;

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Pitoa communique:

L'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n° **02/AAONO/C-PTA/GIPM/2024 du 19/02/2024** relatif aux travaux de construction de deux (02) blocs de deux (02) salles de classe dans certaines écoles publiques de la commune de Pitoa, Département de la Bénoué, Région du Nord :

- Construction d'un (01) bloc de deux (02) salles de classe a l'école publique de FORTY (Loti) ;
- Construction d'un (01) bloc de deux (02) salles de classe a l'école publique de BAINAWARE BADJENGO (lot 2) ;

Est déclaré infructueux en raison des pratiques peu orthodoxes faisant entorse à la libre concurrence constatées lors d'achat des DAO.

PITOA le 27 Mars 2024

Le MAIRE

OUSMANOU AMAN SA'ALY

COMMUNE DE PITOA

COMMUNIQUE N°03/C/C-PTA/2024 DECLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/CPTA/CIPM/2024 DU 20/02/2024 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE PENE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Pitoa communique :

L'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n° **04/AAONO/C-PTA/CIPM/2024** du 20/02/2024 relatif aux travaux de construction d'un bloc de logement d'astreinte pour enseignants à l'Ecole Publique de Péné **est déclaré infructueux en raison des pratiques peu orthodoxes faisant entorse à la libre concurrence constatées lors d'achat des DAO.**

PITOA le 27 Mars 2024

Le MAIRE

OUSMANOU AMAN SA'ALY

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**COMMUNIQUE N° 483/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE2/NNEY/2024 DU 01 AVR 2024 PORTANT
PUBLICATION DU RESULTAT DELA DEMANDE DE COTATIONS N° 00002/DC/
MINTP/SG/CPR-FC/CSPM-PFC/2023 DU 03 JANVIER 2024 POUR L'ORGANISATION DE DEUX 02 VOYAGES
DE PRESSE ET LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE SUR LES PROJETS COFINANCES PAR LA BANQUE
AFRICAINNE DE DEVELOPPEMENT.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de la demande de cotations DC N°00002/DC/ MINTP/SG/CPR-FC/CSPM-PFC/2023 du 03 janvier 2024 pour l'organisation de 02 voyages de presse et la production audiovisuelle sur les projets cofinances par la BAD, le résultat de l'évaluation des cotations des soumissionnaires se présente comme suit :

SOUMISSIONNAIRE RETENU					
N°	Nom et Adresse	Montant TTC en chiffre (FCFA)	Montant TTC en lettres	Délai d'exécution (jours)	Observations
1	Groupe BETA PRINT SARL/VISION PLUS SARL/ALL ACCESS AGENCY SARL B.P 15383 yaounde tel: 678 113 181	34 344 000	Trente-quatre Millions trois cent quarante- quatre Mille	120	Offre conforme pour l'essentiel et moins disante

SOUMISSIONNAIRES NON RETENUS	
Noms et Adresses	Motifs d'élimination
MAEMOE BP : 3039 Yaoundé Tel : 690 58 76 28	- Offre conforme pour l'essentiel et plus disante
INTER ACTIV CONSULTING BP: 16257, Tel: 242 67 62 85	- Offre conforme pour l'essentiel et plus disante
EPM BP : 5087 YAOUNDE TEL : 696 611 405	- N'a pas proposé un délai de validité dans son offre ; - Bordereau descriptif et quantitatif non daté et non signé ; - Projet de lettre de marché non daté et non signé ; - Aucune référence présentée.
HOMER DJOMO CORPORATION GROUP SARL BP: 7298 TEL: 690 876 263	- Un Délai de validité de 30 jours ; - Aucune référence présentée.

Le Mandataire du Groupement attributaire est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de Contrat et la notification de sa Décision d'attribution.

Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 1 Avril 2024

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

HYDROCARBURES-ANALYSES-CONTRÔLES

**RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION EN PROCÉDURE D'URGENCE N°01/DC/HYDRAC/CIPM/2024
DU 28/02/2024 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES DE GARDIENNAGE ET DE SÉCURITÉ EN 2024 À LA
SOCIÉTÉ HYDROCARBURES-ANALYSES-CONTRÔLES (HYDRAC S.A.)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société HYDRAC S.A. , Maître d'Ouvrage, porte à la connaissance des entreprises ayant soumissionné pour la Demande de Cotation en procédure d'urgence n°02/DC/HYDRAC/CIPM/2022 du 28/02/2024 pour la fourniture de services de nettoyage des bâtiments et de l'entretien des espaces verts en 2024 à la société HYDROCARBURES-ANALYSES-CONTROLES (HYDRAC S.A.) que la société **SECURITY SERVICES GROUP** B.P. : 1773 Douala, est déclarée adjudicataire de cette Demande de Cotation pour la période allant du **01^{er} avril au 31 décembre 2024**, pour un montant toutes taxes comprises de **35.953.875** (trente-cinq millions neuf cent cinquante troismille huit cent soixante quinze) FCFA.

Le représentant de cette société est prié de prendre attache avec la société HYDRAC S.A. afin de régler les formalités d'usages.

Les soumissionnaires qui n'ont pas été retenus sont par conséquent invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours après publication du présent communiqué auprès du secrétariat de la Direction Générale de la société HYDRAC S.A.

Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites et ne pourront plus être réclamées.

DOUALA le 29 Mars 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EKOUME David

COMMUNE DE FIGUIL

DECISION N°9/DA/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2024 DU 18 MARS 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE FIGUIL,**

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses différents textes d'application ;

Vu le Décret N°2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°0000026/C/MINFI du 29 Décembre 2023 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des autres Entités Publiques, pour l'Exercice 2024 ;

Vu la loi n°2023/019 du 19 Décembre 2023 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2024 ;

Vu la Décision N°002/DM/C-F/SG/du 12 Juillet 2019 portant constatation de la Commission interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Figuil,

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres N°10/AONO-PU/RN/D42/C—F/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2024 DU 08/02/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE COUTURE A LA SAR/SM DE KOLE-FIGUIL

DECIDE:

Article 1er: L'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire du Marché relatif à l'Avis de l'Appel d'offres suscité:

N°AONO	Adjudicataire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
10	ETS KADER BUSINESS BP: 1019 Ville: Yaoundé Tel: 679 96 49 31	29 996 450	03 mois

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

FIGUIL le 18 Avril 2024

Le MAIRE

MANA MESSINGUE

MINISTÈRE DES PETITES MOYENNES ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

DECISION N° 24/00038/D/MINPMEESA/SG/DAG/SDBMM/SM/2024 DU 02 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DÉFINITIVE DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 003/AONO/MINPMEESA/CIPM/2024 DU 19 FÉVRIER 2024 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES CHARGÉ DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DU MINPMEESA DE L'ADAMAOUA (PROCÉDURE D'URGENCE).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime financier de l'Etat et des autres Entités Publics;

Vu La loi 2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;

Vu le Décret n°77/41 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers ;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001, portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012;

Vu le Décret n°2010/062 du 05 mars 2010 portant Organisation du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 janvier 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la Décision n°00000627/CAB/MINMAP/ du 18 août 2017 portant nomination des Présidents des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés ;

Vu Arrêté n°207/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Départements Ministériels et de certaines Administrations Publiques;

Vu la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la lettre-Circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à Observer suite à la signature

à la publication du Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du code des marchés Publics ;

Vu Circulaire N°00000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2024 ;

Vu l'Appel d'Offres National Restreint n°003/AONR/MINPMEESA/CIPM/2024 du 19 février 2024 relatif au recrutement d'un bureau d'études chargé de la maîtrise d'œuvre des travaux de construction de la Délégation Régionale du MINPMEESA de l'ADAMAOUA (procédure d'urgence).

DECIDE :

Article 1 : Le soumissionnaire dont le nom suit est définitivement déclaré adjudicataire de l'Appel d'Offres susvisé :

Désignations	Adjudicataires	Délai d'exécution	Montant (TTC)	Lieu d'exécution
Recrutement d'un bureau d'études chargé de la maîtrise d'œuvre des travaux de construction de la Délégation Régionale du MINPMEESA de l'ADAMAOUA	Groupeement ETS BATI CONSEIL/ ETS SONIA BP : 681 Yaoundé	17 mois	Trente et un millions huit cent quatre-vingt-sept mille quatre cent cinquante (31 887 450) francs CFA.	NGAOUNDERE

Article 2 : Le financement de dépense y afférente sera imputé au millésime 58, Chapitre 39, logé dans la rubrique suivante:

? Programme : 167
? Action : 01
? Article : 441010
? Paragraphe : 361313
? Section : 911

Article 3 : Ladite entreprise est invitée à se présenter au Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat, Direction des Affaires Générales (Service des Marchés, Porte 15T02), dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication de la présente Décision, en vue de la souscription des projets de Lettre Commande.

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée, puis publiée et communiquée partout où besoin sera. **YAOUNDE le 2 Avril 2024**

Le MINISTRE

BASSILEKIN III Achille

PRÉFECTURE DU MOUNGO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°04/AONO/C.16/CDPM/2024 DU 27/03/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA
DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DU
MOUNGO DANS LE DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
58 35 451405 523112

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du Département du Moungo, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence, pour les **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DU MOUNGO DANS LE DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.**

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter comprennent

- Travaux préparatoires ;
- Fondation ;
- Elévation ;
- Menuiserie ;
- Plomberie sanitaire ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture ;
- Toiture ;
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

N/C

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant les capacités Administratives, techniques et financières requises.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2024 du MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (MINEFOP), en Ressources transférées.

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Secrétariat de la Préfecture de Nkongsamba.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat de la Préfecture de Nkongsamba, dès publication du présent avis, sur présentation de l'Original de la Quittance de versement, à la **Trésorerie de Nkongsamba**, d'une somme non remboursable de **quatre-vingt-deux mille huit cent cinquante (82 850) Francs FCFA**, représentant les frais d'achat du DAO.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la Quittance.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **Sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé au Secrétariat de la Préfecture de Nkongsamba, au plus tard le 25/04/2024, à **11 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/AONO/C.16/CDPM/2024 du
27/03/2024**

**RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EMPLOI ET DE
LA FORMATION PROFESSIONNELLE DU MOUNGO DANS LE DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU
LITTORAL.**

Financement : BIP MINEFOP Exercice 2024

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **Cent-quatre-vingt (180) jours calendaires**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **1 657 0000 (Un millions six cent cinquante-sept mille) francs CFA**.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le 25/04/2024, à **12 Heures précises**, par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) de Nkongsamba, sis à la Préfecture du Mounjo.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

12. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires :**

- a) Absence de la caution de soumission
- b) Absence ou non-conformité après 48 h après de l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission.
- c) Pièces falsifiées, scannées ou non conforme
- d) Fausse déclaration dans l'Offre du Soumissionnaire, quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CDPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
- e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- f) Défaut de présentation dans l'Offre Technique du Soumissionnaire, d'une Déclaration sur l'honneur par laquelle celui-ci atteste que non seulement il n'a pas, en tant qu'Entreprise ou Membre d'un Groupement d'Entreprises, abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établies par le Ministère des Marchés Publics ;
- g) Modification d'une quantité dans le Devis ;
- h) Absence totale d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- i) Non obtention d'au moins **23 Oui /28** soit au moins 80% des **critères essentiels**.

Critères Essentiels :

- Référence générale de l'entreprise
- Expérience générale de l'entreprise
- Expérience dans les travaux similaires
- Capacité technique
- Moyens logistiques de l'entreprise

Matériels de sécurité

1. Autres matériels
2. Méthodologie d'exécution

IX. Organisation et déroulement du projet**X. Capacité financière**

N.B : le non-respect de 80% des oui des critères entraîne l'élimination du candidat.

. Les principaux critères d'évaluation

1. Références de l'Entreprise ;
2. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
3. Expérience du personnel d'encadrement ;
4. Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins **23 Oui /28** soit au moins **80 % des critères essentiels** énumérés ci-dessus, évaluée conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

13. Attribution

Le Préfet du Département du Moungo, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée **la moins-disante** (pas anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Préfecture du Moungo.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : **673 205 725**.

NKONGSAMBA le 27 Mars 2024

Le PRÉFET

YVES BERTRAND NOEL NDJANA

COMMUNE DE PITOA

DECISION MUNICIPALE N°09/DM/C/PTA/2024 PORTANT ATRIBUTION DE LA LEHRE COMMANDE PASSEE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AAONO/C-PTA/CIPM/2024 DU 22/02/2024 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR AU MARCHÉ DE PITOA, COMMUNE DE PITOA, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PITOA, AUTORITE CONTRACTANTE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation Marchés Publics ;

Vu le Décret n°0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire la composition des commissions internes passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Lettre circulaire n°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu l'avis d'appel d'offres national ouvert susmentionné ;

Vu la proposition d'attribution n°09/CIPM/PCI/PITOA signée en date du 22/03/2024, du président de la Commission Ad hoc, a examen du rapport de la Sous Commission d'Analyse des Offres ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1er : La Lettre Commande, objet du dossier de l'avis d'appel d'offres national ouvert susvisé est, pour compter de la date de signature de la présente décision attribuées ainsi qu'il suit :

N° lot	Nature des travaux	Adjudicataire	Montant TTC en Franc CFA	Délai d'exécution
Unique	CONSTRUCTION D'UN HANGAR AU MARCHÉ DE PITOA, COMMUNE DE PITOA, DEPARTEMENT DE U BENOUE, REGION DU NORD	ETABLISSEMENTS SAVANNA INGENEERING AND CONSTRUCTION COMPANY; BP GAROUA ; TELEPHONE : 695 87 27 95/652 19 64 68	Douze millions quatre cent vingt mille huit cent soixante treize (12 420 873)	Trois mois

Article 2 : L'entreprise susvisée ne pourra exécuter ledit marché qu'après signature des documents contractuels y relatifs ; le d'exécution court dès notification de l'ordre de service.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

PITOA le 27 Mars 2024

Le MAIRE

OUSMANOU AMAN SA'ALY

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS DE RECRUTEMENT 008/CUD/CCPMUD/ RPM / 2024 DU 26/03/2024 D'UN (E) INGENIEUR DE SUIVI EN VOIRIE ET RESEAUX DIVERS (VRD) A LA CELLULE DE COORDINATION DU PROJET DE MOBILITE URBAINE DE DOUALA (PMUD)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a sollicité un financement de l'Association Internationale de Développement pour une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du Contrat pour le « Recrutement d'un(e) Ingénieur Réseaux Divers » à la Cellule de Coordination du Projet De Mobilité Urbaine de Douala (CCP/PMUD).

2. Objet

Le Projet de Mobilité Urbaine de Douala a pour principal objectif d'améliorer la mobilité urbaine et de soutenir un développement inclusif le long de certains couloirs de transport rapide par bus et de ses lignes de rabattement dans la Ville de Douala.

Il est structuré autour de cinq composantes notamment : (i) Renforcement institutionnel et professionnalisation des opérateurs ; (ii) Infrastructures routières urbaines, flotte et systèmes de transport de masse (BRT) et mise en œuvre des opérations de transport de personnes ; (iii) Développement axé sur le transit autour du système de transport de masse par BRT ; (iv) Gestion du Projet et (v) Réponse d'urgence contingente incluse pour apporter les ressources de crédit non engagées afin de couvrir les interventions.

3. Consistance des prestations

La mission de l'Ingénieur de Suivi en Voirie et Réseaux Divers consistera au sein de la Cellule de Coordination du Projet de d'assurer le suivi global, en relation avec les Cocontractants, de la mise en œuvre des activités liées aux travaux de VRD du attentes et objectifs du projet et selon les règles de l'art.

A ce titre, il travaillera en étroite collaboration avec toutes les personnes et structures impliquées dans l'exécution du projet.

Plus précisément, il exécutera les tâches suivantes :

- préparation et réalisation des études de voiries et réseaux divers :
 - rédaction des termes de référence,
 - examen et validation des rapports,
 - organisation des réunions de suivi,
 - préparation des Ordres de Service et autres documents de suivi, etc.) ;
 - participer, à la passation des marchés des travaux/ maîtrises d'œuvres :
 - rédaction note de présentation des dossiers,
 - présenter les dossiers d'Appel d'offres devant les commissions de passation des marchés compétentes ;
 - analyse des offres,
 - négociation et mise au point des contrats et avenants) ;
 - superviser les activités des maîtres d'œuvres et autres consultants intervenant dans l'exécution des composantes
 - contrôler la mobilisation des maîtres d'œuvres et consultants ;
 - vérification de l'activité des maîtres d'œuvre
 - vérification de la qualité des documents soumis par les maîtres d'œuvre à l'attention du Maître d'Ouvrage
 - préparation des Ordres de Service relatifs aux contrats des maîtres d'œuvres ;
 - vérification des factures et décomptes ;
 - supervision générale des travaux, y compris notamment :
 - participation aux réunions de chantier ;
 - vérification générale de la qualité des ouvrages ;
 - contrôle a posteriori des attachements de travaux ;
 - examen des propositions faites par les maîtrises d'œuvres pour l'exécution des travaux.
 - Contribution au suivi-évaluation et à la gestion du projet :
 - participer, à la confection des rapports mensuels/trimestriels/annuels d'activités liés à l'exécution 1 du Projet ;
 - tenir à jour des tableaux d'avancement mensuels/trimestriels/annuels des activités des Composantes 2, 3 et des réseaux divers ;
 - assurer l'archivage des documents de suivi technique des contrats des Composantes 2, avenants, contrats, etc.) en ce qui concerne les voiries et réseaux divers ;
 - exécuter toutes autres tâches à lui confiées par le Responsable des infrastructures et du Développement

4. Période d'exécution

Le contrat sera conclu pour une durée de deux ans renouvelable après une période d'essai de trois (03) mois renouvelable devrait être immédiatement au lieu de travail à Douala.

5. Participation et origine

invite les consultants Individuels, admissibles à manifester leur intérêt à fournir les prestations ci-dessus décrites. Les consultants doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des services (signature des contrats, certificats/attestation de travail ou de formation, attestation de service fait ou tous autres documents attestant l'exécution dans les bonnes conditions).

Pour assurer la non-perturbation de l'exécution des autres projets de développement, les candidats travaillant ou ayant travaillé pendant les 12 mois au sein d'une Unité de Gestion de l'un des projets de développement financés par la Banque Mondiale dont la date d'expiration est l'année suivant la publication des présentes termes de référence, ne sont pas éligibles.

6. Remises des offres

Les dossiers complets de manifestation d'intérêt, écrits en français ou en anglais, doivent être déposés, en version papier (accompagnée de la version numérique sur CD-Rom ou clé USB sous format PDF) en QUATRE (04) exemplaires dont UN (01) en version papier ou **en version numérique par courrier électronique** aux adresses ci-dessus, au plus tard le 29 Avril 2024 à 12h00, heure locale, avec la mention : « **MANIFESTATION D'INTERET/SERVICES-POUR LE RECRUTEMENT D'UN (E) INGENIEUR DE SUITE DIVERSES (VRD) A LA CELLULE DE COORDINATION DU PROJET DE MOBILITE URBAINE DE DOUALA (CCP/PMUD)** ».

7. Composition du dossier

Le dossier devra être composé de la manière suivante :

- une Lettre de motivation ;
- un Curriculum détaillé, signé et daté faisant état de la (ou des) formations et de l'expérience professionnelle ;
- une copie certifiée conforme du diplôme datant de moins de 3 mois ;
- des copies des références (première page et page de signature des contrats, certificats/attestation de travail ou de formation ou tous autres documents attestant que le contrat a été exécuté dans les bonnes conditions) ;

8. Critères d'évaluation

Les qualifications et l'expérience requises pour ce poste sont les suivantes :

- Critères essentiels :
 - Être titulaire d'un diplôme supérieur de niveau BAC+5 au minimum, en Génie Civil ;
 - Avoir au moins sept (07) années d'expérience générale ;
 - Avoir suivi au moins deux (02) projets d'études techniques de VRD en milieu urbain dans une structure de renommée internationale ;
 - Avoir au moins trois (03) années d'expériences dans une entreprise de réalisation des travaux au poste de responsable technique équivalent en milieu urbain. ;
- Critères secondaires :
 - Avoir au moins trois (03) références spécifiques d'activités relatives aux travaux d'infrastructures en milieu urbain ;
 - Avoir une bonne connaissance des outils standards informatiques (Word, Excel, Powerpoint...) ;
 - Être capable de travailler en équipe et sous pression ;
 - Avoir une maîtrise parfaite de l'une des deux langues officielles et comprendre la seconde ;
 - Une bonne maîtrise des logiciels spécialisés de Génie Civil ci-après est un atout : AUTOCAD 2D & 3D, REVIT, MICROSTATION, AUTODESK INFRAWORKS, GOOGLE EARTH ou tout autre logiciel de Conception Assistée d'Ordinateurs.

9. Renseignements Complémentaires

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires, à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures heures locales, de lundi à vendredi :

Communauté Urbaine de Douala

***Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala
SCI BONANJO à la Rue Pasteur N°1.049, au 5ème étage***

BP 43 Douala,

Tél/Fax : 233 42 69 50

Ou les adresser par mail à : Mme Prisca Lablonde OLINGA, Coordonnateur de la Cellule de Coordination du Projet de Mobilité Urbaine de Douala, e-mail: mbimilablond@yahoo.fr avec copie à M. Franck KAFACK, Responsable de la Passa Mobilité Urbaine de Douala à la Communauté Urbaine de Douala, e- mail: kafackcdi@yahoo.fr

10. Evaluation et publication des resultats

Il est porté à l'attention des Candidats que les Consultants seront choisis selon la méthode fondée sur la comparaison des C justifiées.

HYDROCARBURES-ANALYSES-CONTRÔLES

**DECISION N° 06/HYD/DG/CIPM/2024 PORTANT RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION EN
PROCÉDURE D'URGENCE N° 02/DC/HYDRAC/CIPM/2024 DU 22/02/2024 POUR LA FOURNITURE DE
SERVICES DE SERVICES DE GARDIENNAGE ET DE SECURITE EN 2024 A LA SOCIETE HYDRAC S.A**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL, MAÎTRE D'OUVRAGE

Vu la Constitution,

Vu le décret n°2007/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques,

Le décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

La résolution n° 06/CA/12/2018 fixant les seuils de bons de commandes, lettres commandes et demandes de cotation de la société HYDRAC S.A. ;

La résolution n° 07/CA/12/2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société HYDRAC S.A. ;

La résolution n° 08/CA/12/2018 portant création, organisation et fonctionnement du Comité d'Arbitrage et d'Examen de Recours relatif aux marchés de la société HYDRAC S.A. ;

La résolution n° 06/CA/12/2020 du 15/12/2020 portant désignation du Président, des membres et du secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société HYDRAC S.A. ;

Vu le procès-verbal de la Commission de la séance d'ouverture du 19 mars 2024 relative à la demande de cotation en procédure d'urgence n°01/DC/HYDRAC/CIPM/2024 du 22 février 2024 pour la fourniture de services de nettoyage des bâtiments et de l'entretien des espaces verts en 2024 à la société HYDRAC S.A.,

Vu la note n°13/24/HYD/CIPM/fk du 19 mars 2024, portant ouverture des plis, de la Demande de Cotation en procédure d'urgence n° 02/DC/HYDRAC/CIPM/2024 du 22/02/2024 pour la fourniture de services de nettoyage des bâtiments et de l'entretien des espaces verts en 2024 à la société HYDRAC S.A.,

Décide :

Article 1 :

Le Marché relatif à la Demande de Cotation en procédure d'urgence susmentionnée est attribué à la société SECURITY GROUP, Siège Social : Bonamoussadi, Bloc J, Appartement J 35 B.P. : 1773 Douala, Tél. : 233.42.22.75/243.10.91.44

- Montant mensuel HT :**3.350 000** (trois millions trois cent cinquante mille) FCFA,
- Montant total hors taxes : 30 150 000 (trente millions cent cinquante mille) FCFA,
- Montant TVA : **5.803 875** (cinq millions huit cent trois mille huit cent soixante quinze) FCFA,
- Montant TTC : **35.953 875** (trente-cinq millions neuf cent cinquante-trois mille huit cent soixante-quinze) FCFA.

- Période d'exécution : 1^{er} avril 2024 au 31 décembre 2024.

Article 2 :

La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

**DECISION N°151/24/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG DU 27 MARS 2024PORTANT ATTRIBUTION
DE QUATRE (04) LETTRES-COMMANDES AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

Ø Vu la loi n°98/013 du 14 juillet 1998 relative à la concurrence;

Ø Vu la loi n°2010/021 du 21 décembre 2010 relative régissant le commerce électronique au Cameroun ;

Ø Vu la loi n°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun;

Ø Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat du Cameroun et des autres entités publiques;

Ø Vu la loi n°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2024;

Ø Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Ø Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Ø Vu L'arrêté n°9/MINMAP/CAB du 23 Janvier 2023 Fixant les seuils et les types de marchés pouvant faire l'objet de passation par voie électronique au titre de l'exercice 2023.

Ø Vu L'arrêté n°10/MINMAP/CAB du 23 Janvier 2023 Fixant la liste des actes et documents à publier obligatoirement sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics au titre de l'exercice 2023 ;

Ø Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Ø La circulaire n°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des marchés publics ;

Ø Vu la circulaire n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant sur les modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;

Ø Vu La Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics;

Ø Vu La Circulaire n°00000026/C/MINFI du 29 Décembre 2023 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques, pour l'Exercice 2024 ;

Ø Vu La Consultation de gré à gré N°05/GG/MINESEC/DRFM/CIPM/2024 du 07 Mars 2024;

Ø Vu Le rapport de la Sous-Commission d'Analyse des offres.

DECIDE

Article 1^{er} : Les entreprises ci-après désignées sont attributaires des Lettres-Commandes relatives à la Consultation N°05/GG/MINESEC/DRFM/CIPM/2024 du 07 Mars 2024 pour la Restauration des athlètes, des encadreurs et officiels pendant les finales des jeux FENASSCO « ligue A » Edition 2024 dans la localité de MOKUNDANGE-LIMBE de la manière suivante :

DC N°	LOTS	OBJET	ATTRIBUTAIRES	MONTANT en FCFA TTC	DELAI (JOURS)	FINANCEMENT
05	01	Restauration des athlètes, des encadrateurs et officiels pendant les finales des jeux FENASSCO « ligue A » Edition 2024 dans la localité de MOKUNDANGE-LIMBE (SITE DES GARCONS : LYCEE BILINGUE DE LIMBE)	Etablissements TEEDL ENTERPRISE	42 654 676	08	Subvention du MINESEC à la FENASSCO-A, édition 2024 logée dans le compte de la FENASSCO-A, AFRILAND FIRST BANK N° 10005-00001-063 505 21001-96
	02	Restauration des athlètes, des encadrateurs et officiels pendant les finales des jeux FENASSCO « ligue A » Edition 2024 dans la localité de MOKUNDANGE (SITE DES FILLES : LYCEE DE LIMBE)	Etablissements RB INSPIRATIONS	42 654 676	08	
	03	Restauration des athlètes, des encadrateurs et officiels pendant les finales des jeux FENASSCO « ligue A » Edition 2024 dans la localité de MOKUNDANGE (SITE DES GARCONS ENIEG ET ENIET : LYCEE TECHNIQUE DE BIMBIA)	Etablissements EVY'S CUISINE	13 887 569	08	
	04	Restauration des athlètes, des encadrateurs et officiels pendant les finales des jeux FENASSCO « ligue A » Edition 2024 dans la localité de MOKUNDANGE (SITE DES FILLES ENIEG ET ENIET : ALFRED SAKER PRESBITERIAN BAPTIST COLLEGE).	Etablissements FOOD SERVICES	13 887 569	08	

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 27 Mars 2024

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

DECISION N°145/24/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG DU 27 MARS 2024 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

Ø Vu la loi n°98/013 du 14 juillet 1998 relative à la concurrence;

Ø Vu la loi n°2010/021 du 21 décembre 2010 relative régissant le commerce électronique au Cameroun ;

Ø Vu la loi n°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun;

Ø Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat du Cameroun et des autres entités publiques;

Ø Vu la loi n°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2024;

Ø Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Ø Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Ø Vu L'arrêté n°9/MINMAP/CAB du 23 Janvier 2023 Fixant les seuils et les types de marchés pouvant faire l'objet de passation par voie électronique au titre de l'exercice 2023.

Ø Vu L'arrêté n°10/MINMAP/CAB du 23 Janvier 2023 Fixant la liste des actes et documents à publier obligatoirement sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics au titre de l'exercice 2023 ;

Ø Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Ø La circulaire n°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des marchés publics ;

Ø Vu la circulaire n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant sur les modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;

Ø Vu La Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics;

Ø Vu La Circulaire n°00000026/C/MINFI du 29 Décembre 2023 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques, pour l'Exercice 2024 ;

Ø Vu La Consultation de gré à gré N°02/GG/MINESEC/DRFM/CIPM/2024 du 16 Février 2024 ;

Ø Vu Le rapport de la Sous-Commission d'Analyse des offres.

DECIDE

Article 1^{er} : L'entreprise ci-après désignée est attributaire de la Lettre-Commande relative à la Consultation N°02/GG/MINESEC/DRFM/CIPM/2024 du 16 Février 2024 pour les travaux de réhabilitation du Lycée Bilingue de MOUANKO, département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral de la manière suivante :

DC N°	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT	DELAI (JOURS)	FINANCEMENT
			en FCFA TTC		
02	Travaux de réhabilitation du Lycée Bilingue de MOUANKO, département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral	CAMEROUN SERVICES ET REALISATIONS SARL (CSR)	30 446 612	60	FONDS DE SOLIDARITE ET DE PROMOTION DE L'EDUCATION DU MINESEC

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE PITOA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04BIS/AONO/C-PTA/CIPM/2023 DU 20/02/2024 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE PENEDANS LA COMMUNE DE PITO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2024, le Maire de la Commune de Pitoa, lance en procédure d'urgence pour le compte de ladite Commune un appel d'offres national ouvert pour les **travaux de construction d'un (01) bloc d'un (01) logement d'astreinte pour enseignants à l'Ecole Publique de PENE dans la commune de Pitoa**, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

- Travaux préparatoires
- Terrassements
- Fondations
- Maçonnerie-Elévations
- Charpente et couverture
- Menuiseries métalliques
- Menuiseries bois
- Plomberie sanitaire
- Electricité
- Peinture
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de réalisation à l'issue des études préalables est de **Vingt millions (20 000 000) Francs CFA**.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont en **un lot unique**.

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à **toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics**.

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le **BIP du Ministère de l'Education de Base, Exercice 2024**.

Autorisation de dépense : _____

Imputation Budgétaire : _____

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la **Commune de Pitoa, à la DDMAP et à l'ARMP** dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Pitoa dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de **quarante mille francs (40 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de Pitoa.**

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies** marquées comme telles, devra par venir à la Commune de Pitoa **au plus tard le 22/04/2024 à 10 heures précises.** Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°04bis/AONO/C-PTA/CIPM/2024 DU 20/02/2024 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC D'UN LOGEMENT D ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A
L'ECOLE PUBLIQUE DE PENE DANS LA COMMUNE DE PITOA,
DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par les Maîtres d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit **Quatre cent mille (400 000) Francs CFA** et établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui auront lieu le **22/04/2024 à 11 heures précises** dans la salle des délibérations de la Commune de Pitoa.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2ème étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3ème étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Principaux critères éliminatoires :

Pièces administratives

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures ;

Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieure au seuil minimal requis, soit 35 OUI sur 50 possibles soit (70%)
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues.

Offre financière

- Offre incomplète (absence du bordereau des prix unitaires et du devis quantitatif et estimatif)
- Absence ou non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre à la fois dans le BPU, le DQE et le SDP.

Principaux critères essentiels :

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 50 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur **3 critères** ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur **21 critères** ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur **8 critères** ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur **11 critères** ;
- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise sur **7critères** ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu (70%), soit 35 OUI sur 50 possibles seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait aux spécifications techniques et administratives requises et dont l'offre financière est évaluée la **moins disante**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres**.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Commune de Pitoa**.

Additif à l'Appel d'Offres

L'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier le présent Appel d'Offres avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au DAO.

Corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : **673 20 57 25/ 699 37 07 48**.

GAROUA le 1 Avril 2024

Le ADJOINT AU MAIRE

AKANWO MANGA

COMMUNE DE PITOA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03BIS/AONO/C-PTA/CIPM/2024 DU 19/02/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE ET D'UN (01) BLOC D'UNE (01) SALLE DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE PITOA, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD, > CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE DOUALARE (LOT 1) > CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC D'UNE (01) SALLE DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BANAYE (LOT 2)

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la dotation du MINEDUB, Exercice 2024, le Maire de la Commune de Pitoa lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour les **travaux de construction d'un (01) bloc de deux (02) salles de classe et d'un bloc (01) d'une (01) salle de classe dans certaines Écoles Publiques de la Commune de Pitoa**, Département de la Bénoué, Région du Nord :

> CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE DOUALARE (LOT 1)

> CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC D'UNE (01) SALLE DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BANAYE (LOT 2)

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres consistent en la construction des salles de classe et comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du devis estimatif notamment :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassements ;
- Fondations ;
- Maçonnerie, élévations, revêtement ;
- Charpente et couverture ;
- Menuiseries métalliques ;
- Électricité ;
- Peinture ;
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Vingt millions (20 000 000) francs CFA TTC pour le lot 1 et de Dix millions dix mille (10 010 000) CFA TTC pour le lot 2.**

4. Allotissement

Les travaux sont allotés en **deux (02) lots** ci-après définis :

NB : Un soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots

> LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE DOUALARE ;

> LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC D'UNE (01) SALLE DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BANAYE;

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte **aux Entreprises des Travaux Publics et Bâtiments installées au Cameroun, assujetties au régime fiscal et disposant des capacités techniques et financières requises.**

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par la **Dotation du MINEDUB de l'Exercice 2024**.

> LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE DOUALARE ;

> LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC D'UNE (01) SALLE DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BANAYE ;

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la **Commune de Pitoa, à la DDMAP et à l'ARMP** dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Pitoa dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Cinquante mille francs (50 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de Pitoa**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra parvenir à la Commune de Pitoa **au plus tard le 22/04/2024 à 10 heures**, et devra porter la mention :

LANCEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°03bis/DAONO/C-PTA/CIPM/2024 DU 19/02/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE ET D'UN BLOC (01) D'UNE (01) SALLE DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE PITO, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD,

- CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DEDOUALARE(LOTI) ;

- CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC D'UNE (01) SALLE DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BANAYE (LOT 2)

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois pour chaque lot**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou une compagnie d'assurances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de 2 % du montant prévisionnel soit **Quatre cent mille (400 000) F CFA pour le lot 1** et de **Deux cent mille deux cent (200 200) F CFA pour le lot 2** et **valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des Pièces Administratives, des Offres Techniques et Financières aura lieu le **22/04/2024 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Pitoa.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les Offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

1. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
2. Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
3. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis ;
4. Offre financière incomplète (absence de la lettre de soumission, du bordereau des prix unitaires, du devis quantitatif et estimatif ou du sous-détail des prix) ;
5. Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%) ;
6. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre à la fois dans le BPU, le DQE et le SDP ;
7. Abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années et/ou présence sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP.

Critères essentiels :

L'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire (oui/non) et porteront à titre indicatif sur :

1. Les références de l'entreprise **02 oui/non** ;
2. Les moyens matériels permanents ou mobilisables **03 oui/non** ;
3. La qualification du personnel du chantier **23 oui/non** ;
4. La méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux **06 oui/non** ;
5. La surface financière >7 000 000 F CFA (lot1) et >3 500 000 F CFA (lot2) **02 oui/non** ;
6. Présentation générale de l'offre **01 oui/non** ;
7. Visite des lieux **02 oui/non** ;
8. Les preuves d'acceptation des conditions du marché **02 oui/non** ;

NB : Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée soit 29 oui sur les 41 possibles

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Pitoa, Autorité Contractant (AC) attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'Offre remplissant les capacités techniques et administratives requise et dont l'offre financière évaluée la **moins disant**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour le dépôt des offres**.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Commune de Pitoa**.

Corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : **673 20 57 25 / 699 37 07 48**.

GAROUA le 1 Avril 2024

Le ADJOINT AU MAIRE

AKANWO MANGA

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001 RELATIF A LA SELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DE L'ACTUALISATION DU GUIDE METHODOLOGIQUE DE L'APPROCHE PNDP HIMO EN SITUATION D'URGENCE AU CAMEROUN DATE : 1ER AVRIL 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Contexte et justification

Le Programme National de Développement Participatif (PNDP) est l'un des cadres opérationnels de la stratégie de la croissance et de l'emploi, mis en place par le Gouvernement camerounais avec l'aide de plusieurs partenaires techniques et financiers. Par cet outil, le Gouvernement camerounais entend donner aux populations à la base les moyens effectifs leur permettant de prendre elles-mêmes en charge leur développement.

En octobre 2014, pour faire face à la situation humanitaire liée aux attaques de Boko Haram, le PNDP a expérimenté une action pilote de construction d'infrastructures rurales selon une approche à Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO) dans la région de l'Extrême Nord pour soutenir les populations locales et en particulier redonner des perspectives professionnelles aux jeunes ruraux. La forte implication de l'équipe du PNDP et des communes a permis d'expérimenter sur les fonds C2D de l'AFD une première phase sur 11 communes de l'Extrême-Nord puis, en 2016 sur les fonds FFU de l'Union Européenne, une seconde phase couvrant 20 communes de l'Extrême-Nord, et enfin en 2020 sur les fonds MINKA de l'AFD, une troisième phase couvrant 25 Communes de l'Extrême-Nord.

Le soutien accru des autorités locales et nationales à cette approche nouvelle HIMO au Cameroun a permis d'employer sur les trois phases de l'opération HIMO du PNDP, 12 741 jeunes sur les chantiers et de démarrer des activités économiques avec l'argent épargné pour 12 053 d'entre eux. Ce faisant, il a permis de doter les communes de nouvelles infrastructures communales (pistes et mares pastorales) contribuant à améliorer les conditions de vie de ces populations (amélioration des temps de trajet et des conditions d'accès aux bassins économiques, meilleur accès à l'eau pour le bétail...).

Pour implémenter cette approche HIMO, différente des démarches mises en œuvre dans le cadre des opérations classiques du PNDP, il a été élaboré dès la phase 1 de l'opération HIMO, un Guide HIMO, consolidant les principales orientations d'une approche HIMO en situation d'urgence au Cameroun, et destiné à tous les acteurs intéressés par l'approche HIMO.

Ce guide ayant pour finalité de mieux communiquer sur l'approche HIMO du PNDP et de contribuer à l'appropriation du processus HIMO par les autres acteurs déjà impliqués dans une approche similaire, devait régulièrement être mis à jour en fonction de l'évolution des activités et de la capitalisation des leçons apprises.

Rendu au terme de la 3e phase de l'opération HIMO, le PNDP compte actualiser le Guide HIMO pour capitaliser les évolutions et innovations enregistrées sur la phase et, consolider toutes les leçons apprises au cours des trois phases de mise en œuvre de cette opération. Cette actualisation sera conduite par un Consultant individuel, sous la supervision d'un comité technique mis en place à cet effet.

2. Objet

Cette prestation a pour objectif d'actualiser le « Guide HIMO » du PNDP, par la capitalisation des expériences acquises sur la phase 3 et, la consolidation des leçons apprises au cours des trois (03) phases de l'Opération HIMO du PNDP.

- De manière spécifique :

- Faire un diagnostic des évolutions, modifications et/ou adaptations, sur le mode opératoire de mise en œuvre des projets HIMO au PNDP, tant sur son volet « infrastructures » que sur son volet « ingénierie sociale » sur le Guide HIMO, notamment sur les aspects :

Organisationnelles – préparatoire à la mise en œuvre des projets (ingénierie sociale) ;

Techniques et socio-environnementaux (pré faisabilité et maturation des projets) ;

Techniques de gestion, suivi & contrôle, financières et administratives (y compris le paiement des ouvriers) ;

Coaching des ouvriers ;

Clôture de projet.

- Mettre à jour le « Guide HIMO » par la prise en compte des bonnes pratiques et leçons apprises, ressorties à travers le diagnostic opéré ;

- Restituer le « Guide HIMO Actualisé » aux acteurs nationaux et partenaires au développement concernés par les approches HIMO.

Mandat du consultant

Sur la base de la revue documentaire, des travaux de terrain, d'observations directes, d'entretien avec les parties prenantes et en étroite collaboration avec le Comité Technique de suivi mis en place au niveau de la Cellule Nationale de Coordination (CNC) du PNDP.

Le consultant devra :

Exploiter les prescriptions et règles techniques applicables dans la mise en œuvre des projets suivant l'approche HIMO ;

Descendre sur certains sites des réalisations des ouvrages suivant l'approche HIMO pour collecter des données photos illustrées, conduire les entretiens avec l'unité HIMO du PNDP et apprécier / capitaliser sur les pratiques appliquées dans l'exécution des travaux, etc. ;

Produire les livrables attendus et ressortis au point 5 des présents TDR.

Cette prestation consistera en :

L'élaboration du rapport de démarrage (chronogramme détaillée, méthodologie d'intervention, etc.) ;

Le déroulement de descentes sur le terrain dans la région de l'Extrême-Nord, pour les collectes de données et les entretiens ;

La compilation, l'analyse et le traitement des données ;

La rédaction du rapport provisoire ;

La rédaction du rapport définitif prenant en compte les observations du PNDP ;

L'actualisation du « Guide HIMO du PNDP » ;

La restitution des résultats de la mission.

Résultats attendus

Le consultant devra :

- Actualiser le Guide HIMO PNDP, destiné à tous les acteurs intéressés par l'approche HIMO ;

- Consolider les leçons apprises au cours des trois (03) phases de l'Opération HIMO du PNDP.

Rapports/Livrables

Trois (03) principaux rapports d'étapes et le « Guide HIMO actualisé » seront produits par le consultant retenu et feront apparaître clairement les évolutions dans la réalisation de l'étude :

Le rapport de démarrage en dix (10) exemplaires « hard » et en fichier « sous format Word et Pdf imprimable » (chronogramme détaillée, méthodologie d'intervention), à produire au plus tard six (6) jours après l'ordre de service de commencer et intégrant les échantillons et le cas échéant les outils de collecte proposés par le consultant individuel ;

Le rapport provisoire en dix (10) exemplaires « hard » et en fichier « sous format Word et Pdf imprimable » et un draft du « Guide HIMO du PNDP actualisé », dix-huit (18) jours après le début de la prestation. Ces documents feront l'objet d'une présentation dans un atelier et les recommandations / apports du comité technique de suivi seront pris en compte par le Consultant individuel pour la production du « rapport final » et du « Guide HIMO du PNDP actualisé » ; y compris, le rapport consolidé des données produit au sortir de la collecte des données ;

Le rapport final et le « Guide HIMO du PNDP actualisé », en cinq (05) copies « hard » et en fichier « sous format Word et Pdf », à produire au plus tard six (6) jours après l'atelier, tenant compte des observations et commentaires formulés au cours dudit atelier ; contenant un résumé exécutif de cinq (05) pages maximums présentant les principaux résultats et conclusions de la mission en français et en anglais.

3. Période d'exécution

La durée totale de la prestation a été estimée à Cinquante (50) jours. Toutefois, la charge du travail du Consultant a été évaluée à 30 hommes/jours, répartie par livrable ainsi qu'il suit :

- Production du rapport de démarrage : 6 h/j ;
- Production du rapport provisoire et du draft du Guide HIMO du PNDP actualisé : 18 h/j ;
- Production du rapport final et du « Guide HIMO du PNDP actualisé » : 6 h/j.

4. Participation et origine

Profil du consultant

Le consultant aura au minimum un Diplôme d'Etudes Supérieures (Bac+5) dans une discipline pertinente (génie civil / génie rural) et une expérience générale d'au moins 15 ans. Avoir des compétences dans les processus de maturation (études de faisabilité) et / ou le suivi-contrôle de l'exécution des contrats suivant l'approche HIMO.

La consultation sera conduite par un consultant national dont l'expérience doit comprendre :

Au moins dix (10) ans d'expérience dans la conception, la gestion et la réalisation de projets de développement et d'infrastructures communautaires ;

Avoir une bonne connaissance des Programmes financés par les Bailleurs de fonds (l'Association Internationale de Développement (IDA), de l'Agence Française de Développement (AFD), du Fonds Fiduciaire d'Urgence (FFU) de l'Union Européenne, etc...) ;

Avoir une bonne connaissance des textes réglementaires en vigueur au Cameroun en matière d'exécution, de suivi – contrôle et gestion des projets ;

Avoir une bonne capacité de rédaction, d'analyse et de synthèse ;

Avoir une capacité d'écoute et doigté ainsi que d'analyse et de hauteur de vue ;

Faire preuve des capacités de communication en français et en anglais, de rédaction des résultats.

5. Remises des offres

Les Manifestations d'Intérêt écrites (un original et cinq copies) doivent être déposées en aux adresses ci-dessous, au plus tard le 24 avril 2024 à 17 Heures (heure locale) et devront comporter la mention suivante « Appel à manifestation d'intérêt n°002 relatif à la sélection d'un consultant individuel en vue de l'actualisation du guide méthodologique de l'approche PNDP HIMO en situation d'urgence au Cameroun ».

6. Composition du dossier

Critère de sélection

Les documents suivants devront être transmis afin que le dossier de candidature soit considéré comme complet aux fins d'ouverture et d'analyse :

Une lettre de motivation ;

Un curriculum vitae détaillé, daté et signé et faisant ressortir les qualifications et l'expérience sollicitées ;

La copie certifiée du diplôme exigé ou attestation du diplôme ;

Les justificatifs probants des références dans les missions similaires (PV de réception, contrats (1^{ère} page et page de signature), attestations de bonne fin, etc.) ;

Une note de compréhension de la mission de deux pages au plus ;

Présentation du dossier en cinq (05) exemplaires, dont 01 original et 04 copies.

Le PNDP se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.

Les manifestations d'intérêt seront évaluées selon la pondération ci-après :

- Présentation du dossier : 5 pts
- Qualifications principales : 15 points ;
- Compréhension de la mission : 10 points
- Expériences professionnelles : 65 points et
- Qualifications complémentaires : 5 points.

Le Coordonnateur National du Programme National de Développement Participatif invite les consultants individuels nationaux admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent présenter les informations démontrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.) et qu'ils ont réalisé avec succès les prestations semblables, (prestations terminées dans de bonnes conditions).

Un consultant sera choisi selon la méthode de sélection des consultants individuels telle que décrite dans le Manuel de Procédure du Programme.

7. Renseignements Complémentaires

Les Consultants Individuels intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires sur l'objet de la présente manifestation d'intérêt à l'adresse ci-après :

Cellule Nationale de Coordination du PNDP, au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture/UNESCO et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD, BP : 660 Yaoundé – Cameroun, Email : pndp_cameroun@yahoo.fr.

YAOUNDE le 1 Avril 2024

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

COMMUNE DE PITOA

DECISION MUNICIPALE N°07/DM/C/PTA/2024 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES PASSEESAPRES AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE N°01/ACNO/ C-PTA/CIPM/2024 DU 28/02/2024RELATIF A L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DE CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRES (CSI) DE PITOA,COMMUNE DE PITOA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD, EN PROCEDURE D'URGENCELOT N° 1: EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE DOLLERELOT N°2: EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE HARDE BOCKILOT N°3 : EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE TORROYE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PITOA, AUTORITE CONTRACTANTE,

Vu la Constitution ;
Vu la Loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées;
Vu le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation Marchés Publics ;
Vu le Décret n°0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire la composition des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu la Lettre circulaire n°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
Vu l'avis d'appel d'offres national ouvert susmentionné ;
Vu la proposition d'attribution n°09/CIPM/PCI/PITOA signée en date du 22/03/2024, du président de la Commission Ad hoc, après l'examen du rapport de la Sous Commission d'Analyse des Offres ;
Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1er : Les Lettres Commandes, objet du dossier de l'avis d'appel d'offres national ouvert susvisé sont, pour compter de la date de signature de la présente décision attribuées ainsi qu'il suit :

N° lot	Nature des travaux	Adjudicataire	Montant TTC en Franc CFA	Délai d'exécution
01	EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE DOLLERE	ETABLISSEMENTS SAMUEL ET FRERES BP: 756 GAROUA, TELEPHONE : 695 32 23 25	Sept millions neuf cent soixante quatre mille sept cent vingt cinq (7 964 725)	QUARANTE CINQ JOURS
02	EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE HARDE BOCKI	ETABLISSEMENTS SAMUEL ET FRERES BP: 756 GAROUA, TELEPHONE : 695 32 23 25	Sept millions neuf cent soixante quatre mille sept cent vingt cinq (7 964 725)	QUARANTE CINQ JOURS
03	EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE TORROYE	LA SOCIETE SAHEL DISTRIBUTION COMPAGNIE SARL EN ABREGE SADICOM SARLBP 451 GAROUA TELEPHONE 674 050 050 ;	Sept millions neuf quatre vingt seize mille huit cents (7 996 800)	QUARANTE CINQ JOURS

Article 2 : Les entreprises susvisées ne pourront exécuter lesdits marchés qu'après signature des documents contractuels y relatifs, le délai d'exécution court dès notification de l'ordre de service.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

PITOA le 27 Mars 2024

Le MAIRE

OUSMANOU AMAN SA'ALY

COMMUNE DE FOUMBOT

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDERN° 04/AONO/F.32/CFOUMBOT/CIPM-AI/2024 OF 13/03/2027 FOR THE CONSTRUCTION OF SMALL AEP SYSTEM OF SOLAR POMPAGE IN MAYELA AND FOSSANG-MADINA LOCALITIES, FOUMBOT COUNCIL, NOUN DIVISION, WEST REGION.(URGENCY PROCEDURE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

The Mayor of Foubot Council, Contracting Authority, hereby launches an Open National Invitation to tender for the above works.

2. Consistance des prestations

The consistency of these works is detailed in the "Detailed estimate" and in the "Unit Price List" of each lot.

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost of the operation is indicated in the table of allotment 44 710 000

4. Allotissement

The works shall be divided into two (02) lots defined as follows

5. Participation et origine

Participation in this tender shall be open on equal conditions to all Cameroon-based public works contractors.

6. Financement

Works under this tender shall be financed by the PIB MINEE 2024.

7. Consultation du Dossier

The tender document may be consulted during working hours at the Foubot Council.

8. Acquisition du Dossier

The tender documents may be consulted and obtained at the Foubot Council, général secrétariat upon presentation of an original of a non-refundable treasury receipt of payment into the Foubot Council Treasury as 80 000 (Eighty thousand) FCFA.

9. Remises des offres

Each offer Drafted in English or French and in seven (07) copies, including one original and six (06) copies, labelled as such, tender shall be submitted in a sealed envelope and against a receipt at the unit of launching of tenders of the Internal Commission in charge of Public Contracts situated at the Foubot Council, not later than 03/04/2024 at 10 o'clock They shall bear the following:

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER
N° 04/AONO/F.32/C.FOUIVIBOT/CIPM-AI/2024 OF 13/03/2027 FOR THE CONSTRUCTION OF SMALL AEP
SYSTEM OF SOLAR POMPAGE IN MAYELA AND FOSSANG-MADINA LOCALITIES, FOUMBOT COUNCIL,
NOUN DIVISION, WEST REGION.
(URGENCY PROCEDURE).
"To be opened only during the bid-opening session "**

10. Delai de Livraison

The maximum execution deadline provided for by the Project Owner or Delegated Project Owner for the execution of the works subject of this tender is in the table. The overall execution time frame indicated above includes the rainy season.

The maximum execution time frame of the works is with effect from the date of notification of the notice to proceed work.

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first rate-bank approved by the Ministry in charge of Finance featuring on the list in document 12 of the tender file of an amount of the bond before and valid for thirty (30) days beyond the original date of the validity of the offers.

12. Recevabilité des Offres

Under pain of rejection, the administrative documents required, must be produced in originals or true copies certified by the issuing service or an administrative authority (Senior Divisional Officer, Divisional Officer...) in accordance with the Spécial Conditions of the invitation to tender.

They must not be more than three months preceding the original date of submission of bids (3) months or must not have been established after the signing of the tender notice.

Any incomplete offer in accordance with the prescriptions of this notice and tender file shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Ministry in charge of Finance.

13. Ouverture des Plis

The administrative documents, the technical and financial proposals shall be opened on 03/04/2024 at 11 O'clock local time, At the Internal Commission in charge of Public Contracts situated at the Foubot Council

14. Critères d'évaluation**Eliminatory criteria**

- Bids shall be eliminated according to the following criteria:
- To be under a termination consequence (article 102 of the public contracts code);
- Failure of satisfying at least 70% of the criteria during the bid's evaluation;
- Non justification of at least one required reference ;
- Omission of a quantified price unit in the financial offer ;
- incomplete Administrative Document ;
- False déclaration, forged or scanned documents;
- Certification of previously certified documents.

Essential criteria

- Bids shall be evaluate according to the following criteria:
- The presentation of the offer (02 criteria);
- Supplier's référencés (05 criteria) ;
- Expérience of supervisory staff (06 criteria) ;
- Material and essential equipment (10 criteria);
- The execution methodology, the planning, the site's visit report and proposals of execution (05 criteria);
- The financial offer of the candidate (02 criteria).

15. Attribution

The contract will be awarded to the bidder with the least offer who acquires the required technical and administrative capacities.

16. Durée Validité des Offres

Tenderers shall be bound by their tender for a period of ninety (90) days with effect from the tender-submission deadline.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information maybe obtained from the Foubot Council.

FOUMBOT le 13 Mars 2024

Le MAIRE

NJOYA Ibrahim

MINISTÈRE DES PETITES MOYENNES ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

COMMUNIQUE N° 24/00013/C/MINPMEESA/SG/DAG/SDBMM/SM/2024 DU 02 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DÉFINITIVE DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°004/AONR/MINPMEESA/CIPM/2024 DU 19 FÉVRIER 2024 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES CHARGÉ DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE AVEC GUÉRITE, DES VRD ET AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS SUR LE SITE ABRITANT LES SERVICES DES DÉLÉGATIONS RÉGIONALE DU SUD ET DÉPARTEMENTALE DE LA MVILA DU MINPMEESA (PROCÉDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2024 IMPUTATION BUDGÉTAIRE : 58 39 167 01 441818 361313

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, Maître d'Ouvrage, communique :

Par **Décision N°24/00037/D/MINPMEESA/SG/DAG/SDBMM/SM/2024 DU 02 AVRIL 2024**, le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire des travaux susvisés :

Désignation	Adjudicataire	Délai d'exécution	Montant (TTC)	Lieu d'exécution
Recrutement d'un bureau d'études chargé de la maîtrise d'œuvre du projet de construction d'une clôture avec guérite, des VRD et aménagements extérieurs sur le site abritant les services des Délégations Régionale du SUD et Départementale de la MVILA du MINPMEESA	ETS SONIA BP : 12 555 Yaoundé	07 mois	Dix millions neuf cent onze mille trois cent soixante -quinze (10 911 375) francs CFA.	EBOWA

Ladite Entreprise est invitée à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, Direction des Affaires Générales (Service des Marchés, Porte 15T02), pour les formalités de signature des Lettres Commandes.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 2 Avril 2024

Le MINISTRE

BASSILEKIN III Achille

COMMUNE DE PITOA

COMMUNIQUE N°02/C/C-PTA/2024 DECLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/DAONO/C-PTA/CIPM/2024 DU 19/02/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE ET D'UN (01) BLOC D'UNE (01) SALLE DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE PITOA, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD - CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE DOUALARE (LOT 1) ;- CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC D'UNE (01) SALLE DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BANAYE (LOT2) ;

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Pitoa communique :

L'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n° **03/AAONO/C-PTA/CIPM/2024** du 19/02/2024 relatif aux travaux de construction de deux (02) blocs de deux (02) salles de classe dans certaines écoles publiques de la commune de Pitoa, Département de la Bénoué, Région du Nord :

- CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE DOUALARE (LOT 1) ;

- CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC D'UNE (01) SALLE DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BANAYE (LOT 2) ;

Est déclaré infructueux en raison des pratiques peu orthodoxes faisant entorse à la libre concurrence constatées lors d'achat des DAO.

PITOA le 27 Mars 2024

Le MAIRE

OUSMANOU AMAN SA'ALY

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N° D13-60/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 01 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 002/D13-23/AONO/MINSANTE/CIPM/2024 DU 09 FÉVRIER 2024, POUR LES TRAVAUX DE SÉCURISATION PHYSIQUE ET AMÉNAGEMENT DU SITE DU PROJET DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DE L'HÔPITAL DE RÉFÉRENCE D'OLEMBE. FINANCEMENT : BIP MINSANTE, EXERCICE 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique, Maître d'Ouvrage Communique :

Par Décision N°1869/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 01 AVRIL 2024

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé aux montant et délai ci-après :

Objet	Adjudicataire	Enveloppe prévisionnelle en FCFA	Montant TTC en FCFA	Exécution		Rang	Observations
				Délai	Lieu		
Travaux de sécurisation physique et aménagement du site du Projet de Construction et Equipement de l'Hôpital de Référence d'OLEMBE.	BAF & CO SARL BP: 8155 Yaoundé Tél. : 698 692 821 / 222 303 216	50 000 000	46 479 238	04 mois	Hôpital de Référence d'OLEMBE	1 ^{er}	Proposé attributaire

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement de son projet de Lettre-commande correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 1 Avril 2024

Le MINISTRE

MANAOUDA Malachie

COMMUNE DE PITOA

COMMUNIQUE N°04/C/C-PTA/2024 DECLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/CPTA/CIPM/2024 DU 20/02/2024 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE PUBLIQUE MATERNELLE BILINGUE DE PITOA

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Pitoa communique :

L'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n° **05/AAONO/C-PTA/CIPM/2024** du 20/02/2024 relatif aux travaux de construction d'un bloc maternel à l'Ecole publique maternelle bilingue de Pitoa **est déclaré infructueux en raison des pratiques peu orthodoxes faisant constatées lors d'achat des DAO.**

PITOA le 27 Mars 2024

Le MAIRE

OUSMANOU AMAN SA'ALY

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 482 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE3/RA/2024 DU 01 AVR 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS DC N° 00001/DC/MINTP/SG/CPR-FC/CSPM-PFC/2023 DU 03 JANVIER 2024 POUR LA CONCEPTION ET LA PRODUCTION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION DE LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A FINANCEMENT CONJOINT DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de Demande de Cotations N° 00001/DC/MINTP/SG/CPR-FC/CSPM-PFC/2023 du 03 Janvier 2024 relative à la conception et la production des supports de communication de la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint (CPR-FC) du Ministère des Travaux Publics., Le résultat de l'évaluation des offres des soumissionnaires se présente comme suit :

PRESTATAIRE RETENU			
Nom et adresse	Prix final évalué en francs cfa	Classement	Observations
BETA PRINT SARL B.P yaounde tel: 699 23 66 91 672 70 82 97	12 795 525 FCFA TTC	1 ^{er}	Offres jugées conformes pour l'essentiel aux dispositions du dossier de Demande de Cotations

PRSTATAIRES NON RETENUS		
Nom et adresse	Classement	Observations
Inter activ consulting BP: 16257/ Tel: 242 67 62 85	2 ^{ème}	OFFRE NON MOINS DISANTE
Smart graphics BP : 4975/ Tel : 677 76 53 12	3 ^{ème}	OFFRE NON MOINS DISANTE
Maemoe BP : 3039 Yaoundé Tel : 690 58 76 28	4 ^{ème}	OFFRE NON MOINS DISANTE
Mon communicateur BP : 3327 Yaoundé Tel : 677 88 63 22	5 ^{ème}	OFFRE NON MOINS DISANTE
Evara solutions Tel :690 87 62 63	6 ^{ème}	OFFRE NON MOINS DISANTE
STENGIF	//	A Proposé un délai de validité de 30 jours inférieur à 90 Jours requis par la DC
AVIK International	//	A Proposé un délai de validité de 21 jours inférieur à 90 Jours requis par la DC
EPM	//	N'a proposé aucun délai de validité dans son offre
Ets Team MP	//	N'a pas satisfait aux caractéristiques des 10 équipements demandés

Le mandataire de l'entreprise attributaire est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint pour la souscription de son projet de Marché et la notification de sa Décision d'attribution.

Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.



YAOUNDE le 1 Avril 2024

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/D13-58/AONO/MINSANTE/CIPM/2024 DU 01 AVRIL 2024
POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE TECHNIQUE (BET) EN VUE DE LA MAITRISE
D'ŒUVRE RELATIVE AU SUIVI ET CONTRÔLE DES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA DELEGATION
REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DU SUD OUEST.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
58 40 047 06 340050 523316

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de la Santé Publique, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le recrutement d'un Bureau d'Étude Technique (BET) en vue de la maîtrise d'œuvre relative au suivi et contrôle des travaux d'achèvement de la Délégation Régionale de la Santé Publique du Sud-Ouest.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de La lettre-commande sont décrites dans les Termes de Référence.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de : Vingt-sept millions cinq cent mille (27 500 000) francs Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres ne sont pas allotis.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Bureaux d'Études Techniques de droit camerounais.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINSANTE, Exercice 2024, Imputation : 58 40 047 06 340050 523316.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics (Bureau des Appels d'Offres) du MINSANTE sise à « l'Immeuble de la Santé » abritant la Division des Etudes et des Projets (DEP) non loin de l'immeuble siège de la Croix – Rouge Camerounaise à Yaoundé (téléphone/fax 222 22 10 21), dès publication du présent avis et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés Publics (Bureau des Appels d'Offres) du Ministère de la Santé Publique, sise à l'immeuble de la Santé situé à proximité de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé, Tél (237) 222 221 021 dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de 50 000 (Cinquante Mille) Francs CFA, payable au Trésor Public.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

Il est également possible d'obtenir le Dossier d'Appel d'Offres par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- ? 5 Mo pour l'Offre Administrative ;
- ? 15 Mo pour l'Offre Technique ;
- ? 5 Mo pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- ? Format PDF pour les documents textuels ;
- ? JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

Les offres seront transmises par voie électronique via la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> ou <http://www.publiccontracts.cm> au plus tard le **30/04/2024 à 13 heures**, heure locale. Une copie de sauvegarde des offres enregistrée sur deux (02) clés USB ou CD/DVD devra être transmise au Service des Marchés Publics (Bureau des Appels d'Offres) du Ministère de la Santé Publique, sise à l'immeuble de la Santé situé à proximité de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé, Tél (237) 222 221 021, sous pli scellé (une clé USB ou CD/DVD doit contenir les Offres Administrative, Technique et Financière, une autre clé USB ou CD/DVD dans une petite enveloppe contenant uniquement l'Offre Financière Témoin) avec indication claire et lisible "copie de sauvegarde" devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AONO/MINSANTE/CIPM/2024 DU 01 AVRIL 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE TECHNIQUE (BET) EN VUE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE RELATIVE AU SUIVI ET CONTRÔLE DES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA DELEGATION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DU SUD OUEST.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations objets du présent appel d'offres est de sept (07) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministre en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, dont le montant est de 550 000 (Cinq cent cinquante mille) francs CFA.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées d'au plus trois (03) mois ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une institution de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances ou la non-conformité des modèles, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

Elle se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le **30/04/2024 à partir de 14.00 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, siégeant à l'étage de l'immeuble situé à proximité de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé. Celle des offres financières se fera au terme de l'analyse des offres techniques, uniquement pour les soumissionnaires dont les offres auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 75 points sur 100.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à la séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation**1. Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- a) Absence ou non-conformité d'une pièce après 48 heures ;
- b) Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- c) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des prestations au cours des trois (03) dernières années ;
- d) Note technique inférieure à 75 points sur 100 ;
- e) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- f) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- g) Présence d'une information de l'offre financière dans les offres administrative et technique.
- h) Absence de l'offre financière témoin.
- i) Non-conformité du mode de soumission ;
- j) Non-respect du format de fichier des offres ;
- k) Absence des copies de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme.

2. Critères essentiels

Les critères essentiels sont les suivants :

- B – Références _____ /15 points
- A – Note méthodologique _____ /10 points
- C – Personnel d'encadrement _____ /55points
- D – Matériel _____ /15 points
- E- Présentation de l'offre _____ / 05 points

Seules les soumissions dont les propositions techniques justifient d'une note supérieure ou égale à Soixante-Quinze points sur cent (75/100) seront éligibles à l'analyse des offres financières.

15. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire présentant l'offre la mieux-disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée selon la formule de pondération suivante : $NG = (75 \times Nt + 25 \times Nf) / 100$ sera déclarée attributaire.

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante :

Soit $Sf = 100 \times Fm/F$,

Sf : le score financier ;

Fm : le montant de la proposition la moins disante ;

F : le montant de la proposition considérée.

Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont : $T = 0,75$; $F = 0,25$.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, au Service des Marchés du Ministère de la Santé Publique, sise à L'immeuble de la Santé situé à proximité de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé, Tél (237) 222 221 021.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48

YAOUNDE le 1 Avril 2024

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

HYDROCARBURES-ANALYSES-CONTRÔLES

**RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION EN PROCÉDURE D'URGENCE N°02/DC/HYDRAC/CIPM/2024
DU 28/02/2024 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES DE NETTOYAGE DES BÂTIMENTS ET DE
L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS EN 2024 À LA
SOCIÉTÉ HYDROCARBURES-ANALYSES-CONTRÔLES (HYDRAC S.A.)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société HYDRAC S.A. , Maître d'Ouvrage, porte à la connaissance des entreprises ayant soumissionné pour la Demande de Cotation en procédure d'urgence n°02/DC/HYDRAC/CIPM/2022 du 28/02/2024 pour la fourniture de services de nettoyage des bâtiments et de l'entretien des espaces verts en 2024 à la société HYDROCARBURES-ANALYSES-CONTROLES (HYDRAC S.A.) que la société **MOZALE Sarl** B.P. : 5052 Douala, est déclarée adjudicataire de cette Demande de Cotation pour la période allant du **01^{er} avril au 31 décembre 2024**, pour un montant toutes taxes comprises de **33.361.171** (trente-trois millions trois cent soixante un mille cent soixante-onze) FCFA.

Le représentant de cette société est prié de prendre attache avec la société HYDRAC S.A. afin de régler les formalités d'usages.

Les soumissionnaires qui n'ont pas été retenus sont par conséquent invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours après publication du présent communiqué auprès du secrétariat de la Direction Générale de la société HYDRAC S.A.

Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites et ne pourront plus être réclamées.

DOUALA le 29 Mars 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EKOUME David

NORTH WEST REGIONAL ASSEMBLY

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO. 016/ONIT/NWRA/ITB/2024 OF 01/04/2024 FOR THE REHABILITATION OF CLASSROOMS IN SOME SECONDARY AND HIGH SCHOOLS IN THE NORTH WEST REGION (DIVIDED INTO 3 LOTS) FINANCING: PUBLIC INVESTMENT BUDGET – 2024

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of 2024 Public Investment Budget, the President of the North West Regional Assembly, Contracting Authority, hereby launches **an Open National Invitation to tender for the rehabilitation of classrooms in some Secondary and High Schools in the North West Region (divided into 3 lots)**

2. Consistance des prestations

Works to be done consists of

100-GENERALITIES
200-PREPARATORY WORKS – SETTING OUT
300-FOUNDATION
400-ELEVATION OF WALLS
500-PROOF TRUSS AND COVERING
600-JOINERY AND METAL WORKS
700-PLUMBING – SANITARY
800-ELECTRICAL INSTALLATION
900- PLASTERING AND COATINGS
1000-PAINTING
1100-OUTSIDE AMENITIES AND LAYING OUT PLANNING
1200-FLOOR AND WALL FINISHES
1300-PROTECTION OF THE ENVIRONMENT

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost of the three projects after preliminary studies is **97,893,481** (Ninety seven Million Eight hundred and Ninety three thousand Four hundred and Eighty one) CFAF ATI .

4. Allotissement

The works are in Three (**03**) lots.

5. Participation et origine

Participation to this Invitation to tender is opened under the same conditions to all Cameroonian companies and business persons that have proven experience in the field of building construction and provided they are in compliance with the Cameroonian laws.

6. Financement

Works which are the subject of this Invitation to Tender shall be financed by the 2024 Public Investment Budget assigned to the North West Regional Assembly.

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at the Services of the Director of General Affairs at the North West Regional Assembly (Annex Building of Block "A") Tel N° 2 33 36 00 92, as soon as this notice is published.

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the Services of the Director of General Affairs at the North West Regional Assembly, Tel N°2 33 36 00 92, as soon as this notice is published against payment of the sum of **98,500** (Ninty Eight Thousand Five Hundred France) CFA, into the North West Regional Assembly Treasury (Block B), representing the cost of purchasing the Tender File.

9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in Seven (7) copies including One (1) original and Six (6) copies marked as such, should reach the Services of the Contracting Authority (Tel N°2 33 36 00 92), not later than **25/04/2024** at **10:00 am** noon local time and should carry the inscription:

>
"To be opened only during the bid-opening session"

10. Delai de Livraison

The maximum deadline provided by the Contracting Authority for the execution of the works subject of this Invitation to tender is Four (04) Months per Lot.

11. Cautionnement Provisoire

The bidder must include in his administrative documents, a bid bond of **1957870** fcfa issued by a first-rate financial establishment or insurance company approved by the Ministry in charge of Finance and whose list is found in document No. 12 of the Tender File, of an amount, (See table below) valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids.

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or certified true copies signed by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers....) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the Invitation to Tender.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be rejected. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank or insurance company approved by the Minister in charge of Finance

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **25/04/2024** at **11.00 am** local time, in the conference hall of the North West Regional Assembly Internal Tenders' Board, by its competent members. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice and having a good knowledge of their files.

14. Critères d'évaluation

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

A. Eliminary criteria

1. Absence or non-conformity of an element in the administrative file non regularized within 48 hours after opening of bids
2. Execution deadline higher than prescribed in the Tender File;
3. False declaration or falsified documents;
4. Absence or insufficient bid bond;
5. A bid with the external envelope carrying a sign leading to the identification of the bidder;
6. Incomplete financial file;
7. Non respect of 75% of essential criteria;
8. Suspended by MINMAP for 2024.
9. Submission of insufficient number of bids or the absence of the original copy of bids;
10. Average annual turnover of at least the tendering amount (Average annual turnover calculated as total certified payments received for contracts in progress or completed, within the last five (5) years (from 2019). This should be justified by copies of past contracts (completed or ongoing). Final reception minutes for all completed contracts before 2023 and provisional reception minutes for contracts completed in 2023 should be presented.

B. Essential criteria

- 1- General presentation of the bid;
- 2- Financial capacity;
- 3- References of the company in similar projects visa by the competent authority;
- 4- Quality of the personnel;
- 5- Technical organization of the works;
- 6- Safety measures on the site;
- 7- Logistics;
- 8- Attestation of site visit duly signed on honour by the bidder and report of site visit with pictures;
- 9- Special Technical Clauses initialed in all the pages, signed and dated at the last page;
- 10- Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages, signed and dated at the last page.

15. Attribution

The evaluation will be done in a binary way (yes) or (no) with an acceptable minimum score of 75% of the essential criteria taken in account. (A Bidder can bid for more than one Lot but can be awarded only one Lot).

The Contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied 100% of the eliminary criteria and at least 75% of the essential criteria.

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for Ninety (90) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary information may be obtained during working hours from the Services of the Director of General Affairs, North West Assembly Building, Block "A". (Tel N° 2 33 36 00 92).

BAMENDA le 1 Avril 2024

Le PRÉSIDENT

ANGWAFO III FRU FOBUNSHI

COMMUNE DE FOUMBOT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE[°]
05/AONO/R-OU/D-NOUN/C-RBOT/CIPVLP/2024 DU 13/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN BLOC MATERNEL À L'EP DE NKOUCONDJA-POUOLOUM DANS LA COMMUNE DE FOUMBOT,
DÉPARTEMENT DU NOUN, RÉGION DE L'OUEST.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2024, le Maire de la commune de Foubot, Autorité Contractante, lance pour le compte de sa commune, un appel d'offres national ouvert pour les travaux de construction d'un bloc Maternel à l'EP de Nkouondja-pouoloum dans la Commune de Foubot, Département du Noun, Région de l'Ouest.

2. Consistance des prestations

L'Appel d'Offres porte sur les travaux de construction d'un bloc Maternel à l'EP de Nkouondja-pouoloum, dans la Commune de Foubot, Département du Noun. Région de l'Ouest. Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive (Voir devis quantitatif pour chaque lot) :

- Travaux préparatoires ;
- Fondation ;
- Maçonnerie, élévation ;
- Menuiserie bois et Métallique ;
- Electricité ;
- Plomberie sanitaire ;
- Revêtement ;
- Peinture ;
- VRD ;
- Toiture.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux de construction du bloc maternel de l'EP de Nkouondja-pouoloum à 26 000 000 (Vingt-six millions de francs CFA).

4. Allotissement

Les travaux sont repartis en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de travaux publics et de Bâtiments de droit camerounais et installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEDUB, Exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Foubot (Service des Marchés).
Tel : 697 85 15 25/ BP 01 Foubot et le Site de l'ARMP.

8. Acquisition du Dossier

Les dossiers d'appel d'offres pourront être consultés et retirés aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès de la Mairie (Service des Marchés Publics : Tel : 697 85 15 25) de Foubot sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune de Foubot d'une somme non remboursable de soixante mille (60 000) francs CFA.

NB : se conformera la circulaire N°0001/AC/PR/MINMAP/CAB du 15 Janvier 2021 relative à la délivrance des Quittances.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées commetelles devront parvenir à la Mairie de Foubot. Service des Marché Publics de la Commune de Foubot(Tel : 697 85 15 25) contre un récépissé de dépôt de dossier, au plus tard le 03/04/2024 à 11 heures, heure locale et devra porter la mention :

« Appel D'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence

N° 05/AONO/R-OU/D-NOUN/C-FBOT/CIPV1P/2024 du 13/03/2024 Pour les travaux de construction d'un bloc Maternel à TE? de Nkouondja-pouoloum dans la Commune de Foubot, Département du Noun, Région de l'Ouest.

**Financement : BIP MINEDUB Exercice 2024
À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT ».**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de quatre (04) mois pour y compris les périodes de pluies. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offre et d'un montant de sept cent cinquante mille (750 000) francs CFA délivrée par une banque ou un organisme financier agréée par le Ministre chargé des Finances. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

1. Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

2. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

3. Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou un organisme financier agréée par le Ministère des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en (01) un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 03/04/2024 à 12 heures à l'hôtel de ville de la Commune de Foubot par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics.

14. Critères d'évaluation**Principaux critères éliminatoires**

- Avoir un Marché de 2023 encore en cours d'exécution du fait de l'entreprise ;
- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres Techniques ;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce scannée ;
- Production des exemplaires des Offres en nombre insuffisant (inférieur à sept (07) ;
- Certification des documents préalablement certifiés ;
- Avoir présenté un personnel fonctionnaire non mis en disponibilité ;
- Pièce administrative absente ou non conforme et non régularisée dans les (48 h) quarante et huit heures après l'ouverture des plis.

Principaux critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation générale de Toffre (03 critère) ;
- Référence de l'entreprise (06 critères) ;
- Le personnel d'encadrement du cocontractant (12 critères) ;
- Les moyens matériels mis à la disposition du projet (10 critères) ;
- Une description technique sur les travaux et un rapport de visite du site (10 critères) ;
- L'offre financière du cocontractant (05 critères).
- NB. Voir grille d'évaluation dans les annexes du DAO

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements d'ordres techniques peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés de la Mairie de Foubot aux contacts téléphoniques suivant : 697 85 15 25.

FOUMBOT le 13 Mars 2024

Le MAIRE

NJOYA Inoussa

COMMUNE DE PITOA

DECISION MUNICIPALE N°08/DM/C/PTA/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AAONO/C-PTA/CIPM/2024 DU 22/02/2024 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX MAGASINS AU MARCHE DE PITOA, COMMUNE DE PITOA, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PITOA, AUTORITE CONTRACTANTE,

Vu la Constitution ;
Vu la Loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées;
Vu le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation Marchés Publics ;
Vu le Décret n°0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire la composition des commissions internes passation des marchés auprès de certaines Communes ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu la Lettre circulaire n°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
Vu l'avis d'appel d'offres national ouvert susmentionné ;
Vu la proposition d'attribution n°07/CIPM/PCI/PITOA signée en date du 22/03/2024, du président de la Commission Ad hoc, a examen du rapport de la Sous Commission d'Analyse des Offres ;
Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1er : La Lettre Commande, objet du dossier de l'avis d'appel d'offres national ouvert susvisé est, pour compter de la date de signature de la présente décision attribuées ainsi qu'il suit :

N° lot	Nature des travaux	Adjudicataire	Montant TTC en Franc CFA	Délai d'exécution
01	CONSTRUCTION DE DEUX MAGASINS AU MARCHE DE PITOA, COMMUNE DE PITOA, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD	ETABLISSEMENTS SAB SERVICES BP GAROUA; Téléphone : 699 24 11 67	Trente trois millions sept cent soixante dix mille deux cent quatre vingt treize (33 770 293)	Trois mois

Article 2 : Les entreprises susvisées ne pourront exécuter lesdits marchés qu'après signature des documents contractuels y relatifs, le délai d'exécution court dès notification de l'ordre de service.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

PITOA le 27 Mars 2024

Le MAIRE

OUSMANOU AMAN SA'ALY

COMMUNE DE FIGUIL

DECISIONN°10/DA/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2024 DU 19 MARS 2024PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE FIGUIL,**

Vu la Constitution ;

VU le Décret n° 2011/408 du 09Décennbre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

VU le Décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses différents textes d'application

Vu le Décret N°2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu la Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des Marchés Publics ;

vu la Circulaire n°00000026/C/MINFI du 29 Décembre 2023 portant Instructions relatives a l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des autres Entités Publiques, pour l'Exercice 2024;

Vu la Loi N°2023/019 du 19 Décembre 2023 portant Loi de Finances de la République du Cameroun

pour l'Exercice 2024 ;

Vu la Décision N°002/DM/C-F/SQ/dU 12 Juillet 2019 portant constatation de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Figuil,

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres N°07/AONO-PU/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2024 DU 01/02/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D UN POSTE AGRICOLE A DJOUGUI DANS LA COMMUNE DE FIGUIL, DEPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, REGION DU NORD.

DECIDE

Article 1er: L'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire du Marché relatif à l'Avis d'Appel d'offres suscités:

N°AONO	Adjudicataire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
07	ETS SAMUEL ET FRERES BP: Garoua Tel: 695322325	22 996 662	03 mois

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

FIGUIL le 19 Mars 2024

Le MAIRE

MANA MESSINGUE

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°037/24/AONO/SDCC/CIPM DU 21/03/2024 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE MATERIELS ROULANTS A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'offres national Ouvert pour la fourniture de deux (02) lots de matériels roulants à la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent appel d'offres consiste en la fourniture de deux (02) lots de matériels roulants à la SODECOTON.

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels toutes taxes comprises des opérations envisagées ont été évalués à l'issue des études préalables à **170 000 000 FCFA** pour le lot 1 et à **220 000 000 FCFA** pour le lot 2.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est lancé en **deux (02) lots**, répartis comme suit :

Lot 1 : Fourniture d'un lot de deux tractopelles ;

Lot 2 : Fourniture d'une pelle excavatrice sur chenille.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière. Les groupements d'entreprises devront disposer d'un accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé au présent DAO.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **120 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de “ **Compte Spécial CAS ARMP** “. Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 17/04/2024 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°037/24/AONO/SDCC/CIPM DU 21/03/2024 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE MATERIELS ROULANTS A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

La fourniture objet du présent appel d'offres devra être livrée en position rendu parc auto de la SODECOTON à Garoua dans un délai de 180 jours, pour chacun des lots, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **3 400 000 FCFA** pour le lot 1 et à **4 400 000 FCFA** pour le lot 2 et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 17/04/2024 à partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- 1 - Absence de la caution de soumission ;
- 2 - Absence ou non-conformité d'une autre pièce administrative non complétée ou régularisée dans un délai de quarante-huit (48) heures ;
- 3 - Fausses déclarations ;
- 4 - Présence de documents falsifiés, ou de faux documents dans le dossier ;
- 5 - De l'absence des prospectus accompagnés des fiches techniques fournis par le fabricant ;
- 6 - De la non-conformité des spécifications techniques de la fourniture ci-après décrites :

Lot 1 : Fourniture d'un lot de deux tractopelles**MOTEUR**

- Puissance du moteur : 68 KW minimum
- Poids en ordre de marche : 8 500 kg minimum

DIMENSIONS

- - Bras arrière :
- Fleche standard à timonerie Pin On ou équivalent
- Capacité du Godet rétro : 0,175 m³ minimum
- Tablier à déport latéral avec deux stabilisateurs minimum

- · Bras avant

- Levage parallèle ou équivalent
- Capacité du Godet avec dents : 01 m³ minimum

PNEUMATIQUE

- Roues avant 12,5-18 ou équivalentes
- Roues arrière 16,9-28 ou équivalentes

CABINE

- Cabine type ROPS ou FOPS
- Eclairage de travail

MAINTENANCE

- Kit de filtration complet pour les trois (03) premières vidanges
- Formation de 03 agents d'entretien SODECOTON minimum
- Formation de 02 conducteurs SODECOTON minimum

LOT DE BORD

Un manuel utilisateur et un catalogue pour les pièces de rechange, sur support physique ou sur CD ou sur clé USB, en français et/ou en anglais, une (01) trousse à outils composée (cric, outillages, une clé de roue, etc.), un (01) extincteur, un (01) gilet et une (01) boîte à pharmacie complète (norme CEMAC).

Chaque machine sera livrée avec une carte grise au nom de la SODECOTON et une plaque d'immatriculation CEMAC.

Lot 2 : Fourniture d'une pelle excavatrice sur chenille

MOTEUR
- Puissance brute : 100 KW minimum
- Poids en ordre de marche ou opérationnel : 19 000 kg minimum
DIMENSIONS
- Flèche : 5,5 mètres minimum
- Bras : 2,5 mètres minimum
- Capacité Godet : 0,9 mètres cubes (m³) minimum
- Longueur de la chenille : 4 000 mm minimum
CIRCUIT HYDRAULIQUE
- Débit du système principal : 400 L/Min minimum
- Pression – équipement : 32 000 Mpa minimum
CABINE
- Cabine FOPS ou FOGS ou ROPS
MAINTENANCE
- Kit de filtration complet pour les trois (03) premières vidanges
- Formation de 03 agents d'entretien SODECOTON minimum
- Formation de 02 conducteur SODECOTON minimum
LOT DE BORD
Un manuel utilisateur et un catalogue pour les pièces de rechange sur support physique ou sur CD ou sur clé USB, en français et/ou en anglais, une (01) trousse à outils complète, un (01) extincteur, un (01) gilet et une (01) boîte à pharmacie complète (norme CEMAC).

7 - Absence ou non-conformité du descriptif de la Garantie et justificatif du Service après-vente ;

8 - Non-validation d'au moins 70% des sous-critères ;

9 - De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;

10 - Absence de l'engagement du fabricant (Lettre d'engagement établie par le fabricant ou par un distributeur agréé en

original. Joindre la copie de la convention d'agrément du distributeur, le cas échéant) ;

11 - Absence des preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP paraphés à chaque page et signés à la dernière page).

-

Critères essentiels

- La présentation de l'offre.....oui/non ;
- Capacité financièreoui/non ;
- Les références du soumissionnaire.....oui/non ;
- Planning de livraison.....oui/non

Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu parc auto de la SODECOTON à Garoua.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée, lot par lot, au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante. **Un soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots.**

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 21 Mars 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/D13-57/AONO/MINSANTE/CIPM/2024 DU 01 AVRIL 2024
POUR LA FINALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION REGIONALE DE LA
SANTE DU SUD OUEST**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
58 40 047 06 340050 523112

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres National Ouvert a pour objet la finalisation des travaux de construction de la Délégation Régionale de la sante publique du Sud-Ouest.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont en un (01) lot et définis comme suit :
Finalisation des travaux de construction de la Délégation Régionale de la sante publique du Sud-Ouest Lesdits travaux sont en plusieurs tâches à savoir :

- Béton armé en élévation,
- Maçonnerie ;
- Enduits- Chapes -Divers ;
- Plafond ;
- Revêtement Scellés ;
- Charpente - Couverture ;
- Plomberie sanitaire ;
- Menuiserie : Bois-Alu-Métallique -Vitrerie ;
- Peinture ;
- Electricité et climatisation ;
- Ouverture ;
- VRD

3. Cout Prévisionnel

Le Montant prévisionnel est de **Deux cent Soixante-quinze Millions (275 000 000) Francs CFA.**

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offre est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine des BTP.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINSANTE, exercice 2024, imputation budgétaire **58 40 047 06 340050 523112.**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics (Bureau des Appels d'Offres) du MINSANTE sise à « ***l'Immeuble de la Santé*** » abritant la Division des Etudes et des Projets (DEP) non loin de l'immeuble siège de la Croix – Rouge Camerounaise à Yaoundé (téléphone/fax 222 22 10 21), dès publication du présent avis et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés Publics (Bureau des Appels d'Offres) au rez de chaussée de ***l'Immeuble de la Santé*** abritant la Division des Etudes et des Projets (DEP) situé à proximité de la Croix Rouge (téléphone/fax 222 22 10 21), dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de ***Cent cinquante mille (150 000) Francs CFA***.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres. Il est également possible d'obtenir le Dossier d'Appel d'Offres par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

? 5 Mo pour l'Offre Administrative ;

? 15 Mo pour l'Offre Technique ;

? 5 Mo pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

? Format PDF pour les documents textuels ;

? JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

Les offres seront transmises par voie électronique via la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> ou <http://www.publiccontracts.cm> au plus tard

le **30/04/2024 à 13 heures**, heure locale. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise au Service des Marchés Publics (Bureau des Appels d'Offres) du Ministère de la Santé Publique, sise à l'immeuble de la Santé situé à proximité de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé, Tél (237) 222 221 021, sous pli scellé avec indication claire et lisible "**copie de sauvegarde**" devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/MINSANTE/CIPM/2024 DU 01 AVRIL 2024 POUR LA FINALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DU SUD OUEST

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de **six (06) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de **cinq Million cinq Cent Mille (5 500 000) Francs CFA**

Cette caution a une durée de validité de 120 jours à compter de la date d'ouverture des offres, et délivré par un organisme financier agréé par le Ministre en charge des finances.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les pièces administratives requises devront être en cours de validité impérativement produites en originaux et/ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément à la stipulation du règlement particulier de l'appel d'offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence ou la non-conformité de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis (**pièces administratives, offres techniques et financières**) se fera en un temps sur la plateforme COLEPS et aura lieu le **30/04/2024** par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINSANTE, sise à l'immeuble Ex – PSFN situé à proximité du siège de la Croix Rouge camerounaise, **à partir de 14 heures**, heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

13. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation fixent les conditions minimales à remplir.

Il s'agit notamment :

Critères éliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet ou pièces administratives non – conformes après épuisement du délai réglementaire de 48 heures, accordé pour la fourniture d'une pièce concernée ;
- b) Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- c) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- d) Non satisfaction d'au moins 75% Critères essentiels ;
- e) Absence de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire attestant qu'il n'a pas abandonné au moins un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par l'ARMP ;
- f) Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre.
- g) Non-conformité du mode de soumission ;
- h) Non-respect du format de fichier des offres ;
- i) Absence des copies de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (**oui/non**) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Attestation de surface financière ou capacité financière délivrée par une banque de 1^{er} ordre à hauteur de 50% au moins du montant prévisionnel.
- b) Références de l'entreprise ;
- c) Personnel technique de l'entreprise ;
- d) La méthodologie – Planning d'exécution des travaux ;
- e) Attestation de visite de site et rapport de visite signés sur l'honneur ;
- f) Matériel de chantier à mobiliser ;
- g) Preuve d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP paraphés, datés et signés) ;
- h) Présentation de l'offre.

Seules les soumissions qui auront obtenues au moins **75%** de **Oui** seront admises à l'analyse financière.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura présenté une offre jugée conforme pour l'essentiel et évaluée la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date d'ouverture des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics (Bureau des Appels d'Offres) du MINSANTE sise à l'Immeuble de la santé abritant la Division des Etudes et des Projets (DEP) non loin de l'immeuble siège de la Croix – Rouge Camerounaise ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, dès publication du présent avis.

Les renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division des Etudes et des Projets du Ministère de la Santé Publique sis à côté de l'Immeuble siège de la Croix – Rouge.

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email : dsi@minmap.cm.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 1 Avril 2024

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

NORTH WEST REGIONAL ASSEMBLY

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDERO .018/ONIT/NWRA/ITB/2024 OF 02/04/2024 FOR THE REHABILITATION OF GOVERNMENT TECHNICAL COLLEGES, GOVERNMENT SECONDARY SCHOOLS AND GOVERNMENT HIGH SCHOOLS IN THE NORTH WEST REGION DIVIDED INTO 2 LOTS BY EMERGENCY PROCEDURE FINANCING: PUBLIC INVESTMENT BUDGET - 2024 ASSIGNED TO THE NORTH WEST REGIONAL ASSEMBLY.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of 2024 Public Investment Budget of the Republic of Cameroon assigned to the North West Regional Assembly, The President of the North West Regional Assembly, Contracting Authority, hereby launches **an Open National Invitation to tender for the rehabilitation of Government Technical Colleges, Government Secondary Schools and Government High Schools in the North West Region DIVIDED INTO 2 lots by emergency procedure.**

2. Consistance des prestations

Works to be done consists of

- 1- GENERALITIES
- 2- PREPARATORY WORKS-IMPLANTATION
- 3- FOUNDATION
- 4- ELEVATION WORKS
- 5- ROOF TRUSS AND THE COVERING
- 6- JOINERY AND METAL WORKS
- 7- PLUMBING-SANITARY
- 8- ELECTRICAL INSTALLATION
- 9- PLASTERING AND COATING
- 10- PAINTING
- 11- OUTSIDE AMENITIES AND LAYOUT PLANNING
- 12- FLOOR AND WALL FINISHING
- 13- PROTECTION OF THE ENVIRONMENT

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost of the four (04) projects after preliminary studies is **46,190,285** (Forty Six Million One Hundred and Ninety Thousand Two Hundred and Eighty Six) Francs CFA ATI.

4. Allotissement

The works are in Two (02) lots.

5. Participation et origine

Participation to this Invitation to tender is opened under the same conditions to all Cameroonian companies and business persons that have proven experience in the field of building construction and provided they are in compliance with the Cameroonian laws.

6. Financement

Works which are the subject of this Invitation to Tender shall be financed by the 2024 Public Investment Budget assigned to the North West Regional Assembly.

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at the office of the Director of General Affairs of the North West Regional Assembly (Tel N° 233360092), as soon as this notice is published.

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the Services of the Director of General Affairs of the North West Regional Assembly (Tel N° 233360092), as soon as this notice is published against payment of the sum of Sixty One Thousand Five Hundred **(61,500)** Francs CFA Francs, payable at the Treasury of the North West Regional Assembly (Block B), representing the cost of purchasing the Tender File.

9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in Seven (7) copies including One (1) original and Six (6) copies marked as such, should reach the Services of the Director of General Affairs of the North West Regional Assembly (Tel N° 233360092), not later than **26/04/2024** at **10:00 am** noon local time and should carry the inscription:

**No .018/ONIT/NWRA/NWRAITB/2024 OF 02/04/2024 FOR THE REHABILITATION OF GOVERNMENT
TECHNICAL COLLEGES, GOVERNMENT SECONDARY SCHOOLS AND GOVERNMENT HIGH SCHOOLS IN
THE NORTH WEST REGION DIVIDED INTO 2 LOTS
BY EMERGENCY PROCEDURE
"To be OPEN only during the bid-opening session"**

10. Delai de Livraison

The maximum deadline provided by the Contracting Authority for the execution of the works which are the subject of this Invitation to tender is four (04) Months per lot.

11. Cautionnement Provisoire

The bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate financial and insurance establishment approved by the Ministry in charge of Finance (See list in document No. 12 of the Tender File). The amount is Five Hundred and Fifteen Thousand **(515,000)** Francs CF Lot 1 and Four Hundred and Nine Thousand **(409,000)** Francs CF for Lot 2 Francs CFA and valid for Thirty (30) days beyond the date of validity of bids.

12. Recevabilité des Offres

Upon penalty of being rejected, only originals or certified true copies signed by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers....) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the Invitation to Tender.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be rejected. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank or insurance establishment approved by the Minister in charge of Finance.

13. Ouverture des Plis

The bids shall be open in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **26/04/2024** at **11.00 am** local time, in the conference hall of the Internal Tenders Board, by its competent members. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice and who have good knowledge of their files.

14. Critères d'évaluation

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

A. Eliminary criteria

1. Absence or non-conformity of an element in the administrative file not regularized within 48 hours after opening of bids
2. Execution deadline higher than prescribed in the Tender File;
3. False declaration or falsified documents;
4. Absence or insufficient bid bond at the opening of the bids;
5. A bid with the external envelope carrying a sign leading to the identification of the bidder;
6. Incomplete financial file;
7. Non respect of 75% of essential criteria;
8. Suspended by MINMAP in 2024;
9. Submission of insufficient number of bids or the absence of the original copy of bids;
10. Average annual turnover of at least the tendering amount (Average annual turnover calculated as total certified payments received for contracts in progress or completed, within the last five (5) years (from 2019). This should be justified by copies of past contracts (completed or ongoing). Final reception minutes for all completed contracts before 2024 and provisional reception minutes for contracts completed in 2023 should be presented.

B. Essential criteria

- 1- General presentation of the bids;
- 2- Financial capacity;
- 3- References of the company in similar works visaed by the competent authority;
- 4- Quality of the personnel;
- 5- Technical organization of the works;
- 6- Safety measures on the site;
- 7- Logistics;
- 8- Attestation of site visit duly signed on honour by the bidder and report of site visit with pictures;
- 9- Special Technical Clauses initialed on all the pages, signed and dated on the last page;
- 10- Special Administrative Clauses completed and initialed on all the pages, signed and dated at the last page.

15. Attribution

The evaluation will be done in a binary way (Yes) or (No) with an acceptable minimum score of 75% of the essential criteria taken in account. (A Bidder can bid for more than one Lot but can be awarded only one Lot)
The Contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied 100% of the eliminary criteria and at least 75% of the essential criteria.

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for Ninety (90) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary information may be obtained during working hours from the Services of the Director of General Affairs of the North West Regional Assembly (Tel N° 233360092).

BAMENDA le 2 Avril 2024

Le PRÉSIDENT

ANGWAFO III FRU FOBUNSHI

COMMUNE DE FIGUIL

**N°06 DA/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2024 DU 12 MARS 2024 PORTANT
PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N-06/AONO/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2024 DU 30/01/2024 RELATIVE AUX TRAVAUX DE FINITION
DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FAMILLE DE FIGUIL.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2011/410 du 9 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/365 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses différents textes d'application ;

Vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu la Circulaire n° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics;

Vu la Circulaire n°00000026/C/MINFI du 29 Décembre 2023 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Autres Entités Publiques, pour l'Exercice 2024;

Vu la Loi n° 2023/019 du 19 Décembre 2023 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2024 ;

Vu la Décision N°002/DM/C-F/SG/du 12 Juillet 2019 portant constatation de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Figuil,

Considérant le dossier d'Appel d'Offres **06/AONO/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2024 DU 30/01/2024 RELATIVE AUX TRAVAUX DE FINITION DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FAMILLE DE FIGUIL.**

DECIDE:

Article 1er- L'Entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire du Marché relatif à la demande de cotation suscitée:

N°aono	Adjudicataire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
06	SOCIETE MOSEB SARL BP: Tél : 651 75 93 96	11 040 566	03 mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

FIGUIL le 5 Mars 2024

Le MAIRE

MANA MESSINGUE

NORTH WEST REGIONAL ASSEMBLY

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDERNO .017/ONIT/NWRA/ITB/2024 OF 01/04/2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A FENCE AT THE GOVERNMENT BILINGUAL HIGH SCHOOL BAMENDAKWE, NORTH WEST REGION (PHASE 1) FINANCING: PUBLIC INVESTMENT BUDGET – 2024

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of 2024 Public Investment Budget, The President of the North West Regional Assembly, Contracting Authority, hereby launches **an Open National Invitation to tender for the construction of a fence at the Government Bilingual High School Bamendakwe, North West Region (Phase 1) “By Emergency Procedure”**.

2. Consistance des prestations

Works to be done consists of

100- PRELIMINARY SITE WORK
200- EARTHWORK
300-FOUNDATION
400-ELEVATION OF WALLS
500- FITTING AND PLASTERING
600- ELECTRICITY AND PAINTING

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost of the project after preliminary studies is **30 000 000** (Thirty Million) CFAF ATI .

4. Allotissement

The works are in one (01) lots.

5. Participation et origine

Participation to this Invitation to tender is opened under the same conditions to all Cameroonian companies and business persons that have proven experience in the field of building construction and provided they are in compliance with the Cameroonian laws.

6. Financement

Works which are the subject of this Invitation to Tender shall be financed by the 2024 Public Investment Budget assigned to the North West Regional Assembly.

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at the Services of the Director of General Affairs at the North West Regional Assembly (Annex Building of Block “A”), Tel N° 2 33 36 00 92), as soon as this notice is published.

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the Services of the Director of General Affairs (Tel N° 2 33 36 00 92), as soon as this notice is published against payment of the sum of Fifty Thouand **(50,000)** Francs CFA, into the North West Regional Assembly Treasury (Block B), representing the cost of purchasing the Tender File.

9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in Seven (7) copies including One (1) original and Six (6) copies marked as such, should reach the Services of the Contracting Authority, Tel N° 2 33 36 00 92 not later than **25/04/2024** at **10:00 am** noon local time and should carry the inscription:

“To be opened only during the bid-opening session”

10. Delai de Livraison

The maximum deadline provided by the Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this Invitation to tender is Four (04) Months.

11. Cautionnement Provisoire

The bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate financial establishment or insurance company approved by the Ministry in charge of Finance and whose list is found in document No. 12 of the Tender File, of an amount of Six Hundred Thousand (600,000) Francs CFA valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids.

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or certified true copies signed by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers....) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the Invitation to Tender.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be rejected. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank or insurance company approved by the Minister in charge of Finance.

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **25/04/2024** at **11.00 am** local time, in the conference hall of the President of the North West Regional Assembly Internal Tenders' Board, by its competent members. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice who have good knowledge of their files.

14. Critères d'évaluation

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

A. Eliminary criteria

1. Absence or non-conformity of an element in the administrative file not regularized within 48 hours after opening of bids;
2. Execution deadline higher than prescribed in the Tender File;
3. False declaration or falsified documents;
4. Absence or insufficient bid bond ;
5. A bid with the external envelope carrying a sign leading to the identification of the bidder;
6. Incomplete financial file;
7. Non respect of 75% of essential criteria;
8. Suspended by MINMAP for 2024.
9. Submission of insufficient number of bids or the absence of the original copy of bids
10. Average annual turnover of at least the tendering amount (Average annual turnover calculated as total certified payments received for contracts in progress or completed, within the last five (5) years (from 2019). This should be justified by copies of past contracts (completed or ongoing). Final reception minutes for all completed contracts before 2023 and provisional reception minutes for contracts completed in 2023 should be presented.

B. Essential criteria

- 1- General presentation of the bid;
- 2- Financial capacity;
- 3- References of the company in similar project visa by the competent authority;
- 4- Quality of the personnel;
- 5- Technical organization of the works;
- 6- Safety measures on the site;
- 7- Logistics;
- 8- Attestation of site visit duly signed on honour by the bidder and report of site visit with pictures;
- 9- Special Technical Clauses initialed in all the pages, signed and dated at the last page;
- 10- Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages, signed and dated at the last page.

15. Attribution

The evaluation will be done in a binary way (yes) or (no) with an acceptable minimum score of 75% of the essential criteria taken in account.

The Contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to 100% of the eliminary criteria and at least 75% of the essential criteria.

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for Ninety (90) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary information may be obtained during working hours from the Services of the Director of General Affairs, North West Regional Assembly Building, Block "A". (Tel N° 2 33 36 00 92).

BAMENDA le 1 Avril 2024

Le PRÉSIDENT

ANGWAFO III FRU FOBUNSHI

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 17/AONO/LT/CR /CIPM/2024 DU 02 AVRIL 2024 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE AEP ALIMENTÉE PAR ÉNERGIE SOLAIRE AU VILLAGE NDOLAH ARRONDISSEMENT DU NORD MAKOMBE DANS LE DEPARTEMENT DU NKAM.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
58 27 771401 523412

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2024, le **PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL** lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des travaux de **pour la construction d'une AEP alimentée par énergie solaire au village NDOLAH.**

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- INSTALLATION DE CHANTIER
- CONSTRUCTION D'UN CHATEAU SURELEVE
- ACCESSOIRES
- RACCORDEMENT
- CAPTAGE
- CONSTRUCTION DU FILTRE A TROIS COMPARTIMENTS
- CONSTRUCTION D'UN RESERVOIR SEMI ENTERRE DE 20
- DESINFECTION ET PRELEVEMENT DE L'EAU POUR ANALYSE
- UNITE DE POTABILISATION
- FOURNITURE ET INSTALLATION DU SYSTEME PHOTOVOLTAIQUE
- DIVERS

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **Soixante millions (60 000 000) Francs CFA tout taxes comprises.**

4. Allotissement

Les prestations objet du présent AAO sont en lot UNIQUE.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais disposant de capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux de Bâtiments et de Travaux Publics.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (MINDDEVEL), exercice 2024 du Conseil Régional du Littoral, sur la ligne d'imputation budgétaire : 220150/**58 27 771401 523412**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis au CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis, dans les locaux du Conseil Régional du Littoral à Douala – Bonanjo, sur présentation d'une quittance de paiement à la recette régionale, d'une somme non remboursable de **Soixante-dix mille (70 000) Francs CFA**, représentant les frais d'achat du dossier. Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la Quittance.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir au CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL sous pli fermé au plus tard le **25 AVRIL 2024 A 12heures locale** et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°17/AONO/LT/CR/CIPM/2024 DU 02
AVRIL 2024 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE AEP ALIMENTÉE PAR ÉNERGIE SOLAIRE AU VILLAGE
NDOLAH.**

« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de Cinq (05) mois à compter de la notification de l'ordre de service pour le démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est de **Un millions deux cent mille : 1 200 000 Francs CFA** ; et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **25 AVRIL 2024 à 13 heures** et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés du CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL, dans la salle de réunion du CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires :****a) Portant sur les pièces administratives**

- non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis ou après constatation dûment notifié au soumissionnaire, d'une pièce administrative jugée non conforme ou absente ;
- absence de la caution de soumission dans le dossier administratif à l'ouverture des plis ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scanné (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).;
- absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marchés au cours des trois (03) dernières années ;

b) Portant sur l'Offre technique

- Fausse déclaration, documents délivrés par les autorités compétentes falsifiés ou scannés ;
- Non satisfaction, au moins 32 Oui /40 des critères essentiels.

c) Portant sur l'Offre financière

Offre financière incomplète pour :

- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail de prix ;
- offre financière inférieure à 90 pourcent de l'enveloppe prévisionnelle.

Critères Essentiels :

1. Chiffre d'affaire ;
2. Références de l'Entreprise ;
3. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
4. Expérience du personnel d'encadrement ;
5. Méthodologie et Planning d'Exécution ;
6. Présentation de l'offre.
7. CCAP ET CCTP

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 32 Oui/40 de l'évaluation de l'offre technique énumérés ci-dessus évaluée conformément à la Grille de notation des offres techniques.

15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (TTC) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et remplissant les capacités techniques et financières requises.

NB : Les entreprises catégorisées sont prioritaires.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL.

-Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.

DOUALA le 2 Avril 2024

Le PRÉSIDENT

BANLOG Polycarpe

CONSEIL REGIONAL DE L'OUEST

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°05/AONO/RO/PCR/CIPM-ROUTES/2024 OF 26 MARCH 2024 FOR THE BUILDING OF SOME WORK OF ART IN SOME EREAS OF THE WEST REGION IN FOUR (4) LOTS. (BUILDING OF A 3,00X3,00 CULVERT AT TYO VILLAGE ON THE BRIDGE JOINING SUR LA TRAVERSE CARREFOUR TROIS VENTES TO COLLÈGE PRIVE DE L'OUEST Y/C DEVELOPEMENT OF ACCESS ROAD ON 1KM BAFOUSSAM II SUB DIVISION, IN MIFI DIVISION(LOT 1), BUILDING OF A SUSTAINABLE BRIDGE ON THE CHI MEKONGUIE RIVER ON THE ROUTE RO 611 AU PK14+000 BANJA SUB DIVISION, HAUT-NKAM DIVISION(LOT 2), BUILDING OF TWO 1.5X1.5 CULVERTS AT PK1+500 AND PK4+800 AND A 2.5X2.5 CULVERT AT PK5+800 ON THE ROAD RO634 : HOUA (INTER N4) -HA -LEMLA-DJIONE (INTER RO634) IN PETE-BANDJOUN COUNCIL, KOUNG-KHI DIVISION (LOT 3), BUILDING OF A 1.50 X 1.50 CULVERT ON THE NATIONAL ROAD N°5 BANDJA-BANKA ROAD SECTION IN HAUT-NKAM DIVISION (LOT 4) FINANCING: 2024 PUBLIC INVESTMENT CREDIT AND THE FOLLOWING

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
58 36 126 01 771701 464210 864

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of the implementation of its development policy and the improvement of investment credits consumption *président of the regional council* for the building of a 3,00X3,00 culvert at Tyo village on the bridge joining sur la traverse carrefour trois ventes to collège prive de l'Ouest Y/C developement of access road on 1km Bafoussam II Sub division, in MIFI Division(Lot 1), building of a sustainable bridge on the Chi Mekonguié river on the route RO 611 au PK14+000 Banja Sub division, Haut-Nkam Division(Lot 2), building of two 1.5X1.5 culverts at PK1+500 and PK4+800 and a 2.5X2.5 culvert at PK5+800 on the road RO634 : Houa (Inter N4) -Ha -Lemla-Djione (Inter RO634) in Pete-Bandjoun Council, Koung-Khi Division (Lot 3), building of a 1.50 X 1.50 culvert on the national Road N°5 Bandja-Banka road section in Haut-Nkam Division (Lot 4)

2. Consistance des prestations

The works subject of this contract include: *(post or volume of works)*.

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost of the operation following prior studies stands at:

lot 1 : thirty nine million five hundred seven thousand one hundred sixty (39 507 160) Francs CFA.

lot 2 : forty three million eight hundred thirty thousand three hundred thirty six (43 830 336) Francs CFA.

lot 3 : fifty three million six hundred sixty two thousand five hundred (53 662 500) Francs CFA.

lot 4 : sixty three million (63 000 000) Francs CFA.

4. Allotissement

The works shall be divided into 4 (four) lots defined as defined above.

5. Participation et origine

Participation in this invitation to tender is open to on equal terms to Cameroonian companies with proven experience in the field of Road Works

6. Financement

works which form the subject of this invitation to tender shall be financed by 2024 Public Investment Budget and the following years; Budget Head N°:

LOT 1: 58 36 126 01 771701 464210 864- IZ05757

LOT 2: 58 36 126 01 771701 464210 864- IZ05756

LOT 3: 58 36 126 01 771701 464210 864- IZ05758

LOT 4: 58 36 126 01 771701 464210 864- IZ05755

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at the Internal Public Contracts Administrative Management Entity (SIGAMP) of the West Regional Council as soon as this notice is published.

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from West Regional Council as soon as this notice is published against payment of a non-refundable sum of 73 000 (*seventy-three thousand*) CFA francs payable at Regional Treasurer.

9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in seven (7) copies including the original and six (6) marked as such, should be submitted at the West Regional Council not later than 23 April 2024 at 10 AM and should bear the following inscription:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°05/AONO/RO/PCR/CIPM-ROUTES/2024 OF 26 MARCH 2024 For THE BUILDING OF SOME WORK OF ART IN SOME EREAS OF THE WEST REGION IN FOUR (4) Lots.

(building of a 3,00X3,00 culvert at Tyo village on the bridge joining sur la traverse carrefour trois ventes to collège prive de l'Ouest Y/C developement of access road on 1km Bafoussam II Sub division, in MIFI Division (Lot 1), building of a sustainable bridge on the Chi Mekongue river on the route RO 611 au PK14+000 Banja Sub division, Haut-Nkam Division (Lot 2), building of two 1.5X1.5 culverts at PK1+500 and PK4+800 and a 2.5X2.5 culvert at PK5+800 on the road RO634 : Houa (Inter N4) -Ha -Lemla-Djione (Inter RO634) in Pete-Bandjoun Council, Koung-Khi Division (Lot 3), building of a 1.50 X 1.50 culvert on the national Road N°5 Bandja-Banka road section in Haut-Nkam Division (Lot 4)

Financing: 2024 Public Investment Budget and the following

“To be opened only during the bid-opening session”

10. Delai de Livraison

The maximum execution deadline provided for by the Project Owner or Delegated Project Owner for the execution of the works subject of this tender shall be 4 Months

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first rate-bank approved by the Ministry in charge of Finance featuring on the list in document 11 of the tender file of an amount of:

lot 1 : seven hundred ninety thousand one hundred forty four (790 144) Francs CFA;

lot 2 : eight hundred seventysix thousand six hundred seven (876 607) Francs CFA;

lot 3 : one million seventy three thousand two hundred fifty (1 073 250) Francs CFA;

lot 4 : one million two hundred sixty thousand (1 260 000) Francs CFA;

It shall equally be valid for thirty (30) days beyond the original date of the validity of the offers

12. Recevabilité des Offres

Under pain of rejection, the administrative documents required, must be produced in originals or true copies certified by the issuing service or an administrative authority (Under pain of rejection, the administrative documents required, must be produced in originals or true copies certified by the issuing service or an administrative authority (Senior Divisional Officer, Divisional Officer...) in accordance with the Spécial Conditions of the invitation to tender.

They must not be older than three preceding the original date of submission of bids (3) months or must not have been established after the signing of the tender notice.

Any incomplete offer in accordance with the prescriptions of this notice and tender file shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Ministry in charge of Finance.

NB. Under penalty of rejection by the services of the Contracting Authority (SiGAMP) at the time of submission, any candidate must present a copy of the receipt for the purchase of the tender file, the original of which is included in the offer.

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in single phase

The opening of the administrative documents, the technical and financial offers shall take place on 11 AM (et 11 AM to the West Régional Council in the meeting hall.

Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice.

The opening of the bid-opening session must be done not later than one hour after the time-limit for the submission of bids as specified in the tender file.

14. Critères d'évaluation

1. Eliminary criteria

The eliminatory criteria set the minimum conditions to be fulfilled in order to execute works subject of the tender. They should not be marked. They should be determined depending on the nature and the content of works to be executed. These are:

- i) Missing or non-compliant administrative documents, not regularized within 48 hours;
- ii) Misrepresentation, falsified or non-authentic document ;
- iii) Non conformity with the submission model;
- iv) Omission of a quantified unit price in the financial offer;
- v) Technical score less than 70 points out of 100;
- vi) Absence of bid bond;
- vii) No commitment on the honor of never having abandoned market in the last three years;
- viii) Financial capacity less than or equal to one third of the estimated cost of the project;
- ix) Insufficient number of documents;
- x) Having a 2023 project in progress by the bidder.

2. Essential criteria

The criteria relating to the qualification of candidates could indicatively be on the following:

- Présentation
- References ;
- Personnel;
- Equipment:
- Methodology :
- Financial bid :

Bidder shall meet at least 26 yes/36 to be qualified.

15. Attribution

The contracting authority will award the contract to the bidder whose administrative offer is deemed compliant, meeting the required technical and financial capacities resulting from the essential criteria of the Tender Document, and which will be the lowest bidder at the evaluation of the financial offer.

16. Durée Validité des Offres

Bidders are bound by their offers for ninety (90) days from the final date of submission of tenders.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from West Régional Council at Internal Public Contract Administrative Management Entity (SIGAMP) on the following number: 628434358.

BAFOUSSAM le 26 Mars 2024

Le PRÉSIDENT

FOCKA FOCKA Jules Hilaire

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION N° 0095 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE2/NNEY/2024 DU 01 AVR 2024 PORTANT ATTRIBUTION DU CONTRAT RELATIF A LA DEMANDE DE COTATIONS N° 00002/DC/MINTP/SG/CPR-FC/CSPM-PFC/2023 DU 03 JANVIER 2024 POUR L'ORGANISATION DE DEUX 02 VOYAGES DE PRESSE ET LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE SUR LES PROJETS COFINANCES PAR LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,
Vu La Constitution ;
Vu La Loi N° 2018/012 du 11 janvier 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;
Vu La Loi N° 2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2024 ;
Vu Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
Vu Le Décret N° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
Vu Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu Le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu Le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu Le Décret N° 2018/461 du 07 août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;
Vu Le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu L'Arrêté N° 00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;
Vu L'Arrêté N°0271/MINMAP/CAB du 27 septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;
Vu La Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels ;
Vu La Décision N°154/D/MINTP/CAB du 16 juillet 2019 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics ;
Vu La Décision N° 112/D/MINTP/CAB du 12 mai 2021 constatant la composition de la Commission Spéciale de Passation des Marchés de Projets à Financement Conjoint auprès du Ministère des Travaux Publics ;
Vu La Circulaire N° 00000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024 ;
Vu La Demande de Cotations N°00002/DC/MINTP/SG/CPR-FC/CSPM-PFC/2023 du 03 janvier 2024 pour l'organisation de 02 voyages de presse et la production audiovisuelle sur les projets cofinancés par la Banque Africaine de Développement ;
Vu Les Offres des soumissionnaires ;
Vu Le Rapport d'analyse du 04 mars 2024 adopté par la Commission Spéciale de Passation des Marchés des Projets à Financement Conjoint du MINTP.

DECIDE :

Article 1 : le prestataire dont le nom suit est retenu pour l'organisation de 02 voyages de presse et la production audiovisuelle sur les projets cofinancés par la Banque Africaine de Développement.

SOUSSIONNAIRE RETENU					
N°	Nom et Adresse	Montant TTC en chiffre (FCFA)	Montant TTC en lettres	Délai d'exécution (jours)	Observations
1	Groupement BETA PRINT SARL/VISION PLUS SARL/ALL ACCESS AGENCY SARL B.P 15383 yaounde tel: 678 113 181	34 344 000	Trente-quatre Millions trois cent quarante- quatre Mille	120	Offre conforme pour l'essentiel et moins disante

Article 2 : Le Mandataire du groupement attributaire est invité à se présenter à la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint, pour la souscription de son projet de Contrat.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 1 Avril 2024

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE FOUMBOT

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/R-OU/D-NOUN/C-FBOT/CIPMP/2024 DU 13/04/2024
POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE D'UNE PISTE AGRICOLE RN6 (ENTRÉE MFOPIT) - ENTRÉE
NJIKWAN - COURS D'EAU KWETVU - ROUTE MOMO (CARREFOUR BAMOUGOUM) LONG DE 4,7 KM
DANS LA COMMUNE DE FOUMBOT, DÉPARTEMENT DU NOUN. RÉGION DE L'OUEST. (EN PROCÉDURE
D'URGENCE) FINANCEMENT : BIP MINADER EXERCICE 2024**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'Appel d'Offres porte sur l'exécution des Travaux d'ouverture d'une piste agricole RN6 (Entrée Mfopit) - Entrée Njikwan - cours d'eau Kwetvu - Route Momo (Carrefour Bamougoum) long de 4,7 km dans la Commune de Foubot, Département du Noun. Région de l'Ouest

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le CCTP, au bordereau des prix (nomenclature des tâches) et au Détail Estimatif, et porte essentiellement sur les opérations suivantes :

- Installation générale de Chantier,
- Projet d'exécution et plan de recollement à la fin des travaux,
- Amené et repli du matériel et remise des états des lieux.
- Nettoyages et terrassements
- Déserbage/Débroussaillage,
- Abattage et dessouchage d'arbre et d'arbustes
- Remblai provenant d'emprunt pouvant servir de couche de roulement y compris l'arrosage et compactage,
- Mise en forme de la plate-forme de la route y compris les fossés et divergents.
- Couche de roulement ;
- Fourniture et pose de buses métalliques y compris toutes autres suggestions.
- Fourniture et pose des panneaux de chantier suivant le model fournit par l'ingénieur du Marché,
- Ouverture de piste au bulldozer,
- Puisard pour buse,
- Puisard en maçonnerie pour buse Ø 800 mm,
- Têtes de buse.
- Dalot en béton armé,
- Dalot en béton armé 1,5 X 1,5 m
- Tête de dalot en béton armé,
- Création ou curage des fossés, divergents exécutoires en terre

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt-trois millions (23 000 000) francs CFA TTC

4. Allotissement

Les travaux sont regroupés en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises des Travaux Publics installées au Cameroun

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP MINADER exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Foubot Service des Marchés Publics Tel : 697 85 15 25) à Foubot dès publication du présent avis, site de FARMP ; plateforme COLEPS du MINMA

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de Foubot (Service des Marchés Publics Tel 697 85 15 25) à Foubot sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la Recette municipale de Foubot d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier fixée à 50 000 (Cinquante mille) francs. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

NB : Se conformer aux dispositions à la lettre circulaire N°000001/LC/PR du 15/01/2021 du MINMAP relative à l'acquisition du DAO

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposé contre récépissé à la Mairie de Foubot (Service des Marchés Publics Tel : 697 85 15 25) à Foubot au plus tard le 03/04/2024 à 12 heures, et devra porter la mention :

« Appel D'Offres National Ouvert N° 06/AONO/R-OU/D-NOUN/C-FBOT/CIPMP/2024 du 13/03/2024 Pour les Travaux d'ouverture d'une piste agricole RN6 (Entrée Mfopit) - Entrée Njikwan - cours d'eau Kwet'u - Route Momo (Carrefour Bamougoum) long de 4,7 km dans la Commune de Foubot, Département du Noun. Région de l'Ouest. Financement : BIP MINADER Exercice 2024. (En Procédure d'Urgence)

À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de quatre (04) mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de six cent cinquante mille (650 000) FCFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en (CI) un seul temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 03/04/2024 à 13 heures par la Commission hémède Passation des Marchés Publics placée auprès de la Mairie de Foubot dans la salle de Conférence. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté

14. Critères d'évaluation**Principaux critères éliminatoires**

- Figurer sur la liste actualisée des entreprises suspendues ;
- Avoir un Marché de 2023 encore en cours d'exécution du fait de l'entreprise ;
- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres Technique ;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce scannée ; P
- roduction des exemplaires des Offres en nombre insuffisant (inférieur à sept 07) ;
- Certification des documents préalablement certifiés ;
- Avoir présenté un personnel fonctionnaire non mis en disponibilité ;
- Pièce administrative non conforme ou absente et non régularisée dans les quarante et huit heures (48h) après l'ouverture des plis.

Principaux critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

I- La présentation générale de l'offre (03 critère) ;

II- Les moyens matériels mis à la disposition du projet (14 critères) ;

III- Le personnel d'encadrement du cocontractant (12 critères) ;

IV- Une description technique sur les travaux et un rapport de visite du site (10 critères) ;

V- Référence de l'entreprise (06 critères) ;

VI- L'offre financière du cocontractant (05 critères).

NB. Voir grille d'évaluation dans les annexes du DA

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant 90 (quatre-vingt-dix) Jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Mairie de Foubot (Service des Marchés Publics Tel : 697 85 15 25) à Foubot ou à la Subdivision des Travaux Publics du Noun à Foubot

FOUMBOT le 13 Mars 2024

Le MAIRE

NJOYA Inoussa

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°16/AONO/CR-LT/CIPM/2024 DU 02 AVRIL 2024 DES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION
D'UN BLOC DE SOINS PALLIATIFS A L'HOPITAL REGIONAL DE NKONGSAMBA DANS
L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2ÈME, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL
(PHASE 2)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
58 27 771401 523316

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public du Conseil Régional du Littoral de l'EXERCICE 2024, le **PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL** lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des travaux d'achèvement de la construction D'UN BLOC DE SOINS PALLIATIFS A L'HOPITAL REGIONAL DE NKONGSAMBA DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2ème, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL (PHASE 2), PHASE 2.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- Les travaux préparatoires et études ;
- Le terrassement ;
- Les fondations ;
- La charpente-couverture ;
- La menuiserie bois ;
- L'électricité -Protection Foudre -Mise A La Terre ;
- Climatisation,
- La peinture ;
- Les VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la phase 2 à l'issue des études préalables est de : 25 000 000 FCFA.

4. Allotissement

Les prestations objet du présent AAO constituent un lot unique.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais disposant de capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux de Bâtiments et de Travaux Publics.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du Conseil Régional du Littoral (MINDDEVEL), EXERCICE 2024, sur la ligne d'imputation budgétaire : 220100/58 27 771401 523316.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis au **CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL**.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables au CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL, dès publication du présent avis, sur présentation de l'Original de la Quittance de versement d'une somme non remboursable de **quarante mille (40 000) Francs CFA** à la Recette Régionale. Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète sur une photocopie de la Quittance.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir au CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL sous pli fermé au plus tard le 25 AVRIL 2024 à **12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°16/AONO/CR-LT/CIPM/2024 DU 02 AVRIL 2024 DES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE SOINS PALLIATIFS A L'HOPITAL REGIONAL DE NKONGSAMBA DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2^{ème}, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL (PHASE 2).

. **Financement : BIP (MINDDEVEL) CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL, Exercice 2024**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de Trois (03) mois à compter de la notification de l'ordre de service pour le démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est de Cinq cent mille (500 000) FCFA.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 25 AVRIL 2024 à **13 heures** et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés du CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL, dans la salle de réunion du CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires :****a) Portant sur les pièces administratives**

- Dossier incomplet ou pièces non conformes, 48 heures après l'ouverture des offres conformément au point 99 de la circulaire 00001/PR/MINMAP/CAB/DU 25 AVRIL 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Pièce falsifiée (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non-abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;

b) Portant sur l'Offre technique

- Fausse déclaration, documents délivrés par les autorités compétentes falsifiés ou scannés ;
- Non satisfaction, au moins **30 Oui /36, soit 80% des critères essentiels.**

c) Portant sur l'Offre financière

- Offre financière incomplète ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail de prix ;
- Offre financière inférieure à 90 pourcent de l'enveloppe prévisionnelle.

15. Critères Essentiels :

1. Chiffre d'affaires ;
2. Références de l'Entreprise ;
3. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
4. Expérience du personnel d'encadrement ;
5. Méthodologie et Planning d'Exécution ;
6. Présentation de l'offre ;
7. CCAP et CCTP

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 30 Oui/36 soit au moins 80% des critères essentiels énumérés ci-dessus évaluée conformément à la Grille de notation des offres techniques.

15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant TTC dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et remplissant les capacités techniques et financières requises.

NB : Les entreprises catégorisées sont prioritaires.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL.

-Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.

DOUALA le 2 Avril 2024

Le PRÉSIDENT

BANLOG Polycarpe

COMMUNE DE FOUMBOT

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDERN° 03/AONO/F.32/C.FOUMBOT/CIPM-AI/2024 OF 11/03/2024
FOR THE ELECTRIFICATION OF NJIMBOT 2 MARKET AND NJILOUM LOCALITIES IN FOUMBOT
COUNCIL, NOUN DIVISION, WEST REGION.(URGENCY PROCEDURE)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

The Mayor of Foubot Council, Contracting Authority, hereby launches an Open National Invitation to tender for the above works.

2. Consistance des prestations

The consistency of these works is detailed in the "Detailed estimate" and in the "Unit Price List" of each lot.

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost of the transaction at the end of the studies are 50 000 000 (Fifty millions) francs CFA Hors Taxes

4. Allotissement

The works, which are the object of this open national invitation to tender concerns one (01) lot.

5. Participation et origine

Participation in this tender shall be open on equal conditions to all Cameroon-based public works contractors.

6. Financement

Works under this tender shall be financed PIB MTNEE 2024.

7. Consultation du Dossier

The tender document may be consulted during working hours at the Foubot Council

8. Acquisition du Dossier

The tender documents may be consulted and obtained at the Foubot Council, (Public Contract Service) upon presentation of an original of a non-refundable treasury receipt of payment into the Foubot Council Treasury as One hundred thousand (100 000) FCfa

9. Remises des offres

Each offer Drafted in English or French and in seven (07) copies, including one original and six (06) copies, labelled as such, tender shall be submitted in a sealed envelope and against a receipt at the unit of launching of tenders of the Internal Commission in charge of Public Contracts situated at the Foubot Council, not later than 01/04/2024 at 10 h*clock They shall bear the following:

**"OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER
N° 03/AONO/F.32/C.FOUMBOT/CIPM-AI/2024 OF 11/03/2024 FOR THE ELECTRIFICATION OF NJIMBOT 2
MARKET AND NJILOUM LOCALITIES IN FOUMBOT COUNCIL, 12. Admissibility of offers.
NOUN DIVISION, WEST REGION.
"To be opened only during the bid-opening session"
(ON EMERGENCY PROCESS)**

10. Delai de Livraison

The maximum execution deadline provided for by the Project Owner or Delegated Project Owner for the execution of the works subject of this tender is in the table. The overall execution time frame indicated above includes the rainy season.

The maximum execution time frame of the works is with effect from the date of notification of the notice to proceed work.

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond of 1 500 000 (un million cinq cent mille) francs CFA issued by a first rate-bank approved by the Ministry in charge of Finance featuring on the list in document 12 of the tender file of an amount of the bond before and valid for thirty (30) days beyond the original date of the validity of the offers

12. Recevabilité des Offres

Under pain of rejection, the administrative documents required, must be produced in originals or true copies certified by the issuing service or an administrative authority (Senior Divisional Officer, Divisional Officer...) in accordance with the Spécial Conditions of the invitation to tender.

They must not be more than three months preceding the original date of submission of bids (3) months or must not have been established after the signing of the tender notice.

Any incomplete offer in accordance with the prescriptions of this notice and tender file shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Ministry in charge of Finance.

13. Ouverture des Plis

The administrative documents, the technical and financial proposals shall be opened on 01/04/2024 at 11 O'clock local time, At the Internal Commission in charge of Public Contracts situated at the

All tenderers may attend the opening session or each has themselves represented by one mandated person of their choice (even in the event of a joint-venture) with sound knowledge of their file

14. Critères d'évaluation**Eliminatory criteria**

Bids shall be eliminated according to the following criteria:

- > Absence of honor declaration do not abandon a work in 2023;
- > Administrative file (non-compliance of an administrative file) not completed in 48 h;
- > Incomplete financial file;
- > False statements or falsified documents;
- > Obtain less than 70% of yes on the essential criteria of technical offers;
- > Get an abandon or contract cancel during 2022 or 2023 financial year;
- > Omission of a quantify unit price;

Get a contract in the course of execution because of company.

Essential criteria

- Bids shall be evaluated according to the following criteria:
- The presentation of the offer (02 criteria);
- Supplier's references (05 criteria);
- Experience of supervisory staff (06 criteria);
- Material and essential equipment (04 criteria);
- -The execution methodology, the planning, the site's visit report and proposals of execution (05 criteria);
- The financial offer of the candidate (02 criteria).

15. Attribution

The contract will be awarded to the bidder with the least offer who acquires the required technical and administrative capacities.

16. Durée Validité des Offres

Tenderers shall be bound by their tender for a period of ninety (90) days with effect from the tender-submission deadline.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained from the Fombot Council.

FOUMBOT le 11 Mars 2024

Le MAIRE

NJOYA Inoussa

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°10/AONO/CR-LT/CIPM/2024 DU 02 AVRIL 2024 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION D'UN BATIMENT DE TYPE R+2 POUR ONZE(11) SALLES DE CLASSES AVEC HUIT(08)TOILETTES ET TROIS(03)BUREAUX ET UNE(01) CAGE D'ESCALIER ET DES VERANDAS AU LYCEE TECHNIQUE DE NKONGSAMBA II DANS LE DEPARTEMENT DU MOUNGO/REGION DU LITTORAL(PHASE1).

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2024, le **PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL**, Autorité Contractante, lance pour le compte du lycée technique de NKONGSAMBA Ildans l'Arrondissement de Nkongsamba 2ème Département du Moungo Région du Littoral, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un Bâtiment type R+2 pour onze(11) salles de classes avec huit(08)toilettes et trois(03) bureaux, une(01) cage d'escalier et des vérandas au Lycée technique de Nkongsamba II,dans le Département du Moungo, **RÉGION DU LITTORAL(PHASE1)** .

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter objet du présent Appel d'Offres sont détaillées dans les cadres des devis quantitatif et estimatif et comprennent :

- Travaux préparatoires ;
- Travaux de terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonneries-élévations ;
- Charpente-couverture ;
- Menuiserie mixte (Bois, Bois-vitre, Alu-vitre et métallique) ;
- Electricité ;
- Plomberie et installation sanitaire ;
- Revêtement-Décoration ;
- Peinture-vernis ;
- Assainissements vérandas et autres aménagements.

3. Allotissement

Les prestations à réaliser en un (01) lot unique.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Entreprises BTP de droit Camerounaises ayant les capacités Administratives, techniques et financières requises.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Conseil Régional du Littoral (MINDDEVEL) pour le compte de **l'exercice 2024, comme suit :**

LIEU	FINANCEMENT	MONTANT
NKONGSAMBA 2 ^{ème} (Commune de NKONGSAMBA 2 ^{ème}) dans le Département du Moungo	BIP CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL	CENT V (120 000 000 CFA)

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL, dès publication de l'avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100.000) francs CFA** à la RECETTE REGIONALE Sous peine de nullité de l'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : sur une photocopie.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **huit (08) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées, conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé au Secrétariat Général, au pluriel, et devra obligatoirement porter la mention :

**«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE AVIS D'APPEL D'OFFRES N°10/AONO/CR-L
CONSTRUCTION D'UN BATIMENT TYPE R+2 POUR ONZE(11) SALLES DE CLASSE AVEC HUIT(08)TOILETTES ET
VERANDAS AU LYCEE TECHNIQUE DE NKONGSAMBA II,**

DANS LE DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL(PH)

Financement : BIP CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL-Exercice 2023-2024

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution pour la réalisation des travaux est de **Quatre(04) mois dès la notification de l'ordre de service de commencement des travaux.**

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **2 400 000 (deux millions quatre cents mille) CFA** en chèque de banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances pour une durée de validité de cent vingt (120) jours.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copie Administrative, conformément aux stipulations du (RPAO).

Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres (AAO).

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier entraînera le rejet.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu au sein de l'Unité Interne de Passation des Marchés (CIPM-CRLT) du CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL, sis à au CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL. Les soumissionnaires pourront se faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses

13. Critères d'évaluation**. Critères éliminatoires****Portant sur les pièces administratives**

- non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis ou après constatation dûment notifié au soumissionnaire;
- absence de la caution de soumission dans le dossier administratif à l'ouverture des plis;
- non-conformité du modèle de soumission ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'aut
- absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marchés au cours des trois (03) dernières années ;

b) Portant sur l'Offre technique

- Fausse déclaration, documents délivrés par les autorités compétentes falsifiés ou scannés ;

Non satisfaction, au moins 32 Oui /39 des critères essentiels

Portant sur l'Offre financière

Offre financière incomplète pour :

- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail de prix ;
- offre financière inférieure à 90 pourcent de l'enveloppe prévisionnelle.

Une offre sera rejetée à ce stade si elle ne répond pas à tous ces critères. Les offres retenues feront l'objet d'une troisième évaluation essentielle.

Les Principaux Critères essentiels :

Les critères essentiels des candidats porteront sur:

- Référence de l'entreprise
- Matériels de logistique et de sécurité
- Personnel d'encadrement
- Proposition technique-planning
- Présentation de l'offre
- CCAP ET CCTP
- Chiffre d'affaire

Le non-respect de 80% des oui des critères entraîne l'élimination du candidat.

N.B: Le non-respect de 80% des oui des critères entraîne l'élimination du candidat.

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 32/39 des critères énumérés ci-dessus, évaluée conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

14. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (TTC) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres requises.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date de dépôt de celles-ci.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du C

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Ap

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-apr

COMMUNE DE LIMBE 1ER

TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°: 007 /ONIT/LIC/FAKO/LIMBE I TB/RF 2024 OF 01/04/2024 FOR MAINTENANCE WORKS OF MAFANY QUARTERS FROM NEW BOTANIC GARDENS COUNCIL RESTAURANT TO GHS LIMBE ROAD FINANCING: MINTP PUBLIC INVESTMENT BUDGET, ROAD FUND LINE 2024- 2025

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Within the framework of the 2024 Budget of the Ministry of Public Works, Road Fund Line 2024 2025, the Mayor of Limbe I Council; Delegated Project Owner and Contracting Authority hereby launches an Open National Invitation to Tender for the **FOR MAINTENANCE WORKS OF**

MAFANY QUARTERS FROM NEW BOTANIC GARDENS COUNCIL RESTAURANT TO GHS LIMBE ROAD

2. Consistance des prestations

The work comprises the outcome of preliminary studies carried out and detailed information provided in the technical specification document

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is **One hundred and fifty Million (150,000,000) FCFA**

distributed as follows:

- Phase 1(2024): 70,000,000 (Seventy **Million**) **CFA Francs inclusive of tax.**

- Phase 2 (2025): 80,000,000 (Eighty Million) **CFA Francs inclusive of**

4. Allotissement

No LOT	Road Stretch	Sub-division	Division	Region
Single	NEW BOTANIC GARDENS COUNCIL RESTAURANT-GHS LIMBE	LIMBE I	FAKO	South west

5. Participation et origine

Participation to this invitation to tender is open to duly legalised Cameroonian enterprises that fulfil the requirements of this Invitation to Tender

6. Financement

Works which form the subject of this Invitation to Tender is financed by the Budget of the Ministry of Public Works - Road Fund Line 2024 - 2025

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours from 7.30am- 3:30pm at the office of the Municipal Treasurer Limbe I Council

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the Limbe one council upon presentation of a treasury receipt attesting to the payment of one hundred and Fifty thousand (150.000) FCFA. Payable at the Municipal treasury, representing the a cost of purchasing the tender file.

9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in 07 (seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies should reach the Limbe I Council Chambers on or before 29/04/2024 at 10 AM local time in

three (03) distinct envelops which shall be labelled as follows:

- Envelop A: Administrative documents;
- Envelop B: Technical offer;
- Envelop C: Financial offer.

These three (03) envelops will be put in a fourth one which shall be labelled imperatively as follows:

« OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BOARD»

N°:007/ONIT/LIC/FAKO/LIMBE I TB/RF 2024 OF 01 / 04/2024

**FOR MAINTENANCE WORKS OF MAFANY QUARTERS FROM NEW BOTANIC GARDENS COUNCIL
RESTAURANT TO GHS LIMBE ROAD**

"To be opened only during the bid-opening session"

10. Delai de Livraison

The maximum duration provided by the Contracting Authority for the execution of the works

forming the subject of this Invitation to Tender is twelve (12) months:

- **Six (06) months for works of phase 1 (2024)**
- **Six (06) months for works of phase 2 (2025)**

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment or insurance company approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document No. 11 of the Tender File. of an amount of 3 000.000 CFA (Three *million Francs CFA*), valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids.

12. Recevabilité des Offres

Each offer drafted in English or French in 07 (seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies should reach the Limbe I Council Chambers on or before 29\04\2024 at 10 AM local time in

three (03) distinct envelops which shall be labelled as follows:

- Envelop A: Administrative documents;
- Envelop B: Technical offer;
- Envelop C: Financial offer.

These three (03) envelops will be put in a fourth one which shall be labelled imperatively as follows:

« OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BOARD»

N°:007/ONIT/LIC/FAKO/LIMBE I TB/RF 2024 OF 01 / 04/2024

FOR MAINTENANCE WORKS OF MAFANY QUARTERS FROM NEW BOTANIC GARDENS COUNCIL RESTAURANT TO GHS LIMBE ROAD

"To be opened only during the bid-opening session"

13. Ouverture des Plis

1. Opening of bids:

The bids shall be opened in a single phase. On the 29\04\2024 at 11:00AM local time. In the conference hall of the Limbe I Council. Only bidders or duly accredited representative with (power of attorney) shall attend.

14. Critères d'évaluation

1. Absence or insufficient bid bond.
2. Absence or non-conformity of administrative documents 48 hours after bid opening
3. False declaration or falsified documents;
4. A bid with the externe: envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
5. Absent of quantified unit prices.
6. Change of quantity or unit of the Tender file in the financial bid;
7. Less than 70% of the qualification criteria.
8. If the company is short listed in the list of blacklisted companies.

B. Main qualification criteria

The criteria relating to the qualification of candidates will indicatively be on the following:

1-	Turnover at least: 75,000,000 FCFA	Yes / No
2-	Attestation of Solvency from a recognized bank not less than 60,000,000 FCFA	Yes / No
3-	Enterprise's references	Yes / No
4-	Methodology	Yes / No

5-	Availability of material and essential equipment	Yes / No
6-	Experience of supervisory staff	Yes / No
7-	Execution period	Yes\No

NB: Non-respect of two (02) of the Qualification criteria shall entail rejection of the bid

1VB: The marking scale for offers by scoring of points is banned in favour of the binary method (Yes or No).

15. Attribution

The Contract shall be awarded to the lowest bidder fulfilling the best technical and financial conditions

16. Durée Validité des Offres

Bidders shall be bound by their bids for a validity period of six (06) months for each phase with effect from the date of Opening of Bids.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours at the Limbe 1 Council from Monday-Friday between 7:30am to 3:30pm

LIMBE le 1 Avril 2024

Le MAYOR

BWAYE EPOSIE Florence

COMMUNE DE DEMDENG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02 /AANO/C-DDG/SG/SIGAMP/CIPMP-DDG/2024 DU 25/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE ENTREE NOTABLE FAMWOOU-CSL FAMWOOU-DEMKAM-DEMBOM AVEC BRETELLE FONEGOM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE DJEBEM, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI, REGION DE L'OUEST ; EN PROCEDURE D'URGENCE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Demdeng, Autorité contractante, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de l'opération sus indiquée.

2. Consistance des prestations

L'Appel d'Offres porte sur les Travaux d'entretien de la route Entrée Notable Famwouo-CSI Famwouo-DemkamDembom avec bretelle Fonegom, dans la Commune de Demdeng, Département du Koung-khi, Région de l'Ouest.

Ces travaux comprennent les opérationssuivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Travaux préparatoires;
- Terrassements-chaussée ;
- Assainissement-drainage.

3. Cout Prévisionnel

Lecoût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est indiqué dans le tableau ci-dessus. 40 328 506

4. Participation et origine

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces délais cours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

5. Financement

Les travaux objet duprésentAppel d'Offres sontfinancés parle Budget du Ministère des Travaux Publics, BIP 2024

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'Offres peut êtreconsulté auxheures ouvrables au secrétariat dumaire de la Commune de Demdeng, Tél : 699 74 91 84/699 82 02 23.

7. Acquisition du Dossier

Les dossiers d'appel d'offres pourront êtreconsultés et retirés auxheures ouvrables dès publication duprésent avis auprès de la Mairie de Demdeng (Secrétariat du maire) sur présentation de l'originai d'une quittance de versement à la recette municipale de Demdeng d'unesomme non remboursable de 60000(Soixante milles) Francs CFA.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telle devra parvenir à la Mairie de Demdeng (Secrétariat du maire) au plus tard le 19/04/2024 à 10 heures précises, heure locale et devra porter la mention :

**«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02 /AANO/C-DDG/SG/SIGAMP/CIPMP-DDG/2024 DU 25/03/2024
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE ENTREE NOTABLE FAMWOOU-CSI
FAMWOOU-DEMKAM-DEMBOM AVEC BRETELLE FONEGOM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE DJEBEM,
DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI, REGION DE L'OUEST ;
EN PROCEDURE D'URGENCE.
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces délais cours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établi selon le modèle Indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offre et d'un montant de 806 570 (Huit cent six mille cinq cent soixante-dix) francs CFA tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessus, délivrée par un établissement financier agréé par le Ministre chargé des Finances.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées, conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres (Xi avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres).

NB.. L'Autorité contractante ou la commission de passation se réserve le droit de demander à toutes les étapes de la procédure de passation, aux soumissionnaires la présentation des originaux des pièces produites et le défaut de présentation peut entraîner la disqualification.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 19/04/2024 à 11 heures précises dans la salle des actes de l'hôtel de ville de Demdeng par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de ladite commune.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix.

13. Critères d'évaluation**1 Critères éliminatoires**

- Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative non régularisée après 48 heures ;
- Enveloppe extérieure portant un signe distinctif ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifiée (bordereau des prix unitaires, DQE et SDP);
- Avoir obtenu une note technique inférieure à 70/100 ;
- Déclaration sur l'honneur d'avoir effectivement achevé tous ses marchés au cours des trois derniers exercices budgétaires.

2. Critères essentiels

- Présentation des offres (01 critères);
- Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 07 critères ;
- Les références de l'entreprise sur 08 critères ;
- Le matériel de chantier à mobiliser sur 08 critères ;
- La méthodologie d'exécution sur 03 critères ;
- Offre financière 03 critères.

NB. Voir grille de notation en annexe

14. Attribution

Lemarché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Demdeng : Tel: 699 74 91 84 / 69982 0223.

DEMDENG le 25 Mars 2024

Le MAIRE

FOGUE Médard

COMMUNE DE LIMBE 2E

TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER (BY EMERGENCY PROCEDURE) NO: 07/ONIT/LIIC/FAKO/LIMBE II TB/RF 2024 OF 01/04/2024 FOR MAINTENANCE INTER N3-CHIEFS PALACE ROAD (0.55 KM), LIMBOLA FINANCING: MINTP PUBLIC INVESTMENT BUDGET, ROAD FUND LINE 2024-2025

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of the 2024 Budget of the Ministry of Public Works, Road Fund Line 2024 - 2025, the Mayor of Limbe Il Council; Delegated Project Owner and Contracting Authority hereby launches an Open National Invitation to Tender for the

MAINTENANCE INTER N3-CHIEFS PALACE ROAD LIMBOLA (0.55 KM) 2

2. Nature of services

The works shall involve the following tasks inter alia:

- Backfilling with mixed pouzzolane and laterite,
- Shaping of the roadway including creation and/or reshaping of gutters and offshoots.
- Wearing course with reinforced concrete mesh dosed at 350Kg1m3,
- Stone masonry gutters
- Concrete gutters with slabs

3. Estimated cost

The estimated cost after preliminary studies is One hundred and fifty Million (150,000,000) FCFA

distributed as follows:

- Phase 1(2024): **70,000,000 (Seventy Million) CFA Francs inclusive all tax.**
- Phase 2 (2025): **80,000,000 (Eighty Million) CFA Francs inclusive all tax**

4. allotment

No LOT	Road Stretch	Sub-division	Division	Region
Single	INTER N3-LIMBOLA CHIEF PALACE ROAD	LIMBE II	FAKO	South west

5. Participation and origin

Participation to this invitation to tender is open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws

6. Financing

Works which form the subject of this invitation to tender is financed by the Budget of the Ministry of Public Works - Road Fund L

7. Consultation of tender file

The file may be consulted during working hours at the Secretariat of the Mayor of Limbe II Council. as from the date of publication of the tender notice, a refundable sum of 112 500 CFA (One hundred and twelve thousand five hundred) francs, payable at Limbe II Council treasury, r

8. Acquisition of tender file

The file may be obtained from the Mayor's Secretariat, Limbe I Council as soon as this tender notice is published against payment of a sum of 112 500 (One hundred and twelve thousand five hundred) francs, payable at public Treasury, representing the cost of purchasing the tender file.

9. Submission of bids

Each offer drafted in English or French in 07 (seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies should reach the L... envelopes which shall be labelled as follows:

Envelop A: Administrative documents; Envelop B: Technical offer; Envelop C: Financial offer.

These three (03) envelopes will be put in a fourth one which shall be labelled imperatively as follows:

**« OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER
(BY EMERGENCY PROCEDURE)**

NO: 007/ONIT/LIIC/FAKO/LIMBE II TB/RF 2024 OF 01/04/2024

FOR MAINTENANCE INTER N3-CHIEFS PALACE ROAD (0.55 KM), LIMBOLA

FINANCING: MINTP PUBLIC INVESTMENT BUDGET, ROAD

"To be opened only during the bid-opening"

10. Delivery deadline

The maximum duration provided by the Contracting Authority for the execution of the works

forming the subject of this invitation to tender is twelve (12) months:

- Six (06) months for works of phase 1 (2024)

- Six (06) months for works of phase 2 (2025)

11. Bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment or insurance company, as required by the Contracting Authority, found in document No. 12 of the Tender File, of an amount of 3.000,000 CFA (**Three million Francs CFA**), valid for thirty (30) d

12. Admissibility of bids

Each offer drafted in English or French in 07 (seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies should reach the L envelopes which shall be labelled as follows:

Envelop A: Administrative documents; Envelop B: Technical offer; Envelop C: Financial offer.

These three (03) envelopes will be put in a fourth one which shall be labelled imperatively as follows:

**« OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER
(BY EMERGENCY PROCEDURE)**

NO: 007/ONIT/LIIC/FAKO/LIMBE II TB/RF 2024 OF 01/04/2024

FOR MAINTENANCE INTER N3-CHIEFS PALACE ROAD (0.55 KM), LIMBOLA

FINANCING: MINTP PUBLIC INVESTMENT BUDGET, ROAD

"To be opened only during the bid-opening"

13. Opening of bids

Technical and Financial offers will take place on the 17/04/2024 at 10 AM local time at the Conference Hall of Limbe II representatives having full knowledge of the file (power of attorney) shall attend.

14. Evaluation criteria**. Eliminatory criteria**

- **Outright elimination during the opening session of the bids**

1. Absence of the bid bond

- **Elimination during the evaluation of bids by the sub technical of analysis of bids**

1. Absence or non-conformity of an element in the administrative file;
2. Deadline for delivery higher than prescribed;
3. False declaration or falsified documents;
 1. A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
 2. Incomplete financial file;
 3. Change of quantity or unit of the Tender file in the financial bid;
 4. Non respect of **70%** of essential criteria;
 5. History of bad execution of similar work or on-going legal suit with Government.

During the opening session of the bids if a document of the administrative bid is absent or noncompliant, the bidder is eliminated during the evaluation of the bids. No such document will be accepted after this deadline.

B. Essential criteria

1. General presentation of the tender files;
 1. Financial capacity;
 2. References of the company in similar achievements;
 3. Quality of the personnel;
 4. Technical organization of the works;
 5. Safety measures on the site;
 6. Logistics;
 7. Attestation and report of site visit;
 8. Special Technical Clauses initialed in all the pages;
 9. Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages. These essential criteria are subject to lower

15. Award

This evaluation will be done in a purely binary method with a positive **(yes)** or negative **(no)** with an acceptable minimum of 70%

The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest reasonable amount, in compliance with the eliminatory criteria and at least **70%** of the essential criteria.

Pursuant to justification by bidder, unconvincing abnormally low costing will not be accepted spelled

out in the Special Regulations of the invitation to tender of this consultation

16. Validity of bids

Bidders will remain committed to their offers for sixty (60) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Complementary information

Complementary technical information may be obtained during working hours at the Limbe III Council

COMMUNE DE PITOA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02(BIS)/AONO/C-PTA/CIPM/2024 DU 19/02/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE PITOA, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD, > CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE FORTY (LOT 1) > CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BAINAWARE BADJENGO (LOT 2)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la dotation du MINEDUB, Exercice 2024, le Maire de la Commune de Pitoa lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de **deux (02) blocs de deux (02) salles de classe dans certaines Écoles Publiques de la Commune de Pitoa**, Département de la Bénoué, Région du Nord :

> **CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE FORTY (LOT 1)**

> **CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BAINAWARE BADJENGO (LOT 2)**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres consistent en la construction des salles de classe et comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du devis estimatif notamment :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassements ;
- Fondations ;
- Maçonnerie, élévations et revêtement ;
- Charpente et couverture ;
- Menuiseries métalliques ;
- Électricité ;
- Peinture ;
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt millions (20 000 000) francs CFA TTC par lot.**

4. Allotissement

Les travaux sont allotés en **deux (02) lots** ci-après définis :

NB : Un soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots

> **LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE FORTY ;**

> **LOT 2: CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BAINAWARE BADJENGO ;**

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte **aux Entreprises des Travaux Publics et Bâtiments installées au Cameroun, assujetties au régime fiscal et disposant des capacités techniques et financières requises.**

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par la **Dotation du MINEDUB de l'Exercice 2024.**

> LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE FORTY ;

> LOT 2: CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BAINAWARE BADJENGO ;

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la **Commune de Pitoa, à la DDMAP et à l'ARMP** dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Pitoa dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **soixante mille francs (60 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de Pitoa.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra parvenir à la Commune de Pitoa **au plus tard le 22/04/2024 à 10 heures**, et devra porter la mention :

LANCEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°02/DAONO/C-PTA/CIPWI/2024 DU 19/02/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE PITO, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD.

- CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE FORTY (LOT 1) ;

- CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BAINAWARE BADJENGO (LOT 2)

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois pour chaque lot.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou une compagnie d'assurances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de 2 % du montant prévisionnel soit **Quatre cent mille (400 000) F CFA par lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des Pièces Administratives, des Offres Techniques et Financières aura lieu le **22/04/2024 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Pitoa.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les Offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

1. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
2. Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
3. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis ;
4. Offre financière incomplète (absence de la lettre de soumission, du bordereau des prix unitaires, du devis quantitatif et estimatif ou du sous-détail des prix) ;
5. Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%) ;
6. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre à la fois dans le BPU, le DQE et le SDP ;
7. Abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années et/ou présence sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP.

Critères essentiels :

L'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire (oui/non) et porteront à titre indicatif sur :

1. Les références de l'entreprise **02 oui/non** ;
2. Les moyens matériels permanents ou mobilisables **03 oui/non** ;
3. La qualification du personnel du chantier **23 oui/non** ;
4. La méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux **06 oui/non** ;
5. La surface financière > 7 000 000 F CFA **02 oui/non** ;
6. Présentation générale de l'offre **01 oui/non** ;
7. Visite des lieux **02 oui/non** ;
8. Les preuves d'acceptation des conditions du marché **02 oui/non** ;

NB : Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée soit 29 oui sur les 41 possibles

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Pitoa, Autorité Contractant (AC) attribuera le marché au soumissionnaire ayant satisfait aux spécifications techniques et administratives requises et dont l'Offre financière évaluée la **moins disant**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour le dépôt des offres**.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Pitoa.

Corruption :

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : **673 20 57 25 / 699 37 07 48**.

GAROUA le 1 Avril 2024

Le ADJOINT AU MAIRE

AKANWO MANGA

COMMUNE DE PITOA

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06BIS/DAONO/C-PTA/CIPM/2024 DU 20/02/2024
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE
PUBLIQUE DE BE DANS LA COMMUNE DE PITOA, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD**

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2024, le Maire de la Commune de Pitoa lance en procédure d'urgence pour le compte du ministère de l'Education de Base un appel d'offres national ouvert pour les **travaux de construction d'un bloc maternel à l'Ecole Publique Maternelle de BE, Commune de Pitoa**, Département de la Dénoué, Région du Nord

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cad du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

- Etudes
- Terrassements
- Fondations
- Maçonnerie
- Elévations
- Charpente et couverture
- Menuiseries métalliques
- Menuiserie bois
- Plomberie
- Electricité
- Peinture
- revêtement
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt-six millions (26 000 000) Francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en **un (01) lot unique.**

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à **toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics.**

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le **BIP du Ministère de l'Education de Base, Exercice 2024.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la **Commune de Pitoa, à la DDMAP et à l'ARMP.**

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Pitoa dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille francs (50 000) francs CFA, payable à la Recette de la Commune de Pitoa.**

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies** marquées comme telles, devra par venir à la Commune de Pitoa **au plus tard le 22/04/2024 à 10 heures.** Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°06bis/AAONO/C-PTA/CIPM/2024 DU 20/02/2024 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC MATERNEL A L'ECOLE PUBLIQUE MATERNELLE DE BE, COMMUNE DE PITO A, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit **cinq cent vingt mille (520 000) Francs CFA**, établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. **Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un Etablissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre agréés parole Ministère chargé des Finances**

13. Ouverture des Plis

L'**ouverture des plis se fera en un temps** à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le **22/04/2024 à 11heures** dans la salle des délibérations de la Mairie de Pitoa. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1 étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2 étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3 étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnu techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Principaux critères éliminatoires :

Pièces administratives

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures ;

Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée 9 Note technique inférieur au seuil minimal requis (70%), soit 35 oui sur 50 possibles
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues.

Offre financière

- Offre incomplète (absence du bordereau des prix unitaires et du devis quantitatif et estimatif)
- Non-conformité du modèle de soumission 9 Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires
- Sous détail des prix incohérents.

Principaux critères essentiels L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 50 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur **3 critères** ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur **21 critères** ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur **8 critères**;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur **11 critères**;

15. Attribution

- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise supérieure ou égale au tiers du coût Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la **moins disante** après correction éventuelle.

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI, soit 35 oui sur 50 possibles seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à **Commune de Pitoa, à la DDMAP et à l'ARMP.**

Additif à l'Appel d'Offres

L'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier le présent Appel d'Offres avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au DAO.

Corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : **673 20 57 25/ 699 37 07 48.**

GAROUA le 1 Avril 2024

Le MAIRE

AKANWO MANGA

COMMUNE DE PITOA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05BIS/AAONO/C-PTA/CIPM/2024 DU 20/02/2024 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC MATERNEL A L'ECOLE PUBLIQUE MATERNELLE BILINGUE DE PITOA, COMMUNE DE PITOA, DEPARTEMENT DE LABENOUE, REGION DU NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2024, le Maire de la Commune de Pitoa lance en procédure d'urgence pour le compte du ministère de l'Education de Base un appel d'offres national ouvert pour les **travaux de construction d'un bloc maternel à l'Ecole Publique Maternelle Bilingue de Pitoa**, Commune de Pitoa, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

- Etudes
- Terrassements
- Fondations
- Maçonnerie-Elévations
- Charpente et couverture
- Menuiseries métalliques
- Menuiserie bois
- Plomberie
- Electricité
- Peinture-revêtement
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt-six millions (26 000 000) Francs CFA TTC**.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en **un (01) lot unique**.

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert **à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics**.

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le **BIP du Ministère de l'Education de Base, Exercice 2024**.

Autorisation de dépense : _____

Imputation Budgétaire : _____

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la **Commune de Pitoa, à la DDMAP et à l'ARMP**.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Pitoa dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille francs (50 000) francs CFA, payable à la Recette de la Commune de Pitoa.**

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies** marquées comme telles, devra par venir à la Commune de Pitoa **au plus tard le 22/04/2024 à 10 heures.**
Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 05bis/AAONO/C-PTA/CIPM/2024 DU 20/02/2024 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC MATERNEL A L'ECOLE PUBLIQUE MATERNELLE BILINGUE
DE PITOA, COMMUNE
DE PITOA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit **cinq cent vingt mille (520 000) Francs CFA**, établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un Etablissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre agréés par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le **22/04/2024 à 11heures** dans la salle des délibérations de la Mairie de Pitoa.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2^{ème} étape ; Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3^{ème} étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Principaux critères éliminatoires:

Pièces administratives

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures ;

Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieur au seuil minimal requis (70%), soit 35 oui sur 50 possibles
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues.

Offre financière

- Offre incomplète (absence du bordereau des prix unitaires et du devis quantitatif et estimatif)
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires
- Sous détail des prix incohérents.

Principaux critères essentiels :

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 50 critères essentiels jointe au DAG et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur **3 critères** ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur **21 critères** ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur **8 critères** ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur **11 critères** ;
- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise supérieure ou égale au tiers du coût prévisionnel (9 000 000 FCFA) sur **7 critères** ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI, soit 35 oui sur 50 possibles seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la **moins disante** après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à **Commune de Pitoa, à la DDMAP et à l'ARMP.**

Additif à l'Appel d'Offres

L'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier le présent Appel d'Offres avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au DAO.

Corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : **673 20 57 25/ 699 37 07 48**

GAROUA le 1 Avril 2024

Le ADJOINT AU MAIRE

AKANWO MANGA

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

LETTRÉ DE DEMANDE DE COTATIONS N°001/MINEPAT/PNDP/CSPM/2024 DU 1ER AVRIL 2024 RELATIVE À L'ACQUISITION DES FOURNITURES POUR LES VÉHICULES À LA CELLULE NATIONALE DE COORDINATION DU PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a mis en place le « Programme National de Développement Participatif », en abrégé PNDP qui est un projet multi bailleurs. Dans le but de son bon fonctionnement, il se propose d'utiliser une partie de ces financements pour effectuer des paiements autorisés au titre de la Lettre Commande pour laquelle cette Demande de Cotations est élaborée.

2. Consistance des prestations

Il est prévu dans le cadre de ce marché, de solliciter les prestations de service désignées ci-après : Acquisition des fournitures pour les véhicules à la Cellule Nationale de Coordination du Programme National de Développement Participatif (PNDP). Dans le cadre de la présente Demande de Cotations, les prestations sont à livrer à la Cellule Nationale de Coordination à Yaoundé.

Pour les premiers besoins de la commande, la livraison se fera dans les quarante-huit (48) heures, dès notification de l'ordre de service. Par ailleurs, les livraisons ultérieures se feront dans les mêmes délais en cas de rupture de stock à la demande du PNDP.

3. Participation et origine

Le Coordonnateur National invite les prestataires de la liste restreinte ci-dessous, à consulter et à retirer gratuitement la Demande de Cotations à l'adresse ci-dessous, dès publication de la présente lettre de Demande de Cotations.

Madame/Monsieur le Directeur de :

PRESTATAIRES	ADRESSES	TELEPHONES
2D TRANSLACTIC SARL	BP : 15515 Yaoundé	699 68 64 85
ETS ANGEMANUEL	BP : 2612 Yaoundé	699 80 71 56
ETS BUSTRA	BP : 20530 Yaoundé	699 71 73 88

Le soumissionnaire devra produire les copies certifiées et conformes des pièces administratives ci-après, signées par les autorités compétentes (datant de moins de 03 mois):

- a) l'attestation d'immatriculation ;
- b) l'attestation de domiciliation bancaire;
- c) l'attestation de non redevance;
- d) l'attestation de non exclusion des marchés publics ;
- e) l'attestation pour soumission CNPS ;
- f) l'attestation de localisation ;
- g) le registre de commerce ;
- h) l'attestation de non faillite.

7. L'exigence technique de l'offre consiste à la production des éléments constitutifs de l'offre ci-après :



le délai de livraison ;
les photos/images du matériel à livrer ;
le bordereau descriptif et quantitatif bien renseigné et conforme à celui demandé ;
les prix unitaires quantifiés ;
les justificatifs des marchés similaires produits par les soumissionnaires ; A cet effet, le soumissionnaire doit joindre dans son dossier, les copies des contrats (première page et page de signature), procès-verbaux de réception d'au moins deux marchés analogues d'un montant minimum de 10 000 000 FCFA Toute Taxes Comprise sur les trois dernières années (2021, 2022 et 2023) ;
la lettre d'engagement sur le respect des délais de livraison exigés ;
la description technique des prestations.

4. Remises des offres

Les offres resteront valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. Elles doivent être déposées en six (06) exemplaires (un original et 5 copies) marqués comme tel, à l'adresse ci-après Cellule Nationale de Coordination du PNDP, au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture/UNESCO et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD. Précisément à la Cellule de Passation des Marchés, Porte 212D, au 2ème étage. BP: 660 Yaoundé – Cameroun, Tel.: +237 692 80 75 41, Email: pndp_cameroun@yahoo.fr, cpmpndp@yahoo.fr, au plus tard le 15 avril 2024 à 12 heures précises (heure locale) et contenant la mention : « Demande de Cotations N°001/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2024 du 1^{er} avril 2024 relative à l'acquisition des fournitures pour les véhicules à la Cellule Nationale de Coordination du Programme National de Développement Participatif (PNDP). »

5. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est de neuf (09) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de service de démarrage de la prestation.

6. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PNDP, le 15 avril 2024 à 13 heures précises, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants s'ils le souhaitent, dans la salle des réunions N°313 D, au 3ème étage de la Cellule Nationale de Coordination du PNDP.

7. Critères d'évaluation

La CSPM procédera à l'évaluation des cotations selon l'ordre ci-après :

10.1 L'examen de la conformité des pièces administratives

L'examen de la recevabilité des pièces administratives : l'offre du soumissionnaire devra comporter les pièces originales ou copies certifiées et conformes par les services compétents en cours de validité datant de moins de trois mois ci-après : (i) l'attestation d'immatriculation ; (ii) l'attestation de domiciliation bancaire ; (iii) l'attestation de non redevance fiscale ; (iv) l'attestation de non exclusion des marchés publics ; (v) l'attestation pour soumission (CNPS), (vi) l'attestation de localisation datée et signée, (vii) le registre de commerce et (viii) l'attestation de non faillite.

NB : L'absence de l'une des pièces administratives (i, ii, iii, iv, v, vi, vii et viii) ne constituera pas un motif de rejet de l'offre. Néanmoins, la présentation de ces pièces en original ou en copies certifiées et conformes, signées et datées sera une condition d'attribution du Marché.

10.2 L'examen de la conformité technique des cotations

L'examen de la conformité technique de l'offre est la vérification exhaustive de tous les éléments constitutifs de l'offre ci-après :

le délai de livraison ;

les photos/images du matériel à livrer ;

le bordereau descriptif et quantitatif bien renseigné et conforme à celui demandé ;

tous les prix unitaires sont quantifiés ;

les justificatifs des marchés similaires produits par les soumissionnaires ; A cet effet, le soumissionnaire doit joindre dans son dossier, les copies des contrats (première page et page de signature), procès-verbaux de réception d'au moins deux marchés analogues d'un montant minimum de 10 000 000 FCFA Toute Taxes Comprise sur les trois dernières années (2021, 2022 et 2023) ;

la lettre d'engagement sur le respect des délais de livraison exigés ;

la description technique des prestations.

10.3 Seules les offres jugées conformes pour l'essentiel feront l'objet de l'analyse financière.

10.4 L'analyse financière consistera en la vérification des opérations arithmétiques : cette vérification se fait en multipliant, le cas échéant, les prix unitaires par les quantités et en utilisant le prix en lettre pour procéder aux corrections nécessaires.

11 Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché sur proposition de la CSPM, au Fournisseur, dont l'offre sera jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions de la Demande de Cotations, et la moins disante.

8. Renseignements Complémentaires

Cellule Nationale de Coordination du PNDP, au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture/UNESCO et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD. Précisément à la Cellule de Passation des Marchés, Porte 212D, au 2ème étage. BP: 660 Yaoundé – Cameroun, Tel.: +237 692 80 75 41, Email: pndp_cameroun@yahoo.fr, cpmpndp@yahoo.fr.

YAOUNDE le 1 Avril 2024

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

PRÉFECTURE DES BAMBOUTOS

AVIS DE CONSULTATION N° 02/AC/F-31/SAEF/CDPM/2024 DU 18/03/2024 POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU-A LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES BAMBOUTOS DANS LE DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2024, le Préfet du Département des Bamboutos, Autorité Contractante, lance pour le compte du Délégué Départemental de l'Emploi et la Formation Professionnelle (J.es Bamboutos, un Avis de consultation pour l'acquisition du mobilier de bureau ala Délégation Départementale de l'Emplpi etde la Formation Professionnelle des Bamboutos dans le Département des Bamboutos.

2. Cout Prévisionnel

6 917 000 FCFA TTC

3. Participation et origine

La présente consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais compétente dans le domaine de la fourniture ci-dessus mentionnée.

4. Financement

La prestation, objet de la présente consultation est financée par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2024.

5. Consultation du Dossier

:La demande de cotation peut être consultée aux heures ouvrables à la Préfecture du Département des Bamboutos (Service des Affaires Economiques et Financières), dès publication du présent avis de consultation.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat de la Préfecture des Bamboutos (service des affaires économiques et financières) ' publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de 14 000 (QUATORZE MILLE) Francs CFA représentant les frais d'acquisition : , du dit dossier de consultation

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé au secrétaire de la Préfecture des Bamboutos (Service des Affaires Economiques et Financières), au plus tard le 15/04/2024 à 11 heures, heure locale et devra porter la mention suivante ;

« AVIS DE CONSULTATION N° 02/AC/F.31/SAEF/CDPM/2024 Du 18/03/2024 pour l'acquisition du mobilier de bureau a la Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle des Bamboutos dans le Département des Bamboutos A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Au-delà de cette heure, aucune offre ne sera acceptée. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée

8. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison de la fourniture est de soixante (60) jours. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution > de soumission d'un montant de 140 000 (CENT QUARANTE MILLE) Francs CFA, établie par une banque, de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. La liste des banques agréées figure dans l'annexe du dossier de consultation. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en original, ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement de consultation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et au Dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la consultation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été validées postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation, toute consultation incomplète conformément aux prescriptions de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ou d'un autre document administratif non régularisé dans les 48h suivant ladite ouverture.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 15/04/2024 à 12 heures précises dans la salle de réunion de la Délégation Départementale du MINEPAT des Bamboutos par la Commission Départementale de Passation des Marchés. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence d'une pièce administrative dans l'Offre et non régularisée dans un délai de 48 h ;
- Fausse déclaration, pièces falsifiées ;
- Omission dans le devis quantitatif d'un prix unitaire quantifié, ;
- Absence dans l'offre technique de la déclaration sur l'honneur du non abandon de chantier.

13. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément à la Demande de Cotation, les capacités techniques et financières requises. Les Soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiés suivant la procédure réglementaire prescrite à savoir l'obtention de l'avis de l'ARMP après avoir au préalable interrogé le Soumissionnaire concerné. L'attributaire du marché est invité à se présenter de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution, au Secrétariat Général de la Préfecture de Mbouda pour l'établissement et la souscription de son marché. Faute pour lui de se présenter le marché est attribué au suivant.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Préfecture de Mbouda. Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou le Tivoyéf ufPSMS aux "numéros" suivants : 673 2D 57" 257 699 37 07 48

MBOUDA le 18 Mars 2024

Le PRÉFET

DIBANGO David Dador

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°31/24/AONO/SDCC/CIPM DU 19/03/2024 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE PNEUMATIQUES POUR CAMIONS ET REMORQUES A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'offres National Ouvert pour la fourniture de trois (03) lots de pneumatiques pour camions et remorques à la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent appel d'offres consiste en la fourniture de trois (03) lots de pneumatiques pour camions et remorques à la SODECOTON

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels toutes taxes comprises des fournitures envisagées ont été évalués à l'issue des études préalables à **(deux cent dix millions) 210 000 000 FCFA** pour le lot 1, à **(quarante-cinq millions) 45 000 000 FCFA** pour le lot 2, et à **(deux cent quatre-vingt millions) 280 000 000 FCFA** pour le lot 3.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est lancé en trois (03) lots, répartis comme suit :

Lot 1 : fourniture d'un lot de 600 Pneumatiques 11R 22.5 mixtes et 350 valves ;

Lot 2: fourniture d'un lot de 95 Pneumatiques 385/65r22.5 TL;

Lot 3 : fourniture d'un lot de 700 Pneumatiques 13R22.5 mixtes et 400 valves.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais expérimentées dans le domaine. La participation des entreprises sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre du groupement ressortent clairement. Les groupements d'entreprises devront disposer d'un accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé au présent DAO.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2024

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **(deux cent mille) 200 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de “ **Compte Spécial CAS ARMP** “. Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06) exemplaires** dont **un (01) original** et **cinq (05) copies**, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 08/04/2024 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°031/24/AONO/SDCC/CIPM DU 19/03/2024 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE PNEUMATIQUES POUR CAMIONS ET REMORQUES A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison **New(Additif)**

- 200 pneumatiques, 15 jantes et 100 valves dans un délai de 45 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;

- 200 pneumatiques, 15 jantes et 100 valves dans un délai de 60 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations;

- 200 pneumatiques, 10 jantes et 150 valves dans un délai de 90 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou par un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **(quatre millions deux cents) 4 200 000 FCFA** pour le lot 1, à **(neuf cent mille) 900 000 FCFA** pour le lot 2, et à **(cinq millions six cent mille) 5 600 000 FCFA** pour le lot 3 et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 08/04/2024 à partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation New(Additif)**A) Pneumatiques 13 R 22,5 TL**

Type de structure : Radial (R), sans chambre à air « tubeless » (TL)

Type de profil : X WORKS HD Z ou XZY 3 ou M857 ou M840 ou OMNITRAC SHD

Indice de charge pour monte simple : minimum 150

Indice de charge pour monte jumelée : minimum 145

Code de vitesse : 100km/h minimum

Nombre de plis : 16 minimum

B) Jante Tubeless à 10 trous(40 jantes)

Jante TL à 10 trous 22,5X900

C) Valve Tubeless (400 valves)

Valve Tubeless complète pour jante 13X22,5 (168070)

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée lot par lot au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante . **Un soumissionnaire peut être attributaire des quatre (04) lots.**

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 19 Mars 2024

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE BALIKUMBAT

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 10/ONIT/MINDDEVEL/BC/BCITB/2024 OF 27/03/2024 FOR THE MAINTENANCE OF COMMUNAL ROAD SMALL MARKET -WAPU-CMA BALIKUMBAT AND WAPU-FON'S PALACE (6.5KM) AND THE CONSTRUCTION OF DEULU BRIDGE (10M) IN (THREE PHASE) BALIKUMBAT MUNICIPALITY, NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION BY EMERGENCY PROCEDURE. FINANCING: 2024, 2025 AND 2026 MINTP, ROAD FUND BUDGET LINE

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Within the framework of 2024, 2025 AND 2026 Investment Budget, the Mayor BALIKUMBAT Council; Project Owner and Contracting Authority hereby launches on Open National Invitation to Tender **FOR THE MAINTENANCE OF COMMUNAL ROAD SMALL MARKET -WAPU-CMA BALIKUMBAT AND WAPU-FON'S PALACE (6.5KM) AND THE CONSTRUCTION OF DEULU BRIDGE (10M) INBALIKUMBAT MUNICIPALITY, NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION BY EMERGENCY PROCEDURE.**

2. Consistance des prestations

Work to be done consists of preparatory works, grading and opening and grading of part of the road works, drainage works on the roads herein below

Road No	Road	DAIMENSION		
		LENGTH(M)	RETURN	HEIGHT(M)
1	MAINTENANCE OF A COMMUNAL ROAD SMALL MARKET WAPU-CMA BALIKUMBAT ROAD	3KM	3KM	-
2	MAINTENANCE OF WAPU FON's PALACE BALIKUMBAT	3.5KM	3.5KM	-
3	CONSTRUCTION OF THE DEULU BRIDGE	10M	8M	4

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is **70,000,000 (seventy million), 80,000,000 (eighty million), 90,000,00 (ninety million) CFA Francs respectively IN PHASES**

4. Allotissement

Road No	Road
1	MAINTENANCE OF A COMMUNAL ROAD SMALL MARKET WAPU-CMA BALIKUMBAT ROAD
2	MAINTENANCE OF WAPU FON's PALACE BALIKUMBAT
3	CONSTRUCTION OF THE DEULU BRIDGE

5. Participation et origine

Participation to this invitation to tender is open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws.

6. Financement

Works which form the subject of this invitation to tender shall be financed by the 2024 Public Investment Budget of the Ministry of Public Works.

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at the technical service of the **BALIKUMBAT Council**, Telephone **N° (237) 670 91 22 86** as soon as this notice is published.

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the technical service of the **BALIKUMBAT Council**, Telephone **N° (237) 670 61 59 79** as soon as this notice is published against payment of the sum of ONE HUNDRED AND FIFTY THOUSAND (**150,000**) CFA francs, payable at the **BALIKUMBAT Council Municipal Treasury**, representing the cost of purchasing the tender file.

9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in 06 (six) copies including 01 (one) original and 05 (five) copies should reach the **BALIKUMBAT Council** premises not later than **18/04/2024 at 10:00AM** local time and should carry the inscription:

TO THE PROJECT OWNER

« OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 10/ONIT/MINDDEVEL/BC/BCITB/2024OF 27/03/2024 FOR THE MAINTENANCE OF COMMUNAL ROAD SMALL MARKET -WAPU-CMA BALIKUMBAT AND WAPU-FON'S PALACE (6.5KM) AND THE CONSTRUCTION OF DEULU BRIDGE (10M) IN BALIKUMBAT MUNICIPALITY, NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION IN THREE PHASES BY EMERGENCY PROCEDURE.

“To be opened only during the bid-opening session”

10. Delai de Livraison

The maximum deadline provided by the Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this invitation to tender is **FOUR (04) calendar months (EACH PHASE)**

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document No. 12 of the Tender File, of an amount of 1,400,000 FCFA, 1,600,000 and 1,800,000 respectively CFA Francs, valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids. As per article 90 (9) of the Public Contract Code (Decree No. 2018/366 OF 20 June 2018), certified cheques or bank cheques are acceptable in the place of bid bond. **N/B each first the contractor shall submit the bid bond in respect of the amount in the contract.**

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the invitation to tender.

They must obligatorily be not older than three (3) months preceding the date of LAUNCHING OF THE TENDERS or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance.

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **18/04/2024** at **11:00AM** local time, at the Conference hall of **BALIKUMBAT Council** by the **BALIKUMBAT Council** Internal Tenders' Board. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice.

14. Critères d'évaluation

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

Eliminatory criteria

a) Absence of the bid bond

b) Absence or non-compliance after 48 h after the opening of the offers of one piece of the administrative offer except for the bid bond

c) False declaration, The Used of fraudulent, scanned in the Tender file of the Bidder no matter the file ; For This effect the contracting authority and DCTB has the reserves and right to authenticate all the documents which seems not to correct.

d) Non acceptance of contract such as (CCAP et CCTP not paraph, not signed, dated at the end and without the mention read and approved) ;

e) Declare in his Technical file that the Bidder by honor is not among the enterprise or group of enterprise that have abandon projects for the past Three (03) years and who have not been on the list of suspended enterprises by Ministry Of Public Contracts.

f) Modification of a quantity or unit of the estimate or Unit price schedule ;

g) Total absence of quantified price in the financial offer;

h) Incomplete technical offer for lack of following parts:

- Site visit report with pictures of site;
- Works supervisor not having the qualification required in the tender documents;
- Amount of insufficient financial capacity.

i) Incomplete financial offer for absence

- Submission;
- Quantitative and estimated quote;
- Of a unit price in the BPU.

j) Absence or insufficiency of the four volumes of offers;

k) Absence or non-compliance of the offers in digital medium,

l) Is included in the list of companies annually excluded from public procurement.

m) Non satisfactory of at least **85%**of **Essential Criteria**.

B Essential Criteria:

I. Presentation ;

II. References of the Enterprise ;

III. Supervisors ;

15. Attribution

IV. Logistical means ;

N.B.: To be declared technically compliant, each offer must have satisfied all the eliminatory criteria and obtained at least 85 % of the essential criteria listed above, evaluated in accordance with the Technical Offers

V. Technical proposal and planning ;

Criteria with several sub-criteria will only be valid when all the sub-criteria are validated

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for sixty (60) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours at the Technical Service of the **Balikumbat Council** Telephone **N° (237) 670 91 22 86**.

BAMENDA le 27 Mars 2024

Le MAYOR

BUMLANGMI GAHWANYIN Théophile

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 005/ASMI/FEICOM/2024 DU 27/03/2024 PROJET DE DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR DE L'ELEVAGE ET DE LA PISCICULTURE (PD CVEP) (SERVICES DE CONSULTANTS) SECTEUR : ELEVAGE ET PÊCHE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de la Banque Africaine de Développement, afin de couvrir le coût du Projet de Développement des Chaines de Valeur de l'Elevage et de la Pisciculture (PD CVEP), pour le compte de la Communauté Urbaine de Douala et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat portant sur **le recrutement d'une firme de Consultant en charge des études techniques et du contrôle des travaux de réaménagement de deux (02) marchés de viande à Douala.**

2. Consistance des prestations

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

- Les études techniques préalables aux travaux de réaménagement des marchés de viande de Dakar et Deido à Douala ;
- Le contrôle des travaux de réaménagement des marchés de viande de Dakar et Deido à Douala ;

3. Participation et origine

Le Ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales, invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (référence de prestations similaires, documentation, expérience dans des missions comparables et disponibilité du personnel clé,

Les consultants peuvent se mettre en groupement pour augmenter leur chance de qualification

4. Remises des offres

Les expressions d'intérêt doivent être envoyées par courriel ou déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **22/04/2024** à 15 heures 30 mn ; heures locales et porter expressément la mention « **Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'une firme de Consultant en charge des études techniques et du contrôle des travaux de réaménagement de deux (02) marchés de viande à Douala** ».

Unité de Coordination du Projet de Développement des Chaines de Valeur de l'Elevage et de la Pisciculture ;

A l'attention :

Dr Aboubakar NJOYA (PhD) ; Coordonnateur National du PDCVEP

Adresse : Stones Building au Quartier Golf, 105, Avenue Rosa Parks, façade latérale de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique, Yaoundé ; République du Cameroun

Numéro d'étage/bureau : 1er étage

Téléphone fixe : 243 10 11 90

Code postal : 35 602 Yaoundé - Bastos

Adresses électroniques : elev.piscult@gmail.com; taponfack_j@yahoo.fr

5. Renseignements Complémentaires

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : entre 09 heures et 15 heures 30 mn.

Unité de Coordination du Projet de Développement des Chaines de Valeur de l'Elevage et de la Pisciculture ;

Dr Aboubakar NJOYA (PhD) ; Coordonnateur National du PDCVEP

Adresse : Stones Building au Quartier Golf, 105, Avenue Rosa Parks, façade latérale de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique, Yaoundé ; République du Cameroun

Numéro d'étage/bureau : 1er étage

Téléphone fixe : 243 10 11 90

Code postal : 35 602 Yaoundé - Bastos

Adresses électroniques : elev.piscult@gmail.com; taponfack_j@yahoo.fr.

6. Evaluation et publication des resultats

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes à « **la Politique de passation de marchés pour les opérations du Groupe de la Banque datée d'octobre 2015 et entrée en vigueur le 1er janvier 2016** » qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

DOUALA le 27 Mars 2024

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N° D13-29/C/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM/TN/2024 DU 21 FEVRIER 2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 003/AOIO/MINSANTE/CSPM-PNLP/2022 DU 04 AVRIL 2022 POUR L'ACHAT DES MOUSTIQUAIRES IMPRÉGNÉES À LONGUE DURÉE D'ACTION POUR LES RÉGIONS DU CENTRE ET DU SUD EN TROIS LOTS

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique, Maître d'Ouvrage communique :

Par Décision N°1000 /D/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM/tn/2024 du 21 février 2024

Les soumissionnaires dont les noms suivent sont déclarés adjudicataires de l'Appel d'Offres susvisé :

Lot N°	Intitulé du lot	Nom du soumissionnaire	Montant TTC (FCFA)	Délai de livraison
1	Achat de MILDA PBO pour la région du Centre	NAN COMPANY LIMITED	6 682 589 500	180 jours
2	Achat des MILDA NGN pour la région du Centre	ABK & Cie SARL	769 125 000	180 jours
3	Achat de MILDA PBO pour la région du Sud	BIOLYNX & TIC BENIN	1 066 533 650	180 jours

Lesdits adjudicataires sont par conséquent priés de bien vouloir prendre attache avec l'Unité de Coordination des Subventions du Fonds Mondial et des Partenaires de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme (UCS-FMP) pour l'établissement des projets de Marché correspondants.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Programme National de Lutte contre le Paludisme pour retirer leurs offres, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, les offres seront détruites, conformément à la réglementation en vigueur, sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 21 Février 2024

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

COMMUNE DE LIMBE 3E

TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 007/0NIT/LIIC/FAKO/L3CTB/P1B 2024 OF 27/03/2024 FINANCING: PUBLIC INVESTMENT BUDGET 202-1 FOR THE REHABILITATION OF GOVERNMENT SCHOOL (GS) IJAW-MABETA, LIMBE III COUNCIL

FINANCING

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of the 2024 Public Investment Budget, the *Lord Mayor of Limbe III Council* on behalf of the Minister of Basic Education hereby launches an Open National Invitation to Tender for the **rehabilitation of government school (GS) IJAW-MABETA, Limbe III Council**

2. Nature of services

The works comprise the outcome of the preliminary studies carried out and the detailed information provided in the technical specifications.

3. Estimated cost

: The estimated costs after preliminary study is 16,500,000 FCFA

4. Participation and origin

The tender is open to duly legalized Cameroonian enterprises that fulfill the requirements of this invitation to tender.

5. Financing

The works which form the subject of this invitation to tender shall be financed by Public Investment Budget of the 2024 financial year, Budget Head No: XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

6. Consultation of tender file

Interested eligible bidders may obtain further information during working hours as from the date of publication of this tender notice, at the *Limbe III Council at Chop Farm Bimbia*

7. Acquisition of tender file

The complete tender file may be obtained from the *Limbe III Council* upon presentation of a treasury receipt attesting to the payment of a non-refundable sum of thirty-five (35,000 FCFA) at the *Limbe III Municipal Treasury*.

8. Submission of bids

Each bid drafted in English or French in seven (07) copies including die original and six (06) copies market! as

such, should reach the *Mayorfrs Office Limbe III Council* on **17/04/2024 at 10.00am local time and labeled.**
Enveloppe A : Administrative Document Enveloppe B : Technical Document ; Enveloppe C : Financial Document.

NB: These three (03) envelopes shah be put in the fourth envelope and shah be the only one to have the label mentioned beim.*

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER
(BY EMERGENCY PROCEDURE)
N° 007/ONIT/LIIC/FAKO/L3CTB/PIB 2024 OF 27/03/2024
REHABILITATION OF GOVERNMENT SCHOOL (GS) IJAW-MABETA, LIMBE III COUNCIL**

"To be opened only during the bid opening session

9. Delivery deadline

: Three (03) months.

10. Bid bond

Each bidder must include in his/her administrative documents a bid bond issued by a first rate bank approved by the Ministry in charge of finance and recognized by COBAC (Commission Bancaire pour l'Afrique Centrale)

featuring on the list in Document 12 of this tender file of an amount of 330,000 (three hundred and thirt thousand

NB: It is set at 2 % of the estirnated amount, ail taxes inclusive, and)with a validity period of ninety (90) days from the date the bids are opened.

11. Admissibility of bids

Each bid drafted in English or French in seven (07) copies including die original and six (06) copies market! as

such, should reach the *Mayorfrs Office Limbe III Council* on **17/04/2024 at 10.00am local time and labeled.**
Enveloppe A : Administrative Document Enveloppe B : Technical Document ; Enveloppe C : Financial Document.

NB: These three (03) envelopes shah be put in the fourth envelope and shah be the only one to have the label mentioned beim.*

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER
(BY EMERGENCY PROCEDURE)
N° 007/ONIT/LIIC/FAKO/L3CTB/PIB 2024 OF 27/03/2024
REHABILITATION OF GOVERNMENT SCHOOL (GS) IJAW-MABETA, LIMBE III COUNCIL**

"To be opened only during the bid opening session

12. Opening of bids

The bids shall be opened in a single (01) phase on **17/04/2024 at 11.00am** local time by the Limbe III Council Internai Tenders Board at the Limbe III Council chambers, located Chop Farm-Bimbia. Only bidders may attend or their **duly accredited representatives with Power of Attorney**

13. Evaluation criteria**1. 15. ELIMINATORY CRITERIA**

Bids shall be rejected when:

- 1- The absences of bid bond in the administrative document
- 2- There's absence of missing document in Administrative file after 48 hours of **the opening Article 193**
- 3- There's any fake document, False declaration or forged document
- 4- There's absence of quantified unit price 15.2: **MAIN QUALIFICATION CRITERIA:** The criteria relating to the qualification of candidates will indicatively be on the following:
 - 1- Turnover at least: I 5.000.000 FCFA Yes / No
 - 2- **Attestation of Solvency from a recognized bank** not less than 10.000,000 FCFA Yes / No
 - 3- Enterprise's references Yes / No
 - 4- Methodology Yes / No
 - 5- Availabilil of material and essential equipment Yes / No
 - 6- Experience of supervisory staff Yes / No

NB: The marking seale for offers by scoring of points is banned in favor of the bina/y> tmethod (Yes or No).

14. Award

- The Contract site be awarded to the lowest bidder fulfilling the best technical and financial conditions.

15. Validity of bids

Bidders shall be bound by their bids for a validity period of 90 (ninety) days with effect from the date of opening of bids

16. Complementary information

Bidders shall be bound by their bids for a validity period of 90 (ninety) days with effect from the date of opening of bids

LIMBE le 27 Mars 2024

Le MAYOR

NSEKE Luma

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N° D13-59/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 01 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001/D13-22/AONO/MINSANTE/CIPM/2024 DU 09 FÉVRIER 2024, POUR L'ACQUISITION DE SEPT (07) VÉHICULES PICK-UP PARTICULIÈREMENT, LA PÉRENNISATION DU CHÈQUE SANTE AU NIVEAU DES TIERS PAYANTS (FONDS RÉGIONAUX POUR LA PROMOTION DE LA SANTÉ) ET DES RÉGULATEURS (DÉLÉGATIONS RÉGIONALES DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DISTRICTS DE SANTÉ) FINANCEMENT : BIP/ABS MINSANTE, EXERCICE 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique, Maître d'Ouvrage Communiqué :

L'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°001/D13-22/AONO/MINSANTE/

CIPM/2024 du 09 février 2024, pour l'acquisition de sept (07) véhicules pick-up particulièrement, la pérennisation du chèque sante au niveau des tiers payants (Fonds Régionaux pour la Promotion de la Santé) et des régulateurs (Délégations Régionales de la Santé Publique et Districts de Santé), est déclaré **infructueux**.

Le présent communiqué sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 1 Avril 2024

Le MINISTRE

MANAOUDA Malachie

COMMUNE DE PITOA

COMMUNIQUE N°05/C/C-PTA/2024 DECLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/CPTA/CIPM/2024 DU 20/02/2024 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE PUBLIQUE MATERNELLE BILINGUE DE PITOA

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Pitoa communique :

L'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n° **06/AAONO/C-PTA/CIPM/2024** du 20/02/2024 relatif aux travaux de construction d'un bloc maternel à l'Ecole publique maternelle de Bé **est déclaré infructueux en raison des pratiques peu orthodoxes faisant entorse à la libre concurrence constatées lors d'achat des DAO.**

PITOA le 27 Mars 2024

Le MAIRE

OUSMANOU AMAN SA'ALY

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

ADDITIF N°002/AD/LT/CR/CIPM /2024 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 06/AONO/LT/CR/CIPM/2024 DU 29 FEVRIER 2024 POUR LA CONSTRUCTION D'UN RÉSEAU ÉLECTRIQUE MONOPHASÉ DANS LA LOCALITÉ DE YABI MAPAN.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir au CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL sous pli fermé au plus tard le 02 Avril 2024 12heures locale et devra porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 06/AONO/LT/CR/CIPM/2024 DU 29 FEVRIER 2024 POUR LA CONSTRUCTION D'UN RÉSEAU ÉLECTRIQUE MONOPHASÉ DANS LA LOCALITÉ DE YABI MAPAN. « A N'OUVRIER QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir au CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL sous pli fermé au plus tard le 12 Avril 2024 12heures locale et devra porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 06/AONO/LT/CR/CIPM/2024 DU 29 FEVRIER 2024 POUR LA CONSTRUCTION D'UN RÉSEAU ÉLECTRIQUE MONOPHASÉ DANS LA LOCALITÉ DE YABI MAPAN. « A N'OUVRIER QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »
2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres aura lieu le 02 Avril 2024 à 13 heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés du CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL, dans la salle de réunion du CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.
	Lire plutot L'ouverture des offres aura lieu le 12 Avril 2024 à 13 heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés du CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL, dans la salle de réunion du CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

DOUALA le 2 Avril 2024

Le PRÉSIDENT

BANLOG Polycarpe

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone / Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !